

République algérienne démocratique et populaire

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique**

Université de Mustapha Stambouli Mascara

Faculté des lettres et des langues

Département de Français



Polycopié de cours /TD

CIVILISATION DE LA LANGUE D'ÉTUDE

1^{ÈRE} ANNEE LICENCE

Elaboré par Dre Benatta Fatima Zohra

Fatima.benaata@unive-mascara.dz

2024/2025

Préambule

Le cours et TD du module civilisation de la langue est destiné aux étudiants de 1^{ère} année universitaire licence de français. Il est élaboré dans le but de leur offrir une assise théorique et pratique sur la civilisation de cette langue et son évolution à travers les siècles.

La maîtrise de la grammaire, de la syntaxe ou de l'écrit en français est indépendamment liée à sa culture. La langue est en rapport direct au contexte socioculturel, économique et culturel dans lequel elle s'est développée.

Civilisation de la langue est un cours indispensable à l'enseignement /apprentissage de la langue française ou tout autre langue. Connaître l'autre permettra de comprendre et d'apprendre sa langue. Dans ce but, le cours civilisation de la langue incitera les étudiants à découvrir le monde dans lequel sont nées cette langue et ses différentes applications. Néanmoins la comparaison avec notre civilisation est d'une grande utilité dans ce cours, car pour connaître l'autre, l'étudiant a besoin de comprendre les convergences et divergences par rapport à sa propre langue et civilisation.

Ce cours et les activités proposés visent à amener l'étudiant à se concentrer sur des thèmes spécifiques reflétant les différents facettes de la civilisation française à savoir, l'histoire de cette civilisation, la situation géographique de la France, la littérature, la langue, le cinéma, le théâtre, les aspects de la mondialisation, l'art, la gastronomie française, la mode, la vie politique économique, la vie socioculturelle.

Par ailleurs, ce cours permettra à l'étudiant de connaître plusieurs disciplines comme la sociologie, l'anthropologie, et l'ethnologie. *Leur inscription comme composante obligatoire va conférer une certaine légitimité à l'enseignement d'une langue étrangère* (Porcher Louis, 1994 :1)

Le polycopié comprend deux en chapitres subdivisés en plusieurs cours et travaux dirigés. Le nombre des TD varie en fonction de la progression des cours. Celui-ci peut être suivi d'un ou de plusieurs travaux dirigés. L'objectif est d'assurer le processus d'assimilation et d'accommodation de l'apprentissage du cours. En fin d'année, l'étudiant sera en mesure

de distinguer entre la civilisation française et une autre civilisation, il saura sa diversité socioculturelle, économique et politique. *Il aura la compétence d'intérioriser et d'incorporer ce qu'il a déjà appris* (ibid., p.4).

Objectifs du module

L'objectif principal de ce cours est de découvrir la civilisation de la langue française, qui est un élément fondamentale pour l'apprentissage de cette langue. A travers ces cours, l'étudiant va pouvoir comprendre le contexte historique, sociale et culturel dans lequel s'est développée cette civilisation. Il va pouvoir explorer les grandes périodes de l'histoire de la France, ses philosophes, ses écrivains, ses artistes et ses grands savants, ainsi que les événements sociopolitiques, économiques et culturels qui ont contribué à façonner de la France contemporaine.

Ce module offre à l'étudiant la possibilité de réfléchir au lien entre la culture, la civilisation, la langue et la société. Cela lui permettra de s'approfondir dans les idées et les théories qui sont en rapport ces notions. Dans cette perspective, les objectifs de ce module sont répartis en eux : les objectifs généraux et les objectifs spécifiques.

Les objectifs généraux :

1. Construire une compétence culturelle chez l'étudiant
2. Comprendre la notion de civilisation et son rapport avec la notion de culture
3. Découvrir le rapport entre la civilisation et la langue
4. Connaître les différentes étapes de l'évolution de la langue française
5. Apprendre la langue française à travers l'étude de sa civilisation
6. Apprendre à réfléchir sur des problématiques socioculturelles
7. Connaître l'histoire de la civilisation française
8. Connaître les différents événements qui ont marqué cette histoire
9. Enrichir les connaissances des étudiants en découvrant : La vie socioculturelle en France, la vie économique, et la vie politique.

Les objectifs spécifiques

1. Etudier les grandes périodes de l'évolution de la langue française
2. Analyser les événements qui ont contribué au développement de la langue française

3. Maîtriser les concepts clés de la civilisation française
4. Analyser des documents historiques
5. Acquérir une compétence linguistique et pragmatique à travers les exposés et la représentation théâtrale

Fiche technique du module

Unité d'enseignement : Découverte

Matière : Civilisation de la langue d'étude

Crédits : 02 Coefficient : 02

Les Objectifs de la matière

1. Définir et distinguer les notions : Culture et Civilisation. Faire découvrir les aspects de culture et civilisation de la langue d'étude à travers les monuments, les vestiges et la vie de tous les jours
2. Connaissances préalables recommandées Avoir des connaissances sur les pays en relation avec la langue d'étude : géographie, histoire, cultures, traditions... f Révision programme.

Volume horaire : 2h15 cours et 1h30 TD

Modalité d'évaluation : la note est basée sur 60% examen et 40% évaluation continue

Pour le cours : examen écrit

Pour les travaux dirigés : travaux de recherche à domicile, des questions de réflexion en salle de cours, des représentations théâtrales, présentation audiovisuelles.

Enseignante : Dre Benatta Fatima Zohra

Mail professionnel : fatima.benaata@univ-mascara.dz

Bibliographie proposée

1. BERTHELOT, Anne, CORNILLIAT, François, Littérature, Moyen-âge ¹XVI^e siècle, Paris, Nathan, 1988.

2. FANON, Frantz, *Ecrits sur l'aliénation et la liberté*, textes réunis, introduits et présentés par Jean Khalfa et Robert JC Young, éditions La découverte, 2015.
3. GLISSANT Edouard, *Le discours antillais*, folio essais, 1997
4. LAGARDE, André ; MICHARD, Laurent. *XVIe siècle, Les grand auteurs*, Bordas, 1962.
5. MOREL, Jacques, *Histoire de littérature française, de Montaigne à Corneille*, Flammarion, 2006.
6. TROBO, Clément Claude, MAXIMUM, Colette, *L'humanité des Noirs : L'rapport de la Négritude aux droits de l'Homme*, Broché, 2017.
7. VALETTE, Bernard, *Histoire de la littérature française*, Ellipses, 2009.
8. WALTER, H. (1996) *Le français dans tous les sens*, Éditions Robert Laffont.

Contenu de la matière

Chapitre 1

1. Définition de la notion de « Civilisation »
2. Définitions de la notion de « Culture » : mode de vie ; idéologie ; institutions et réalisations...
3. Les éléments fondateurs de la culture
 - 3.1 Valeurs
 - 3.2 Normes
 - 3.3 Institutions
 - 3.4 Langue(s)
4. Carte du français dans le monde
5. La France contemporaine
 - 5.1 La géographie et le climat
 - 5.2 Dialectes et parlers régionaux
 - 5.3 Ethnies et classes sociales
6. L'immigration contemporaine dans l'espace francophone européenne (France, Belgique, Suisse) :
 - 6.1 Aperçu historique des grandes migrations contemporaines
 - 6.2 Les immigrants et la lutte pour les droits
 - 6.3. Immigration en France : apports et problèmes ?
7. La France contemporaine et le monde :
 - 7.1 La France et l'UE
 - 7.2 La France et ses anciennes colonies

Chapitre 2

1. La naissance de la France moderne
2. Aperçu historique de l'antiquité à la Renaissance
3. La naissance de la nation française : le traité de Westphalie
4. La France monarchique
5. La philosophie et les philosophes français du siècle des Lumières
 - 5.1 Voltaire
 - 5.2. Diderot
 - 5.3 Montesquieu
 - 5.5 Rousseau
6. Les grandes institutions du siècle des Lumières
 - 6.1 L'Académie française et la promotion du Patois de l'île de France
 - 6.2 La bibliothèque orientale et l'Orientalisme
 - 6.3 La philosophie des Lumières et la question de l'Autre

Chapitre 1

Définition de la notion de civilisation

1. selon les dictionnaires

1.1 Selon le dictionnaire encyclopédique¹

Le terme « civilisation » a été utilisé pour la première fois en 1756 par le marquis de Mirabeau, dans son livre *Traité sur la Population*. Il est formé à partir du mot latin « civis » qui veut dire citoyen. Celui-ci va se transformer en « civilis » qui veut dire « poli » ou « de mœurs raffinées ». Ce nouveau substantif va créer une division entre les gens de la ville et les gens de campagne, étant donné que ces derniers sont plus proches de la nature et plus loin de la civilité.

Dès la moitié du 19^{ème} siècle, on parle plutôt de civilisations au pluriel et non d'une seule civilisation. Montesquieu, Lewis Henry Morgan proposent trois stades de l'évolution d'une société : sauvagerie, barbarie, civilisation ; Avec le développement de la sociologie et de l'ethnologie, C. Lévi Strauss va développer l'idée qu'entre les sociétés il y a des différences d'organisation interne qui ne mènent pas nécessairement à des différences de valeurs.

Au 20^{ème} siècle, avec une grande vague d'anthropologues, de sociologues, d'historiens, et d'ethnologues, on s'interroge sur la méthode utilisée pour étudier telle ou telle civilisation, prendre un point de vue historique, anthropologique, sociologique ou ethnologique. Donc, à partir de ces interrogations, la définition de civilisation va prendre forme et s'ouvrir sur plusieurs perspectives importantes. En adoptant une démarche comparative historique, le sociologue Marcel Mauss et les deux historiens Lucien Febvre et Fernand Braudel définissent civilisation comme étant l'ensemble des valeurs morales et des valeurs matérielles.

Edward Burnett Taylor, dans son livre *la Civilisation primitive* (1871), définit la civilisation en tant qu'un ensemble de connaissances, de croyances, art, morale, droit, coutumes et toutes autres aptitudes propres à l'homme, membre d'une société.

D'une manière générale, la civilisation englobe tous les aspects de l'activité sociale : les techniques de production, les croyances religieuses, les institutions politiques et les règles

¹ <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/civilisation/34231>, consulté le 8/10/2019

morales. L'originalité de chaque civilisation réside dans la façon dont sont combinés ces facteurs. Autrement dit, la civilisation est une forme d'organisation spécifique de l'idéal : représentation mentale, ses rapports avec le matériel, tout ce qui touche à la production et à la reproduction de la société.

Selon la même source, les caractéristiques d'une civilisation sont : L'aire géographique, la population, la production, l'aire culturelle, et la langue,

Les grandes civilisations sont de vastes ensembles qui sont nés des contacts multiples, ils englobent des sociétés diverses aux régimes politiques différents, aux structures sociales dissemblables et se caractérisent par leur dimension supranationale et la longue durée de leur influence. On distingue plusieurs civilisations : L'Extrême-Orient, la civilisation européenne, La civilisation islamique

1.2 Selon le dictionnaire politique la toupie²

On attribue au concept civilisation deux sens. Le premier sens est en rapport avec ce qui caractérise une société et tout ce qui la distingue par rapport à une autre dans tous les domaines. Le deuxième sens est une présentation synchronique de civilisation et de son contenu abstrait. C'est *l'état d'avancement des conditions de vie, des savoirs et des normes de comportements ou mœurs d'une société*. Dans cette signification, civilisation est considérée comme étant une entité autonome singulière. On parlera du progrès et de l'amélioration d'une civilisation et du processus de sa métamorphose vers un idéal universel grâce aux connaissances, à la science, et à la technologie

1.3 Selon le dictionnaire Larousse³

La notion civilisation est défini, d'abord, comme une action de civiliser un pays, un peuple, et une action d'améliorer son mode de vie social économique et culturel comme le cas de la civilisation romaine qui a changé la civilisation de la Gaule ; ou de la civilisation arabo-musulmane qui a métamorphosé la civilisation berbère du nord-africain. Ensuite, on lui attribue la signification d'un état de développement économique, social, politique, culturel idéal auquel sont parvenues certaines sociétés et qui reste un objectif à atteindre par d'autres

²<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Civilisation.htm>, consulté le 10/9/2019

³<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/civilisation/16275>, consulté le 12/9/2019

sociétés. Enfin, la définition de civilisation revient sur le sens de caractères propres à la vie intellectuelle, artistique, morale, sociale et matérielle d'un pays ou d'une société comme la civilisation des Incas (*ibidem*).

Application

Activité 1 : Sortie à la bibliothèque pour apprendre aux étudiants la méthode de recherche bibliothécaire ainsi que la différence entre un dictionnaire et une encyclopédie.

Activité 1 : chercher la définition des deux notions civilisation et culture dans le dictionnaire ? Quelle est la différence entre eux ?

Réponse du groupe 1 :

La civilisation: action de civiliser (une société considérée non civilisée) ensemble de ce qui caractérise les grandes sociétés humaines.

La culture : état d'un esprit enrichi par des connaissances variées et étendues

Le rapport entre les deux:

Les mots culture et civilisation s'est posée très tôt. Selon André Suarès, la culture est le fait de l'intelligence individuelle, tandis que la civilisation, ou privilège de civilité, est la culture incarnée à tout un peuple, passée dans les mœurs et dans la moelle de la vie

Réponse du groupe 2

La définition de civilisation : C'est un ensemble des caractéristiques spécifiques à une société, région, peuple et nation.

Définition de culture : C'est un ensemble des reconnaissances, des traditions coutumes, propres à un group humain.

La différence entre les deux:

- La culture est le fait de l'intelligence individuelle.
- La civilisation c'est la culture incarnée à tous les peuples.
- La culture représente l'esprit, la religion, l'art et la valeur.
- La civilisation représente un style différent qui combine la science, la nature et la matière.

Réponse du groupe 3

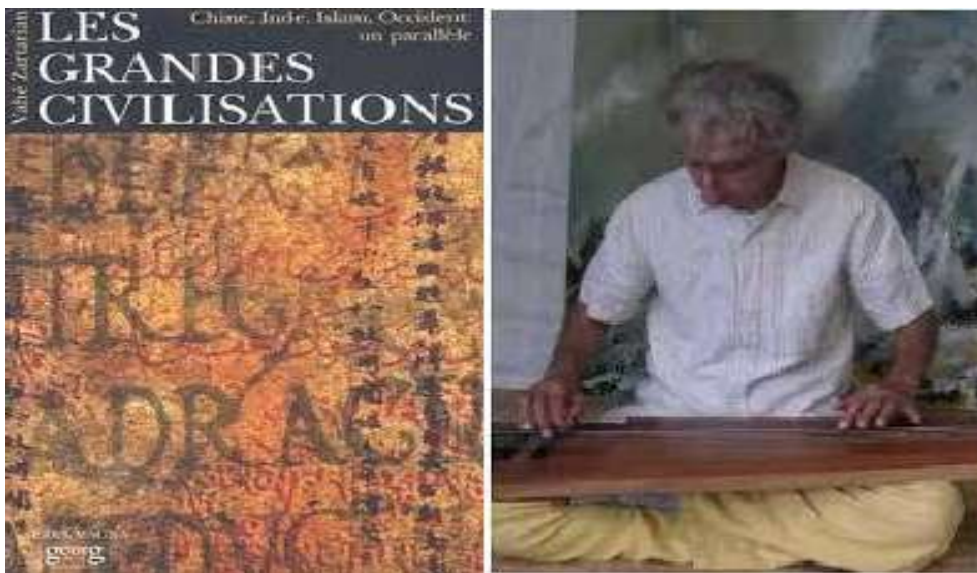
La civilisation est un ensemble de phénomènes sociaux, culturels, religieux, scientifiques et technique d'une société.

La culture est l'ensemble des traits distinctifs, matériels et intellectuels qui caractérisent une société. La culture se concentre sur les valeurs tandis que la civilisation sur les structure sociales.

2. Civilisation, concepts et théories

2.1 Selon Vahé Zartarian⁴

La définition d'une civilisation est un point de vue, qui n'est pas d'une crédibilité absolue. On juge qu'une définition est correcte quand elle suscite le débat et quand elle débouche sur de nouvelles idées. Pour lui le fondement d'une civilisation c'est une vision. Elle suit une trajectoire, elle possède une genèse, elle se développe en suivant un certains rythme de croissance, elle atteint un sommet ou connaît le déclin, elle se métamorphose ou se désintègre, elle connaît un des sursauts. Ce sont ces principes qui aident à comprendre l'histoire d'une civilisation. Pour s'étaler sur la définition de civilisation, nous allons faire appel à son livre « les grandes civilisations ».



⁴ C'est un polytechnicien, diplômé de l'Institut supérieur des affaires, spécialiste en épistémologie (étude critique des sciences pour déterminer leur logique et leurs valeurs), en praxéologie (analyse de l'action humaine sans jugement de valeur), et en histoire des civilisations. Il a eu l'idée d'écrire le livre des grandes civilisations d'aujourd'hui quand il était étudiant à l'Institut Supérieur des affaires de 1980 à 1982

Source de l'image du livre : <https://www.decitre.fr/livres/les-grandes-civilisations-9782825708101.htmlhttps://www.decitre.fr/livres/les-grandes-civilisations-9782825708101.html>, consulté le 1/2/2025

Source de la photo de l'auteur du livre : <https://www.babelio.com/auteur/Vahé-Zartarian/193861/photos>, consulté le 1/2/2025

La vision

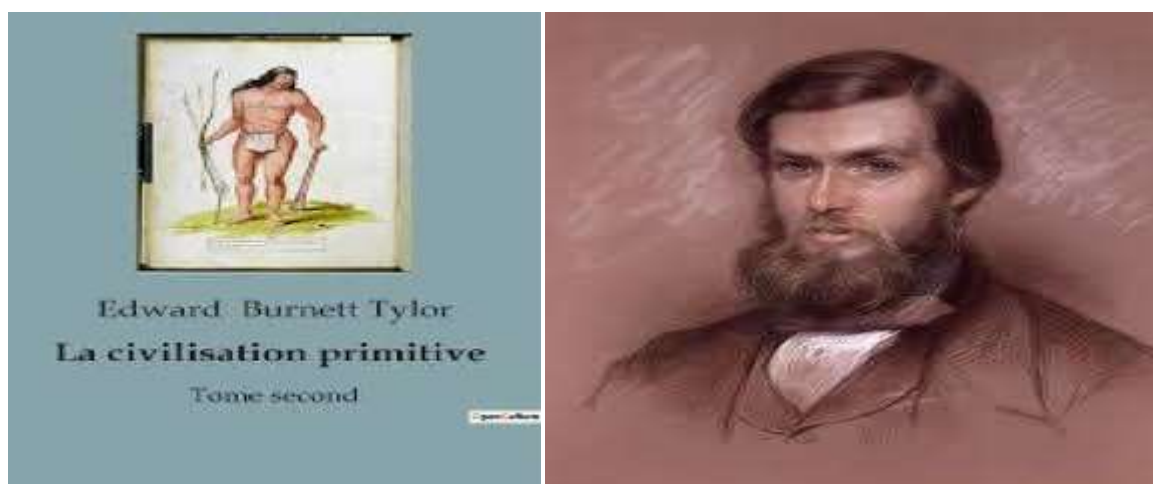
Vahé Zartanian (2003 : 1) développe sa réflexion en adoptant l'idée de Dawson qui dit « *derrière toute civilisation il y a une vision* » (ibid., p.4). Une vision c'est ce système de croyances qui permet à l'homme de comprendre le sens de l'univers et le fonctionnement des processus de la vie. C'est cette vision qui inspire sa pensée et ses actes. Cette vision cadre toutes les sociétés même les plus primitives. Par exemple l'homme préhistorique tue les animaux pour se nourrir sans se soucier de leur disparition, il existe un idéal de stabilité avec le milieu naturel qui assure la subsistance.

En effet, la vision aide à la construction d'une civilisation qui n'est pas liée à un milieu particulier, la terre entière est potentiellement son domaine. La vision est le projet collectif qui vise à transformer l'homme et le monde. C'est ainsi qu'on considère les différentes religions comme des visions fondatrices des civilisations. En somme la civilisation est l'incarnation d'une vision.

La Trajectoire d'une civilisation

Si on analyse l'histoire des civilisations du monde, on pourra dire que chacune d'elles a suivi une certaine trajectoire spécifique qui change en fonction de la géographie, du peuple et de ces principes. En fait, pour comprendre une civilisation, il faut prendre en considération un facteur important : le temps. L'histoire d'une civilisation passe par différentes étapes : une genèse, un développement, une croissance, un sommet, un déclin, une métamorphose, une désintégration et un sursaut.

2.2 Selon Edward Burnett Tylor



Source de l'image 1 : <https://www.eyrolles.com/Loisirs/Livre/la-civilisation-primitive-9791041957255/>, consulté le 1/2/2025

Source de la photo de l'auteur : <https://www.britannica.com/biography/Edward-Burnett-Tylor>, consulté le 1/2/2025

C'est un anthropologue britannique qui a écrit le livre « La civilisation primitive » où il étudie la civilisation selon différents points de vue et selon différentes croyances, différents arts, et différentes coutumes. Comme il le précise dans la préface de sa première édition : ⁵

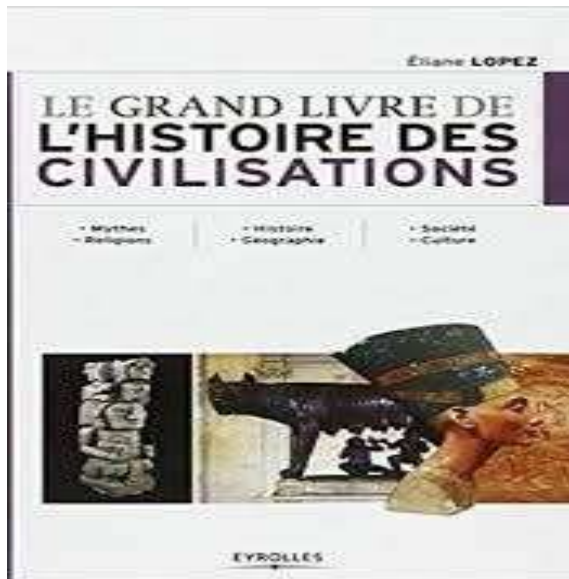
« Le mot culture ou civilisation, pris dans son sens ethnographique le plus étendu, désigne ce tout complexe comprenant à la fois les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés et habitudes acquises par l'homme dans l'état social. Aussi n'est-il pas de meilleur moyen d'étudier les lois de la pensée et de l'activité humaine que de rechercher, autant qu'on peut le faire en s'appuyant sur des données générales, le degré de culture des divers groupes de l'humanité. » (Edward Burnett Tylor, 1920 : 20)

En fait, selon un sens ethnographique, la civilisation selon Tylor, est définie comme un tout complexe qui englobe les sciences, les arts, les coutumes et mêmes les habitudes de l'être humain acquises au cours de socialisation ; aussi elle désigne même sa manière de penser et de voir ce qui l'entoure. Tylor développe cette définition en rattachant civilisation au processus de perfectionnement qui vise la transformation de la société et des conditions qui assurent le bonheur de l'homme et son bien être , comme il le mentionne dans l'extrait suivant :

⁵Edward Burnett TYLOR, *LA CIVILISATION PRIMITIVE*. Tome premier. Traduit de l'Anglais sur la deuxième édition (1873) par Pauline Brunet. Paris: Ancienne Librairie Schleicher, Alfred Costes, Éditeur, 1920, 584 pp. Une édition numérique réalisée par Michel Hamel, bénévole, Octeville sur mer, Normandie, France

« Considérée d'un point de vue idéale, la civilisation peut être regardée comme étant le perfectionnement général de l'humanité due à une organisation meilleure de l'individu et de la société et ayant pour fin d'augmenter la bonté, le pouvoir et le bonheur de l'homme » (ibid., p. 44)

2.3 Selon la théorie d'Eliane Lopez⁶



Selon Eliane Lopez le mot civilisation date du 18^{ème} siècle, il tire ses origines du latin *avis*, habitants des villes il désigne l'état des êtres humains sortis de la barbarie des sauvages et des primitifs. Pour définir cette notion de manière concise et simple, elle fait appel au dictionnaire Larousse. En effet, la civilisation est considérée *comme une forme particulière de la vie d'une société, dans les domaines moral et religieux, politique, artistique, intellectuel, et économique*. Elle ajoute que la définition de civilisation nécessite le retour à son identité, c'est-à-dire à ses composantes spirituelles et matérielles qui constituent en quelques sortes les différents domaines de la société et tous les aspects de la vie humaine.

⁶ Elle est professeure certifiée, d'histoire, Géographie et lettres. Son livre est un panorama historique et culturel de toutes les civilisations du monde. Depuis la préhistoire jusqu'au 20^{ème} siècle. Elle a cité dans son livre toutes les aires géographiques depuis l'extrême orient jusqu'en Amérique. En passant par l'Asie, l'Afrique, l'Europe. Elle décrit en détails les aspects culturels et sociaux de chaque civilisation, ses principaux événements historiques, les hommes qui l'ont marqué avec des images et des illustrations.

2.4 La définition de la notion de Civilisation selon Marcel Mauss⁷



Source : <https://www.lelivrescolaire.fr/page/12061923>, consulté le 1/2/2025

« Un phénomène de civilisation est donc, par définition comme par nature, un phénomène répandu sur une masse de populations plus vaste que la tribu, que la peuplade, que le petit royaume, que la confédération de tribus » (Marcel Mauss, « Les civilisations : éléments et formes »)⁸

Selon Mauss la civilisation est un parcours ethnologique vers de nouvelles perspectives dessinant la représentation spécifique de l'humanité. Trois tentatives de sa définition résument toute sa conception. Il met le doigt sur la pertinence de tous les concepts qui gravitent autour de la notion elle-même.

Il propose la première définition de la civilisation comme synonyme des synonymes classiques de « peuple » et de « société » qui correspondent pour la première fois à des sociétés proprement dites et à la répartition géographique des différents groupes humains.

La deuxième définition est en rapport avec l'étude sociologique des civilisations qui *oblige de prendre en compte la dimension historique d'un phénomène, trop souvent négligée, mais doit surtout servir à montrer l'importance des contacts et des échanges entre les sociétés qui composent ou non une civilisation* (ibid., p.8).

⁷ Bert, J.-F. (2009). Marcel Mauss et la notion de « civilisation ». Cahiers de recherche sociologique, (47), 123-142. <https://doi.org/10.7202/1004983ar>

⁸ Exposé présenté à la première Semaine internationale de synthèse, Civilisation. Le mot et l'idée, La Renaissance du livre, Paris, 1930. In. Ludovic, Vievard. (2010). Le concept de civilisation, une clé essentielle pour comprendre la modernité. GRND LYON. Communauté urbaine

Dans la troisième définition, il insiste sur l'aspect international et général des phénomènes dits de civilisation : la guerre, relation de paix, commerce, absence ou non de grandes routes terrestres et maritimes, qui sont le lien entre les sociétés.

2.5 La sociologie générale de Guy Rocher



Source de l'image 1 : https://www.renaud-bray.com/Livres_Produit, consulté le 1/2/2025

Source de l'image 2 : https://classiques.uqam.ca/contemporains/rocher_guy/societe_en_mutation/images/societe_en_mutation_0.html, consulté le 1/2/2025

Il propose plusieurs distinctions entre culture et civilisation, deux notions qui ont le plus souvent un sens voisin. Guy Rochers (1992 :2)⁹ considère la civilisation comme étant :

« L'ensemble des moyens collectifs auxquels l'homme peut recourir pour exercer un contrôle sur lui-même, pour se grandir intellectuellement, moralement, spirituellement. Les arts, la philosophie, la religion, le droit sont alors des faits de civilisation »

⁹ « Culture, civilisation et idéologie », de GUY ROCHER, Introduction à la SOCIOLOGIE GÉNÉRALE. Première partie: L'ACTION SOCIALE, chapitre IV, pp. 101-127. Montréal: Éditions Hurtubise HMH ltée, 1992, troisième édition.

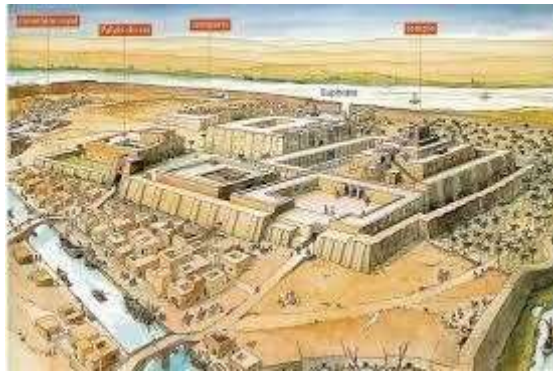
Donc, La civilisation englobe tous les aspects de la vie humaine qui contribuent à la formation de sa personnalité intellectuelle et spirituelle. Tous les moyens qui servent le progrès des conditions de la vie de l'être humaine relève de la notion de civilisation, à savoir la technologie, l'art et la langue.

Application

Activité 1 : Vrais ou faux

1. La civilisation est définie comme étant l'ensemble des technologies développées dans une société.
2. Le degré de développement varie d'une civilisation à une autre.
3. La langue ne représente pas un élément fondamental pour la définition d'une civilisation.
4. La religion est l'une des composantes d'une civilisation.
5. La civilisation connaît une seule étape de développement.
6. La préhistoire est une civilisation.
7. Toutes les civilisations appartiennent à une seule civilisation.
8. On peut appartenir à deux civilisations différentes.
9. L'archéologie est la discipline qui étudie les civilisations.
10. La civilisation antique est la première civilisation dans le monde.
11. La nature façonne les civilisations.
12. La civilisation sumérienne est la première civilisation sur terre.
13. La barbarie n'existe pas dans une civilisation.
14. L'écriture est le point de départ des civilisations.
15. Les échanges culturels et commerciaux influencent le développement d'une civilisation.
16. La guerre peut mener à la chute d'une civilisation.

Activité 2 : identifier la civilisation à partir des images suivantes :



Définition de la culture

1. Culture, concepts et théories

1.1 Origine et étymologie

La notion trouve son origine dans le latin « colere » qui signifie cultiver, habiter, honorer et prendre soin. Ensuite dans la Rome classique, Cicéron, emploie pour la première fois le mot « Cultura » qui renvoie directement à culture. Elle est définie comme toute activité pour le développement mental avec lequel l'individu accède aux connaissances. Comme cela est mentionné dans la citation suivante :

« L'écrivain romain Cicéron (106-43 av. J.C.) a utilisé l'expression latine CULTURA, comme métaphore, dans son essai «Cultura animi philosophia est» qui veut dire : la culture est l'âme de la philosophie. Cicéron voulait ainsi exprimer par le mot culture, toute activité pour le développement mental par laquelle les humains pourront accéder à la connaissance philosophique, scientifique, éthique et artistique. »¹⁰

Cicéron¹¹, dans son œuvre explique l'indépendance de l'homme à la culture. *Il n'y a pas d'homme cultivé, il n'y a que des hommes qui se cultivent* » : ce mot... du Maréchal Foch est conforme à la *progressio naturae* cicéronienne en disant la tâche humaine de la culture jamais achevée. » (ibidem p.17). Autrement dit, l'homme est né sur terre pour apprendre, pour découvrir le monde, pour acquérir des connaissances, pour développer son esprit. En réalité, *La « culture » est l'affaire d'une vie entière.* (ibidem).

Au moyen âge, la culture était étroitement liée à la religion, aux textes sacrés, ainsi qu'à l'autorité du roi et de ses chevaliers. Son sens était principalement orienté vers l'éducation religieuse et morale, transmise par l'église à travers les monastères et les écoles cathédrales. Pendant la renaissance, l'homme va progressivement libérer les pensées et ouvrir la voie à la réflexion et au développement intellectuel. Ainsi, la culture s'élargit vers de

¹⁰ Al Wadi, A. (2007). *La culture, cette inconnue*. Université Roi Saoud Riyadh. Synergies Monde arabe, 4, 141-148.

¹¹ Novara Antoinette. I. Cultura : Cicéron et l'origine de la métaphore latine. In: Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n°1, mars 1986. pp. 51-66; doi : <https://doi.org/10.3406/bude.1986.1285>
https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1986_num_1_1_1285

nouvelles connaissances artistiques, scientifiques et philosophiques en s'inspirant du savoir gréco-romain.

Au XII^e et XIII^e siècle, les philosophes commencent à s'intéresser à la notion de culture et tentent de lui donner une définition pertinente, on cite les travaux de : l'Allemand Samuel Pufendorf (1684), Thomas Morus, Francis Bacon et Thomas Hobbes, l'Allemand Johann Gottfried Von Herder (1791), J. C. Adelung (1782)¹². A partir de ce moment, plusieurs théories et définitions de la culture voient le jour, enrichissant la réflexion sur ce concept et de ses disciplines.

1.2 Définitions

La culture est un concept vague. Sa définition en tant que tel s'avère difficile. C'est un concept fondamental dans les sciences sociales. Elle englobe l'ensemble des connaissances acquises par l'homme de sa naissance jusqu'à sa mort, dans tous les domaines. Elle reflète les modes de vie, les types d'individus et les sociétés dans lesquels ils vivent. C'est un produit social et vecteur principal de son changement.

Elle est définie dans le dictionnaire Larousse¹³ comme l'ensemble des aspects intellectuels, artistiques et intellectuels d'une civilisation. C'est aussi l'ensemble des usages, des coutumes, des manifestations religieuses qui déterminent une société ou un groupe humain. On met l'accent sur la multiplicité des cultures en fonction de ces composantes.

Selon le Robert¹⁴, c'est l'ensemble des connaissances acquises par un individu, des structures sociales, des manifestations artistiques et religieuses d'une société. Donc, la culture est individuelle et collective en même. L'individu forme le groupe social et par conséquent délimite sa culture.

Selon le dictionnaire de l'Académie française¹⁵, c'est l'ensemble des connaissances et des valeurs transmises d'une génération à une autre. La conservation d'une culture est le résultat de sa transmission et non de son écartement de l'éducation au sein de la famille et dans les établissements scolaires.

¹² Al Wadi, A. (2007). *La culture, cette inconnue*. Université Roi Saoud Riyadh. Synergies Monde arabe, 4, 141-148

¹³ <https://www.larousse.fr/>, consulté le 3/2/2025

¹⁴ <https://www.lerobert.com/>, consulté le 3/2/2025

¹⁵ <https://www.dictionnaire-academie.fr/>, consulté le 3/1/2025

Selon l'encyclopédie universalis¹⁶, la culture se situe au carrefour même de l'intellectuel et de l'affectif. Elle serait l'équivalent au point de vue social du système psycho-affectif qui structure et oriente les instincts, construit une représentation ou vision du monde, opère l'osmose entre le réel et l'imaginaire à travers symboles, mythes, normes, idéaux, idéologies...etc.

Selon l'UNESCO¹⁷, la culture est définie d'une manière générale mais en même temps détaillée. Elle touche tous les aspects de la vie humaine qui font partie de la culture individuelle et collective. On met l'accent sur différentes cultures et non pas une seule culture. Ils se différencient par des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs. Cela est clairement démontré dans la citation suivante :

*« La culture, dans son sens large, peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »*¹⁸

1.3 Théorie de la culture

En s'inspirant des travaux de Gustave Klemm (10 volumes de 1848 à 1852), l'anthropologue anglais Edward B. Tylor, l'un des fondateurs de l'anthropologie culturelle, propose une seule définition aux deux notions civilisation et culture. Ils les considèrent comme étant synonymes. Donc, la culture et civilisation, *entendue dans son sens ethnographique étendu, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale,*

¹⁶ <https://www.universalis.fr/>, consulté le 3/2/2025

¹⁷ L'UNESCO est l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle contribue à la paix et à la sécurité en promouvant la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information. L'UNESCO encourage le partage des connaissances et la libre circulation des idées afin d'accélérer la compréhension mutuelle et une connaissance plus parfaite de la vie de chacun. Les programmes de l'UNESCO contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable définis dans l'Agenda 2030, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2015.

<https://www.unesco.org/fr/bref>, consulté le 3/2/2025

¹⁸Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982. <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html>, consulté le 3/2/2025

les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société»¹⁹.

En sociologie, Le terme culture va se développer lentement bien qu'elle soit utilisé par les sociologues en *particulier Albion Small, Park, Burgess et surtout Ogburn...Mais il fait maintenant partie du vocabulaire de la sociologie aussi bien que de l'anthropologie* (ibidem)

Rioux dans son article daté de 1950, met en avant la nature dynamique et évolutive de la culture. Sa transmission de génération en génération la met dans une situation problématique où les transformations sociales jouent un grand rôle. Elle est enrichie, ou même appauvri à cause de ce processus de transmission. Selon la même source, c'est la génération qui contribue à la sauvegarde de l'héritage culturel ou à sa perte.

Cet auteur décrit la culture comme une nature seconde qui s'ajoute à une autre acquise dès la naissance. C'est une culture qui dépasse la nature biologique de l'être humain et qui se généralise dans l'ensemble des capacités intellectuelles, sociale et émotionnelles permettant de l'adoption des comportements et des idées propre à l'environnement culturel auquel il appartient. Voici l'intégralité de sa citation :

« Le concept de culture s'applique encore à cet héritage cumulatif que de génération en génération les hommes se transmettent, qu'ils enrichissent, transforment, appauvrissent et quelquefois dilapident.... Cet héritage social que chaque société se transmet d'une génération à l'autre en y mettant elle-même sa marque, c'est le produit de ce processus dont nous venons de parler. Culture peut être dit du processus et du produit. Envisagée sous le premier aspect la culture humaine nous apparaît donc comme une nature acquise, une nature seconde qui se surajoute à la nature innée de l'homme et qui lui permet de développer ses potentialités et de vivre pleinement sa vie d'homme. La culture humaine consiste donc en formes acquises de comportements, de sentiments et d'idées. »²⁰

Maurice Mauviel (2011) propose une étude historique et comparative pour analyser le rapport entre la culture et l'identité. Son travail de recherche ne se limite pas à la France mais

¹⁹ Extraits du chapitre IV: «Culture, civilisation et idéologie», de GUY ROCHER, Introduction à la SOCIOLOGIE GÉNÉRALE. Première partie: L'ACTION SOCIALE, chapitre IV, pp. 101-127. Montréal: Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1992, troisième édition

²⁰ Rioux, M. (1950). Remarques sur la notion de culture en anthropologie. Revue d'histoire de l'Amérique française, 4(3), 311-321. <https://doi.org/10.7202/801651ar>

dépasse ses frontières pour démontrer les autres facettes de ce rapport. Il élargit son étude vers d'autres contextes avec la perspective de comparer les points de vue et les théories dans les sciences sociales tel que l'anthropologie, la sociologie. Son but est de définir la culture et l'identité à travers le temps mais dans des lieux différents. Voici une citation qui démontre son point de vue :

« Maurice Mauviel propose d'examiner le couple identité- culture nationale, non pas du simple point de vue hexagonal et sans perspective historique, mais sur la longue durée et de façon comparative. Il recèle également des compléments et approfondissements divers sur l'histoire du concept de culture en sciences sociales. »²¹

Plivard (2014) postule que les différentes facettes de la notion de culture sont éclairées grâce aux travaux des ethnologues. Pour les universalistes, toute culture est issue d'une culture originelle. Selon la conception particulariste, la culture est définie en fonction de son rapport avec l'environnement et la personnalité. Ces deux conceptions traversent le champ de la psychologie et déterminent les différentes orientations de recherche²². Son étude va mettre le doigt sur plusieurs notions clés pour la transmission de culture tel que : l'enculturation, la socialisation, l'acculturation, les stratégies identitaires et les valeurs ; cela est clairement démontré dans la citation suivante :

« Le caractère « transmissible » de la culture nous a conduits à évoquer les notions d'enculturation, de socialisation et surtout d'acculturation, porte d'entrée de la notion de stratégie identitaire. Enfin, nous nous sommes penchés sur une composante essentielle de la culture ; les valeurs. »

1.4 La notion de culture en France

²¹ Chakroun, G. (2012). Compte rendu de [L'histoire du concept de culture. Le destin d'un mot et d'une idée, de Maurice Mauviel]. *Alterstice*, 2(1), 103-107. <https://doi.org/10.7202/1077557ar>

²² Plivard, I. (2014) . Chapitre 1 - La notion de culture. *Psychologie interculturelle*. (p. 7 -46). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/psychologie-interculturelle--9782804185275-page-7?lang=fr>

Pour voir de plus près l'évolution de la définition de notion de culture en France, on va faire appel à l'article de Régis Meyran(2009)²³, qui trace le chemin de cette définition selon un ordre chronologique.

Le concept de culture était absent durant l'entre deux guerres mondiales ; c'était la notion de civilisation qui dominait les études anthropologiques et ses sous disciplines. Marcel Mauss et Emile Durkheim parlaient de civilisations primitives. Par contre André Varagnac insistait sur la civilisation traditionnelle dans le folklorisme. Quant à George Montadon introduisait la notion de culture dans la discipline.

Après la seconde guerre mondiale, Claude Lévi-Strauss développe le concept américain « culture » et l'introduit dans sa théorie structuraliste. Il évoque le rapport culture nature race dans ses livres : « les structures élémentaires de la parenté » en 1949 et Race et histoire en 1952.

Dans les années 1950, en opposition à Lévi Strauss qui a donné un sens figé à la notion de culture, Georges Balandier propose un sens plus dynamique à la notion de culture. Il s'intéresse plus aux bouleversements politiques et les événements historiques qui façonnent la culture de l'être humain et de la société qui est en perpétuel changement.

Application

Activité 1 :

Différence entre culture et civilisation : Présentation avec power-point

Exemple :

²³ Régis Meyran, « Genèse de la notion de culture : une perspective globale », *Journal des anthropologues* [En ligne], 118-119 | 2009, mis en ligne le 10 juillet 2014, consulté le 03 février 2025. URL : <http://journals.openedition.org/jda/4188> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.4188>



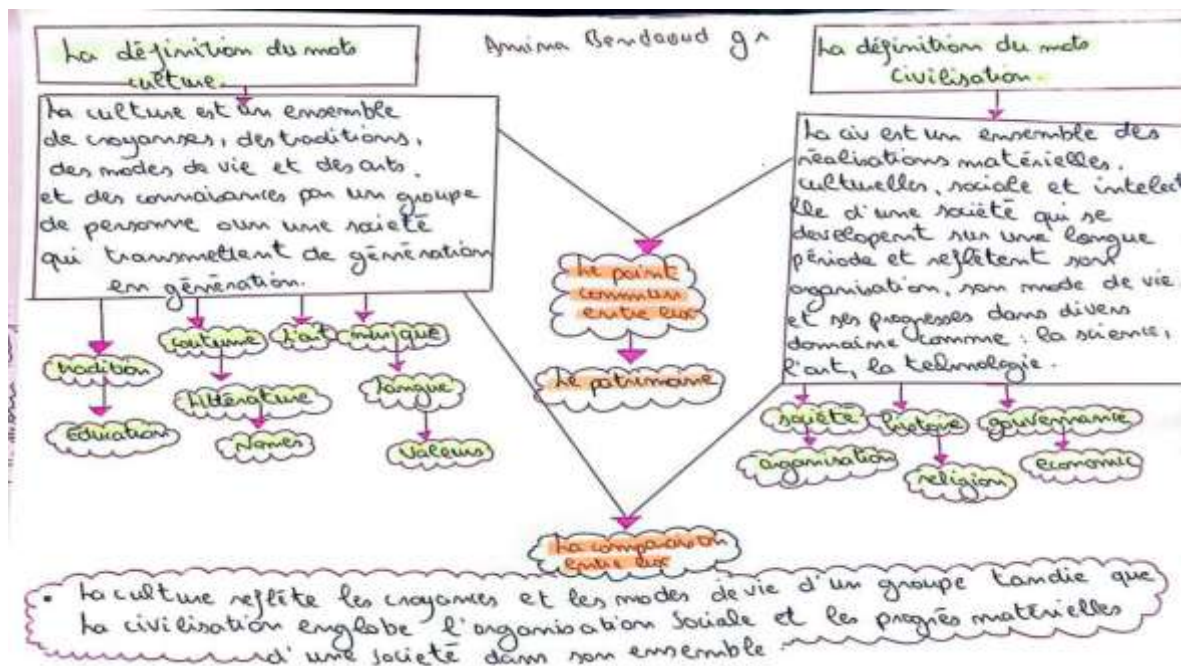


Activité 2 : à l'ère de l'Internet qui est un outil d'intégration mondiale et face aux convergences entre systèmes politiques des Etats, peut-on parler d'une civilisation mondiale ?

Travail en groupe : présentation d'un débat



Travail du premier groupe : Tourba Kheira



Les éléments fondateurs de la culture

Les éléments fondateurs de la culture représentent les bases de sa définition. Les valeurs, les normes, les institutions et la langue maquent les principes d'une société, unissent les groupes humains. Ces éléments jouent un rôle important dans la conservation du patrimoine culturel et la construction de l'identité nationale.

1. Les valeurs

Les valeurs sont acquise des l'enfance. On nous apprend à respecter l'autre, à être poli, à aider les pauvres. Ils représentent *les croyances profondes sur lesquelles nous nous appuyons pour déterminer ce qui est bon, juste, acceptable et souhaitable et ce qui est mauvais, erroné, inacceptable et indésirable*²⁴. Voici quelques exemples de valeurs universelles qui structurent la culture d'une société :

- La liberté d'expression ;
- L'égalité et la justice ;
- La fraternité (aide humanitaire, respect des différences) ;
- Tolérance (accepter les diversités culturelles) ;
- Honnêteté (transparence et intégrité professionnelle et personnelle) ;
- Le travail (le sérieux et l'assiduité, suivre l'éthique et la déontologie professionnelle) ;
- La responsabilité (protection de l'environnement, de la famille et des biens publics).



Source 1: <https://www.editions-chu-sainte-justine.org/livres/respect-301.html>, consulté le 5/2/2025

Source 2 : <https://www.eurekoi.org/societe-cest-quoi-la-fraternite/>, consulté le 5/2/2025

²⁴<https://ecampusontario.pressbooks.pub/competencesinterculturelles/chapter/values-as-cultural-lenses-2/>, consulté le 5/2/2025

2. Les normes

Ce sont des règles imposées par les institutions ou par la société. En fait, la vie quotidienne est régie par ces normes. Tout ce que fait l'homme est soumis à ce règlement. On travaille en respectant une éthique professionnelle, on étudie à l'université ou à lycée, on doit respecter le règlement dans tous les lieux : dans la rue, à la bibliothèque, à la maison, dans un stade de football....il faut respecter cette loi prescriptive. Demeulenaere (2003) dans son article sur les normes culturelles insiste sur l'idée suivante²⁵ :

« Ce que font les gens est organisé en fonction de règles qui ont une force prescriptive certaine et orientent les comportements vers certaines directions. Cela avait bien été remarqué par Durkheim lorsqu'il mettait en avant l'unité de comportement des membres d'une société en matière de vêtement, de nourriture, de forme des bâtiments, de langue, etc. »

On cite les normes juridiques quand il s'agit de lois qui sanctionnent le tueur et le voleur. Les normes sociales exigent l'utilisation des formules de politesse dans une discussion. Les normes morales font partie de la personnalité de l'individu ; par exemple, il ne faut pas mentir, il ne faut pas trahir la confiance d'un proche, d'un ami ou d'un parent. Enfin, les normes religieuses et culturelles découlent des croyances, des traditions et des principes religieux d'une société.



Source : <https://www.shutterstock.com/fr/image-vector/social-norms-word-concepts-banner-community-2083371352>, consulté le 5/2/2025

²⁵ Demeulenaere, P. (2003) . Les normes culturelles. Les normes sociales Entre accords et désaccords. (p. 249 - 277). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/les-normes-sociales--9782130539056-page-249?lang=fr>.

3. Les institutions

Ce sont des structures officielles conçues pour un objectif précis : la diffusion et la protection du patrimoine culturel et social d'un group d'individu. Elle joue un rôle fondamental dans la préservation et la transmission de la culture. On distingue :

- les institutions religieuses ; par exemple, les églises, les mosquées, les écoles coraniques et les monastères ;
- Les institutions culturelles : les maisons de culture
- Les institutions politiques et législatives : ministère de la culture, associations culturelles
- Les institutions éducatives : les écoles, les universités ;
- Es institutions artistiques : musée, théâtre, opéra ;
- Les institutions médiatiques : la télévision, la radio, réseaux sociaux, presse

4. La langue(s)

La langue est l'élément pivot de la culture. C'est un moyen de transmission qui facilite la diffusion des supports culturels. D'ailleurs, la naissance de la langue est considérée comme la fin de la période de la préhistoire et le début des grandes civilisations. La création de l'imprimerie a contribué en grande partie à la diffusion de la culture, de la littérature et des traditions et croyances. Selon l'article de Nicole Rauzduel-Lambourdiere (2007)²⁶ :

« Une langue est un système structuré de signes oraux ou écrits qui permettent aux hommes de se représenter la réalité et de communiquer, en associant un sens et une marque graphique, sonore, gestuelle. La langue, constituant un code, permet à l'homme de réaliser une aptitude, le langage, qui lui est propre, à travers l'acte de la parole, car chaque sujet pense avec les éléments d'une langue, pour se comprendre, comprendre le monde et ses semblables, et communiquer avec eux. »

²⁶ Nicole Rauzduel-Lambourdiere, « Langage, Langue et Culture », *Recherches et ressources en éducation et formation* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 24 avril 2020, consulté le 04 février 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rref/141> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rref.141>

Que ce soit orale ou écrite, la langue permet à l'homme de communiquer, d'exprimer ses idées et ses sentiments. Elle est associée au non verbal et au para-verbal qui, eux aussi, contribuent la construction du sens. Elle est considérée comme un code personnalisé ; chaque groupe social possède une langue non seulement de communication mais aussi de réflexion.

La langue française comme toute autre langue a évolué dans le temps. Ses différents états au cours des siècles, dans des contextes différents, reflètent la culture et la civilisation de son époque. Dans les pages suivantes, nous allons voir l'évolution de la langue française et les événements qui ont contribué à son développement

Application

Activité 1 : associez chaque valeur à sa définition

Valeurs	Définitions
La fraternité	Lien qui existe entre les personnes appartenant à la même organisation, qui participent au même idéal.
Le respect de l'autre	partager, aider, accompagner, soutenir, accepter, intégrer, protéger, prendre soin, se soucier
La solidarité	consiste à faire preuve de respect, d'intégrité et à avoir conscience de soi.
L'égalité	Fait de se montrer valeureux dans une situation dangereuse ou compliquée
L'honnêteté	une valeur essentielle pour vivre ensemble dans une démocratie. Cela passe par l'acceptation
La bravoure	un principe à valeur constitutionnelle. Les personnes dans la même situation doivent être traitées de manière identique

Activité 2 : trouvez les valeurs exprimées dans les énoncés suivants :

1. Un étudiant refuse de tricher : valeur de
2. Les enfants offrent de la nourriture aux pauvres : valeur de
3. Un jeune admet les reproches de ses parents sans discussion : valeur de

4. Une personne qui dit la vérité malgré le résultat : valeur de
5. Le juge applique la loi même sur son fils : valeur de
6. Le citoyen palestinien combat l'ennemi jusqu'à la mort : valeur de

Activité 3 : quel est le rôle des institutions suivantes :

- La bibliothèque ;
- Le théâtre ;
- La maison de culture ;
- La télévision ;
- La presse écrite.

Activité 4 : choisissez une institution culturelle et expliquez en quoi consiste son rôle dans la société. Avec des exemples et des arguments.

Activité 5 : identifiez la langue ou les langues dominantes dans les cultures suivantes, expliquez pourquoi :

- La culture berbère ;
- La culture musulmane ;
- La culture égyptienne ;
- La culture africaine ;
- La culture américaine ;
- La culture dominicaine ;
- La culture des pays bas ;
- La culture libanaise.

L'évolution de la langue française

1. L'origine de la langue française

La langue française appartient à la famille des langues indoeuropéennes installées en Europe. Celles-ci se subdivisent en plusieurs branches importantes : l'anatolien dans la partie asiatique de la Turquie et de quelques régions du nord de la Syrie. L'indo-iranien en Inde, l'iran et le Pakistan. Le grec dans le sud du Balkans, dans la péninsule de Péloponnèse, et dans la mer Egée. L'italique en Italie. Le Celtique qui dominait une partie importante de l'Europe à savoir l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, les îles britanniques. Ainsi que le germanique, l'arménien, le tocharien, le balto-slave et l'albanais²⁷. Comme cela est démontré dans la carte géographique suivante :



Source : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/famindeur.htm>, consulté le 7/10/2024

Donc, la plupart des communautés qui occupaient la France et ses territoires parlait la langue gauloise issue de la langue celtique branche des langues indoeuropéennes.

²⁷ Violatti, C. (2014, mai 05). Langues indo-européennes [Indo-European Languages]. (C. Martin, Traducteur). World History Encyclopedia. Extrait de <https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-12793/langues-indo-europeennes/>, consulté le 06/10/2024

Selon le livre de l'Histoire du français²⁸, Avec l'arrivée des romains, Jules Césars a réussi à imposer le latin dans tous le territoire conquit malgré la résistance des peuples celtiques. Au alentour de 50-51 avant JC, les Romains s'y installent, obligeant ainsi les peuples celtiques à se soumettre à toute forme d'autorité. Le latin envahit tous les domaines. L'amalgame des langues en présence et du latin va donner naissance à différentes langues romanes. Certaines sont toujours parlées d'autres ne le sont pas. Selon Tournier²⁹, l'évolution de la langue française est marquée par plusieurs étapes :

2. Du latin vulgaire au roman (5ème -10ème siècle)

Le français va prendre la forme d'un latin vulgaire issu du contact du latin écrit et des autres langues parlée en présence. C'est une langue appelée le « roman », sorte de créole à base latine et ingrédients celtes et germaniques, parlé en gallo-romanie, puis sous les Francs et leurs héritiers (ibidem).

Au début du 6^{ème} siècle, l'invasion des territoires romains par les différentes tribus venant de toutes les frontières va affaiblir l'empire romain. Les francs imposèrent leur loi sur les régions occupées à de profondes transformations dans tous les domaines. Le roman va donner place à la langue francique qui va s'étaler entre le Loire et Rhin. Voici une carte géographique qui démontre l'installation des différents royaumes barbares dans toute l'Europe :



²⁸ Isabelle Grégor. Histoire du français. P. 6. https://www.herodote.net/Textes/livre-francais_842.pdf, consulté le 6/10/2024

²⁹Tournier, M. (2002). *Propos d'étymologie sociale*. Tome 3 (1-). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditons.2198>

Source : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/la-naissance-et-le-developpement-de-la-langue-francaise-f1020>, consulté le 7/10/2024

3. Les dialectes d'oïl et d'oc (10ème-13ème siècle)

la France était divisée en deux territoires linguistiques. Dans le sud on parlait la langue d'oc où le « oui » se disait oc. Dans le nord, on parlait la langue d'oïl, ou le oui se disait oïl³⁰ en opposition à Si de l'italien et l'ibérique. Comme cela est démontré dans la carte géographique suivante :



Source : <https://histoire.savoir.fr/langue-doc-et-langue-doil/>, consulté le 7/10/2024

Ces deux langues représentent un entremêlement des dialectes présents dans le royaume de France. *Les grands textes héroïques et courtois du 11^{ème} et 12^{ème} siècle ne sont ni parisiens ni « purs » dialectalement. « Leur langue est du français coloré de dialectismes »* (R.L. Wagner)³¹. Par ailleurs, la langue qui dominait c'était la langue de Roy car elle entretient un rapport complexe entre les parlers de la ville et celui de la cour de France. Au 13^{ème} siècle, le *françois* devient la langue des milieux dominants jusqu'à Belgique. Petit à petit la langue se purifie et se simplifie grâce à des réductions ; une *délatinisation* qui se

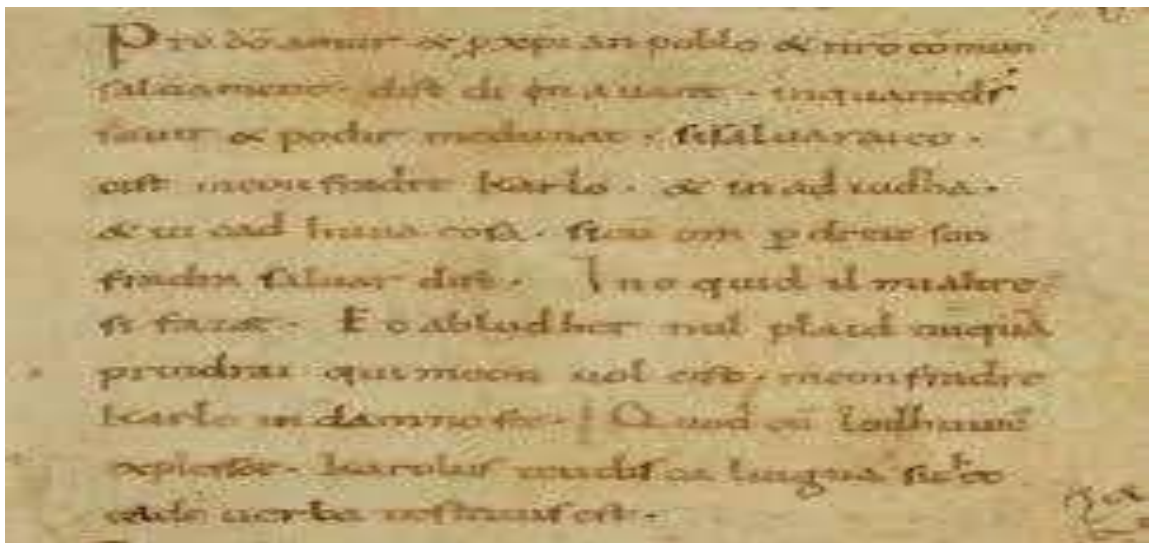
³⁰ <https://www.espacefrancais.com/histoire-de-la-langue-francaise/>, consulté le 7/10/2024

³¹ Tournier, M. (2002). *Propos d'étymologie sociale*. Tome 3 (1-). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.2198>, consulté le 12/10/2024

manifeste par le raccourcissement des mots. C'était une période où du français a fait émerger plusieurs dialectes.

4. Le serment de Strasbourg

C'est le plus ancien texte écrit en langue française. Selon le dictionnaire Larousse encyclopédie³² c'est un serment prononcé à Strasbourg par les Charles le Chauve, le frère de Lothaire et Louis le Germanique, son demi frère. Le but de serment est de confirmer l'alliance entre les deux armées.. Après avoir vaincu Lothaire, l'héritier de Charlemagne à Fontenay-en-Puisaye(841), Charles le Chauve et Louis le Germanique se rencontrèrent P à Strasbourg, pour confirmer leur alliance devant leurs troupes. Les serments prononcés par Charles et les soldats de Louis étaient en langue tudesque, et ceux prononcés par Louis et les soldats étaient en langue romane (14février 842). C les deux rois prennent le pouvoir de deux parties différentes de la France, Charles va prendre la partie francophone et Louis la partie germanique. C'était un partage linguistique. Voici l'image de serment :



5. Le moyen français (fin 13^{ème} -15^{ème} siècles)

Cette dénomination exprime la volonté de cerner un espace linguistique entre le roi et le peuple et entre province et la capital Paris,, qui est devenu au 13^{ème} un carrefour d'échange culturel, linguistique, et socioéconomique. Le français moyen tend à éliminer les traits dialectaux. On parlera d'une langue qui triomphe au triomphe du roi (Philippe de Beaumanoir 1283)³³. Elle est née dans une période d'instabilité politique et sociale marquée

³² https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/serment_de_Strasbourg/145310, consulté le 12/10/2024

³³ Tournier, M. (2002). *Propos d'étymologie sociale*. Tome 3 (1-). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.2198>, consulté le 12/10/2024

par la guerre de cent ans et la peste noire. Elle se caractérise par : la simplicité, la latinisation ; de nombreux mots latins apparaissent dans le vocabulaire de la langue française.

6. Le « bon usage » préclassique et classique (16^{ème}- 18^{ème} siècle)

C'est le français de la renaissance qui s'impose dans les parlers locaux et au latin d'écrit. C'est une langue qui se concrétise sur le terrain à travers les institutions et dans la création littéraires, comme le mentionne Tournier (2002 :10) :

« Au 16^e siècle, l'action royale en faveur d'un langage noble se lit dans la création du Collège des lecteurs royaux (1530) contre la Sorbonne latinisante, dans celle d'une Imprimerie royale (1543) créatrice de caractères, dans le soutien apporté aux humanistes et la promotion des poètes de la Pléiade, portés comme Ronsard au faite des honneurs. Leur action encouragée par l'État met au point des normes de prononciation, d'écriture et de grammaire, par un lent travail qui se prolongera durant trois siècles. De la Défense et illustration de la langue francoyse (1549) de Du Bellay au Discours sur l'universalité de la langue française (1784) de Rivarol, des cercles réunis autour de Marguerite de Navarre aux séances réformatrices des « philosophes » à l'Académie, les réflexions tournent d'abord autour de l'« excellence » du français, de la recherche de règles et du « bien-dire ».

Les écrits de cette époque enrichissent la littérature et la langue française. Parmi les écrivains qui l'ont marqué, on cite³⁴ : François Malherbe (1555-1628), poète de la Cour d'Henri IV, était le chef de la nouvelle école littéraire du classicisme ; C. Vaugelas, à travers l'Académie française (fondée en 1635), va continuer le chemin de Malherbe et tente de réglementer la langue à travers le Bon usage ; Pierre Corneille avec le Cide 1637 ; Jean de la Bruyère ; et Jean de la Fontaine,

Le français classique apparaît en réaction contre les habitudes dialectales et le latin savant. Mais malgré cela on trouve des mots empruntés au latin et même aux dialectes. Les grammairiens tentent de réglementer la langue mais l'influence des autres langues s'avèrent

³⁴NOTES DE COURS D'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE (CIREP), UNIVERSITE DE LISALA, <https://e-courseware.cirep.ac.cd/wp-content/uploads/2024/03/UNITE-I-HISTOIRE-DE-LA-LANGUE-FRANCAISE.pdf>, consulté le 12/10/2024

obligatoire. Le phénomène d'emprunt se développe de plus en plus ; on trouve dans le français classique des mots italiens, espagnols, arabes, anglais, et même latins.

Au 18^{ème} siècle, la science va simplifier la langue française en y intégrant des mots scientifiques. *Les encyclopédies mettent en jeu un vrai trésor lexical dans la description des notions et des outils* (ibid., p.16).

7. Vers le français moderne (du 19^{ème} –jusqu'à nos jours)

Le français moderne est celui que nous connaissons aujourd'hui. C'est une langue qui s'est développée à partir du 17^{ème} siècle. Il se caractérise par des transformations linguistiques, phonétiques, grammaticales et lexicales importantes.

L'Académie française, la loi Guizot (1833-1835) a permis la fixation de la langue française et sa propagation dans toute la France. Au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle, les écrivains ont passé d'un système rythmique à un système logique. Chateaubriand dans sa Grammaire des grammaires en 1819, Girault-Duvivier défendait la séparation du sujet du verbe par une virgule au nom de la nécessité de la diction. Chez V. Hugo, le sujet a toujours cette liaison logique avec le verbe³⁵.

C'est un français accessible à tout le monde, les mots latins disparaissent de plus en plus, les formes grammaticales vont se simplifier. Par exemple, le passé antérieur va être supprimé de l'oral. Le lexique va être enrichi avec les emprunts aux différentes langues. Aussi les dictionnaires vont permettre de stabiliser l'orthographe³⁶.

8. Les anciens dictionnaires

³⁵ <https://www.espacefrancais.com/histoire-de-la-langue-francais>, consulté le 4/1/2025

³⁶ Brunot, F. (1905-1927). *Histoire de la langue française des origines à 1900* (Vols. 1-13). Paris : Armand Colin.



Source de l'image 1 : <https://www.legrenierdelisette.com/produit/ancien-petit-dictionnaire-francais-1858/>, consulté le 1/2/2025

Source de l'image 2 : <https://www.brocanteurdudimanche.fr/portfolio/ancien-dictionnaire-larousse-dictionnaire-1900/>, consulté le 1/2/2025

8. Les nouveaux dictionnaires



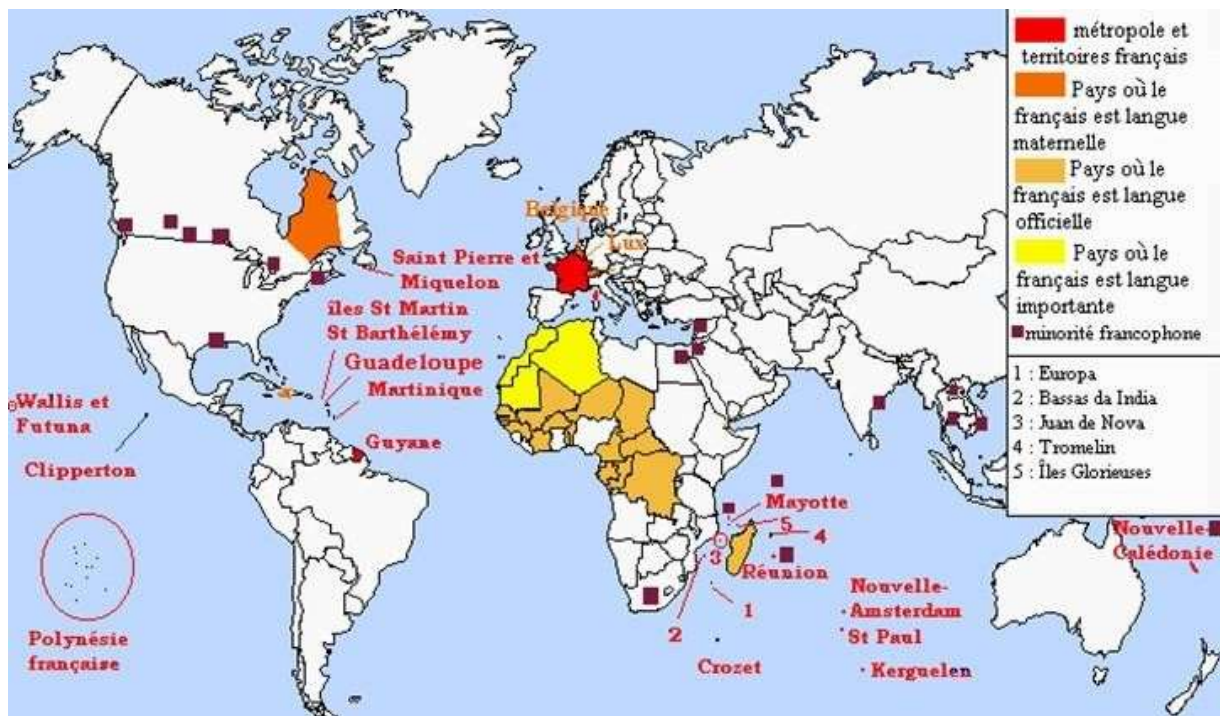
Source de l'image 1 : <https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/langue/dictionnaire-le-robert-de-poches-plus-langue-francaise-9782321016564.html>, consulté le 1/2/2025

Source de l'image 2 : <https://www.eyrolles.com/Loisirs/Livre/nouveau-dictionnaire-de-francais-9782035827012/>, consulté le 1/2/2025

La carte du français dans le monde

1. La place du français dans le monde

Le français est une langue mondiale, elle a réussi à s'imposer grâce à la politique de colonisation et grâce à ses institutions. Elle est considérée comme langue première, seconde ou étrangère. Elle conserve son statut malgré la promotion de la langue anglaise.



Source : <https://slideplayer.fr/slide/10880952/>, consulté le 2/2/2025

La carte géographique montre la répartition de la langue française dans les continents du monde. Elle est parlée par 343 millions de personnes³⁷. C'est la cinquième langue parlée dans le monde, comme cela est montré dans l'image suivante :

³⁷ L'ODSEF dévoile aujourd'hui le 1er octobre les résultats des estimations du nombre de francophones dans le monde en 2024 en s'appuyant sur le tout dernier exercice d'estimations et de projections des populations des Nations Unies.

https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/uploads/Pr%C3%A9sentation_FRANCOSCOPE_20241001.pdf, consulté le 2/2/2025



2. Application

Activité 1 :

Associez chaque pays au statut du français correspondant :

- L'Algérie : français langue.....
- Le Canada : français langue.....
- La Tunisie : français langue.....
- La Turquie : français langue.....
- L'Amérique : français langue.....
- L'Espagne : français langue.....
- La Guadeloupe : français langue.....
- La Martinique : français langue.....
- Le Sénégal : français langue.....
- La Suisse : français langue

Activité 2 :

Analysez la carte géographique suivante en précisant les non des pays francophones :



Source : <https://atlasocio.com/cartes/recherche/selection/langue-francais-locuteurs.php>,
consulté le 7/2/2025

Activité 3 : question pour débat

Actuellement, quelle est la langue dominante : le français ou l'anglais ? Et pourquoi ?

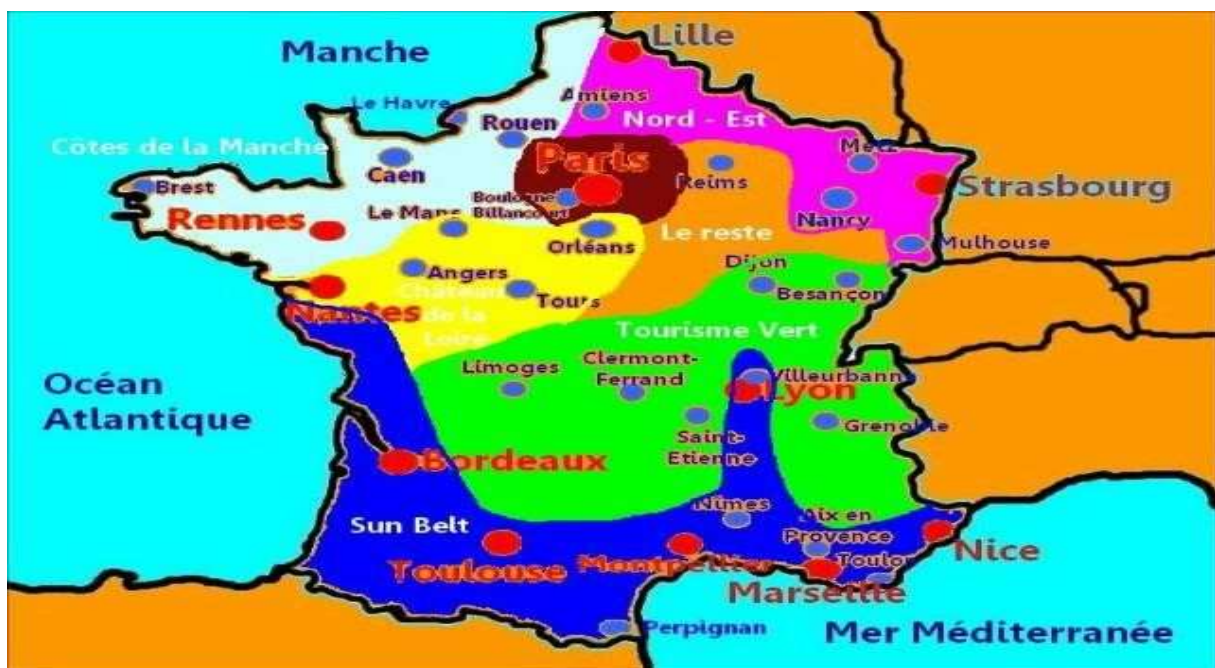
- Un groupe pour le Français
- Un autre groupe pour l'Anglais

La France contemporaine

1. La géographie de la France

La France est située ouest de l'Europe occidentale. Elle partage ses frontières terrestres avec plusieurs pays de l'Europe : au nord, la Belgique et Luxembourg ; à l'est, l'Allemagne ; au sud-est, la Suisse et l'Italie ; au sud, Monaco ; au sud ouest, l'Espagne. Ses frontières maritimes comprennent la mer du nord et la Manche au nord, l'océan Atlantique à l'ouest et la mer Méditerranée au sud.

Sa forme géographique lui a donné la nomination de l'Hexagone. Sa superficie est environ 550000km². Elle est classée parmi les cinq premières puissances économiques mondiales (la l'Amérique, la Chine, le Japon et l'Allemagne. Son armée est la plus grande dans toute l'Europe; au niveau mondiale, elle est classée quatrième. Sans oublier sa puissance nucléaire. Elle abrite 66,9 millions de personnes (64,5 millions dans le territoire métropolitaine et 2,4 millions dans les pays d'Outremer)³⁸. Ses principales villes sont : Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Nice, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Toulon, Grenoble.

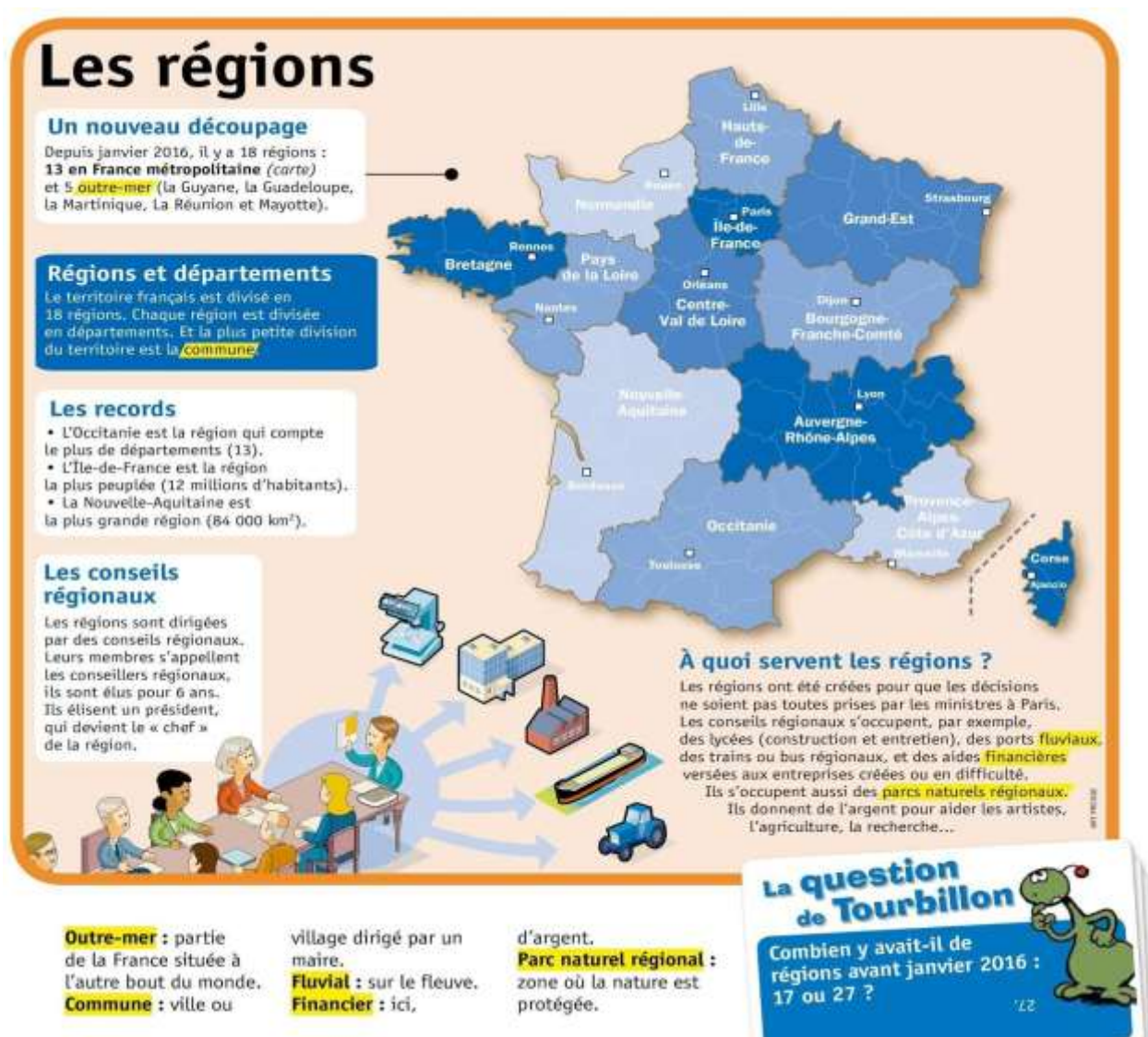


Source : <https://www.youtube.com/watch?v=zymObk9MNKk>, consulté le 6/2/2025

³⁸ https://campus.hubscuola.it/content/uploads/2020/01/c7_fr_geographie_lettura.pdf, consulté le 6/2/2025

2. Les régions de la France

La France est découpée en 18 régions, 13 en France métropolitaine et 5 outre-mer. Chaque région est dotée d'un conseil régional et d'un comité économique et social. Le premier a un pouvoir de décision, tandis que le second reste consultatif³⁹.



³⁹ https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/france_regions.htm, consulté le 6/2/2025

Source : <https://laloco.org/apprendre-le-francais/connaitre-la-france/la-geographie-de-la-france>, consulté le 6/1/202

3. Le climat de la France

La France appartient au domaine tempéré, ses climats sont modérés. Il y a quatre climats⁴⁰ :

- Le climat océanique : l'Atlantique et la manche avec hivers doux et été frais ;
- Le climat semi-continental : dans les plains et les collines avec hivers très froid et été très chaud ;
- Le climat méditerranéen : hivers doux et été très chaud ;
- Le climat montagnard : les Alpes, les Pyrénées, le Jura avec température instable, hivers enneigé et été doux.



Les climats en France

L'Europe (dont la France) est dans la zone climatique tempérée. Cette zone se caractérise par quatre saisons différentes, marquées par les variations de température et de précipitations.

La France est soumise à trois grandes influences climatiques : océanique, méditerranéenne et continentale.

1/ Indique sur la carte une ville ou région ayant un climat :

- Océanique :
- Méditerranéen :
- Continental :
- Montagnard :

2/ relie chaque climat à son descriptif et à la photo qui lui correspond :

Climat océanique	Climat méditerranéen	Climat continental	Climat montagnard
Il se caractérise par les hivers doux et des étés frais. Il couvre les deux tiers du territoire ouvert sur l'océan. Les précipitations sont régulières dans l'année.	La température diminue lorsque l'altitude augmente. C'est surtout le fort enneigement en hiver qui caractérise ce climat.	Ce climat connaît des hivers doux et des étés chauds et secs. Ce climat attire les touristes. Les précipitations sont plus importantes en automne.	A l'Est, les étés sont très chauds et les hivers très froids (les températures sont souvent inférieures à 0°C). Il pleut peu et presque seulement sous forme d'averse l'été.



La France du Sud est beaucoup plus chaude et beaucoup plus ensoleillée que la France du Nord. L'air venu de l'océan adoucit en hiver les températures le long de la côte atlantique.

⁴⁰https://www.assistancescolaire.com/enseignant/college/ressources/base-documentaire-en-geographie/france_climates, consulté le 6/2/2025

Source : <https://ar.pinterest.com/pin/756393699933450829/>, consulté le 6/2/2025

Application

Activité 1 :

Résumez le contenu de la vidéo présentée sur la géographie de la France. La vidéo est tirée du site You Tub avec le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=zymObk9MNKk>.

Voici de captures d'écran de deux séquences de la vidéo :





Activité 2 :

Répondez aux questions suivantes :

- Combien y-t-il de climats en France ?
- Que doit-on étudier pour définir le climat ?
- Que signifie le climat méditerranéen ?
- Quel est la machine qui mesure la pluie ?
- Quel est le climat à Lyon ?
- A quoi sert l'anémomètre ?
- Comment s'appelle la ligne imaginaire séparant la terre ?
- Quel climat regroupe l'ensemble des montagnes ?

Source des questions : <https://www.quizz.biz/quizz-226566.html>, consulté le 7/2/2025

Dialectes et parlers régionaux

1. Définition des concepts

Avant de citer les différents dialectes et langues régionales en France, il est judicieux de définir d'abord le dialecte et la langue régionale. Le dialecte vient du mot grec *dialektos* qui veut dire « conversation, discussion, langage ; manière particulière de prononcer, de parler »⁴¹. Deux conceptions importantes traitent la signification de dialecte :

- Famille de parlers génétiquement apparentés qui partagent, à l'intérieur d'une langue variable dans l'espace, un certain nombre de traits secondaires permettant un certain degré d'intercompréhension ;
- Système linguistique principalement oral, utilisé dans une localité déterminée et qui est perçu par les utilisateurs comme un (sous-) système différent de la langue nationale. (ibidem)

Donc, la définition de dialecte est principalement liée à l'espace géographique limité et l'appartenance à une variété standard qui est la langue mer. Selon une approche linguistique et génétique, le dialecte représente l'ensemble de parlers issus de la même famille, qui ont des caractéristiques permettant l'intercompréhension entre les individus. Selon une approche sociolinguistique, il est considéré comme un système oral différent de la langue nationale. Contrairement au Patois⁴², considéré comme inférieur et propre au monde rural.

Une langue régionale est définie comme une langue d'une autre origine : latine, germanique, celtique, ou origine inconnue comme le basque⁴³. Ce sont des langues qui restent ancrées dans le quotidien de ses locuteurs malgré les événements historiques qui l'ont influencé.

2. Les dialectes et langues régionales en France :

⁴¹ Depau, G. (2021). Dialecte. Langage et société, Hors série(HS1), 105-110. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0106>

⁴² Parler local employé par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale.

⁴³Henriette Walter, « Les langues régionales face au français », Modèles linguistiques [En ligne], 66 | 2012, mis en ligne le 26 février 2013, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/280> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.280>, consulté le 1/1/2025

1. Les langues d'oïl (au nord de la France), issues du latin qui ont donné naissance au français d'aujourd'hui :
 - Le normand (Normandie)
 - Le picard (Hauts-de-France)
 - Le champenois (Champagne-Ardenne)
 - Le gallo (Bretagne orientale)
 - Le poitevin-saintongeais (Poitou, Saintonge)
2. Les langues d'oc (le sud de la France), issues du latin mais différentes du français :
 - L'occitan
 - Le catalan
3. Les langues franco-provençales : au Alpes et Pyrénées
4. Les langues non latines :
 - le breton (Bretagne)
 - le basque (Atlantique et Pyrénées)
 - l'alsacien (dialecte germanique)
 - le lorrain francique (Lorraine)
5. les langues créoles et régionales d'Outre-mer (guyanais et guadeloupéen)

Voici deux cartes géographiques des langues régionales et dialectes :



Source : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s3_Ancien-francais.htm,

consulté le 8/2/2025



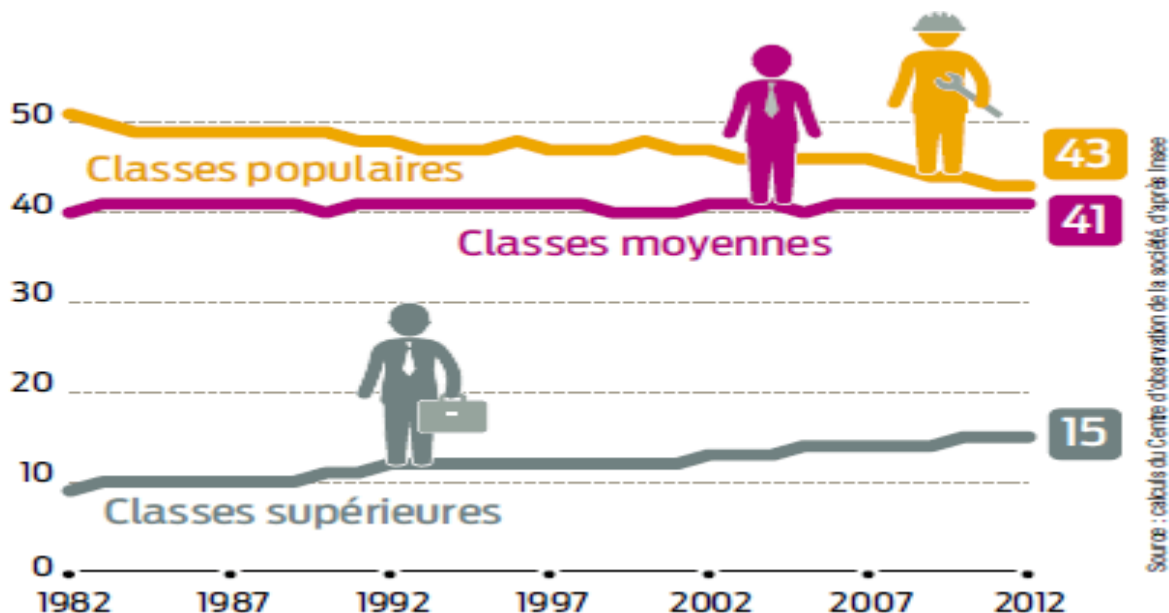
Source : <https://lingue-vive.com/quelle-est-la-langue-regionale-la-plus-parlee-en-france-apres-le-francais/>, consulté le 8/2/2025

Ethnies et classes sociales

Ethnie est un concept de base en ethnologie. Selon le dictionnaire Larousse, il est défini comme un groupement humain qui possède une structure familiale, économique et sociale homogène, et dont l'unité repose sur une communauté de langue, de culture et de conscience de groupe. C'est l'un des concepts les plus compliqués. J.-P. Chrétien l'appelle « fantôme de la référence de l'ethnologie, comme cela est montré dans la citation suivante :

« Ethnie est en effet l'un des concepts les moins bien théorisés de la discipline, et l'un des plus difficiles à manipuler. J.-P. Chrétien ne parle-t-il pas de l'ethnie comme « fantôme de référence de l'ethnologie » (Chrétien, 1989). Le terme ethnie est dérivé du grec ethnos par lequel les Grecs anciens désignaient l'ensemble des peuples qui n'étaient pas organisés en cités ... »⁴⁴.

Classe sociale est un concept central en sociologie, il est issu du latin *classis* qui veut dire un groupement de citoyens ayant une place dans la société et qui se distinguent des autres classes sociales par des traits distinctifs : l'habitat, l'éducation, le travail, son idéologie⁴⁵, ...etc. Selon l'image suivante, on distingue trois classes : la classe populaire, la classe moyenne et la classe supérieure :

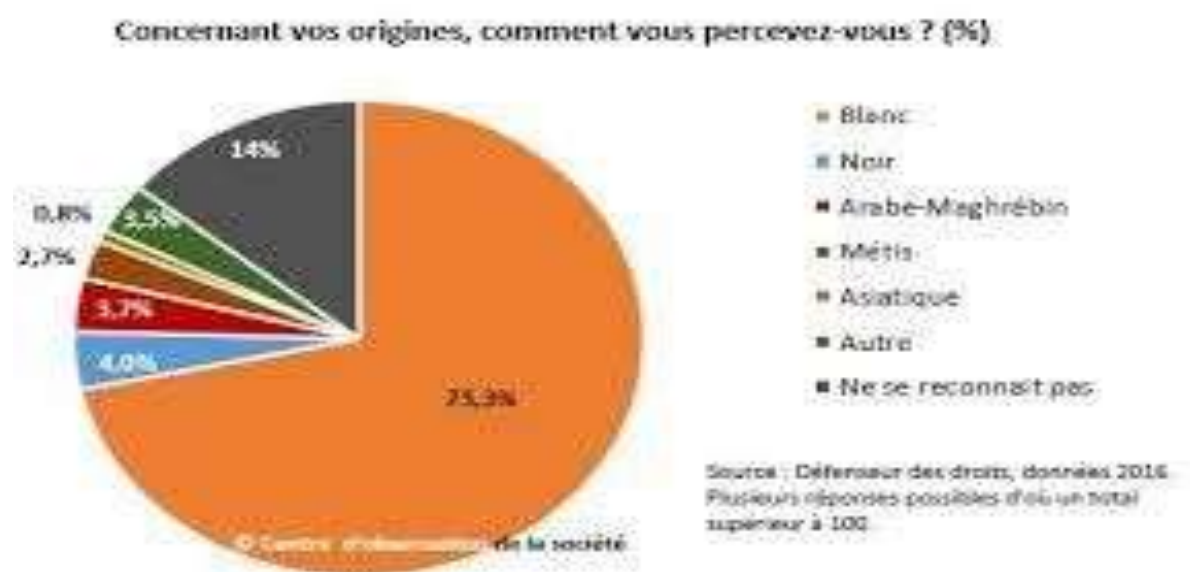


⁴⁴ Géraud, M., Leservoisier, O. et Pottier, R. (2016) . Chapitre 5. Ethnie. Les notions clés de l'ethnologie - 4e éd. Analyses et textes. (p. 67 -79). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/les-notions-cles-de-l-ethnologie--9782200615550-page-67?lang=fr>.

⁴⁵ https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/classe_sociale, consulté le 8/2/2025

Source : <https://www.google.com/imgres?q=Ethnie%20t%20classe%20sociale>, consulté le 8/2/2025

Au 1^{er} janvier 2023, population en France est de 68 millions d'habitants, avec 66 millions habitent en France métropolitaine. La croissance démographique est de 0,3% pendant l'année 2022⁴⁶. La fécondité chute, l'espérance de vie se redresse. La population est un mélange d'ethnies de différentes races : les Blancs, les Noirs, les Arabe-Maghrébin, les Métis, les Asiatiques, ainsi d'autre race inconnues. Voici le pourcentage de chaque ethnie:



Source : <https://www.google.com/imgres?q=statistique%20ethnique%20france&imgurl=>, consulté le 8/2/2025

Application :

Observez la carte géographique suivante et indiquez le nom des ethnies en France, en vous appuyant sur les couleurs des drapeaux :

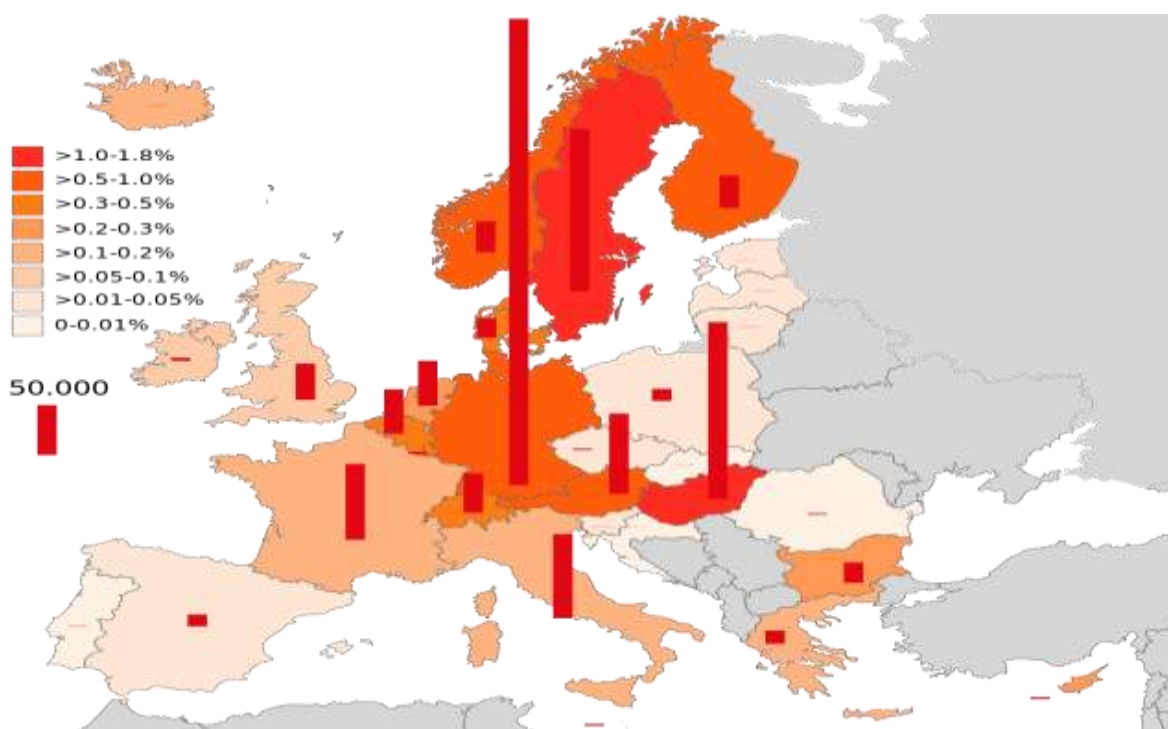
⁴⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6687000#:~:text=pendant%20la%20pand%C3%A9mie-,68%20millions%,>
consulté le 8/2/2025



Source : <https://barravel.wordpress.com/2021/04/12/les-communautes-ethniques-en-france-vues-par-paul-serant-1976/>, consulté le 8/2/2025

L'immigration contemporaine dans l'aire francophone européenne (France, Belgique, Suisse) :

L'immigration, qui veut dire l'installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays⁴⁷, est un phénomène mondial. Ses mouvements sont encore plus rapides que le passé ; des pays du sud au pays du nord. Ses flux migratoires sont influencés par l'histoire coloniale, les besoins économiques et les crises géographiques. Dans le graphe suivant, la hauteur des barres symbolise le nombre d'asile par pays. La coloration des pays représente le nombre de demandeurs d'asile rapporté à leur population.



Source :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_migratoire_en_Europe#/media/Fichier:Refugee_crisis_in_Europe_Q1-Q4_2015.svg, consulté le 9/2/2025

1. Aperçu historique des grandes migrations contemporaines

L'histoire des migrations est aussi ancienne que l'histoire de l'humanité ; l'australopithèque migrait vers des nouvelles terres où il trouvait des conditions de vie plus adaptables à son état physique. Par la suite, l'*Homo Habilis*, apparu il y a quelques deux millions d'années, puis

⁴⁷ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigration/41704>, consulté le 9/2/2025

*l'Hof1W Erectus, s'en furent à la conquête du monde et implantèrent les premières installations durables en raison de leur nombre et de leurs besoins croissants*⁴⁸. Donc, le phénomène de migration était un besoin et non une menace. Il permet à l'être humain d'exploiter librement de nouvelles espaces.

Avec le temps, il est devenu un problème à résoudre. D'une part, les déclarations des droits de l'homme instituent la liberté de circulation en 1789 (ibidem) ; d'autre part, on appelle à bloquer les immigrants venant des pays africains ou autres.

Au moyen âge, elles sont liées aux conquêtes, aux invasions et aux besoins économiques. Du XV au XVIIe siècle, les invasions cessent en Europe mais les migrations intérieures continuent à travers la circulation des travailleurs et des pèlerins, les expulsions des juifs et la fuite des protestants. Du VIIe au XIXe siècle, les européens migrent vers l'Amérique après la découverte de Christophe Colomb (1492). Et 12 à 15 millions d'Africains sont envoyés à ses colonies européennes en Amériques. Au XXe siècle, l'immigration s'accroît à cause des guerres, de la décolonisation et la reconstruction⁴⁹.

2. Les immigrants et la lutte pour les droits

Même si la migration est une expérience enrichissante, en particulier chez les jeunes, elle s'accompagne aussi de défis. Les migrants sont souvent confrontés à la discrimination, aux insultes et à la violation de leurs droits en raison des politiques de mise en place par le gouvernement du pays d'accueil, comme cela est expliqué dans la citation suivante :

*« La question de la protection et de la garantie des droits des travailleurs migrants (en situation régulière et irrégulière) n'est pas simplement une question de gouvernance en matière de migrations. Elle comprend la législation, l'inspection du travail, la santé et la défense des droits de l'homme. Les pratiques traditionnelles de gestion de la migration exacerbent la vulnérabilité des migrants. »*⁵⁰

⁴⁸ Dominach, H., & Picouet, M. (1995). *Les migrations*. Presses Universitaires de France. (Collection « Que sais-je ? »).

⁴⁹ https://education.migrationsenquestions.fr/histoire_migrations/A_LA_CARTE_SUPPORT_3.pdf, consulté le 9/2/2025

⁵⁰ <https://www.un.org/fr/chronicle/article/la-protection-des-droits>, consulté le 9/2/2025

Face à cette situation d'inégalité et d'injustice le combat commence; les migrants et leurs représentants vont mettre en place toutes les stratégies sociopolitiques pour arracher leurs droits tels que :

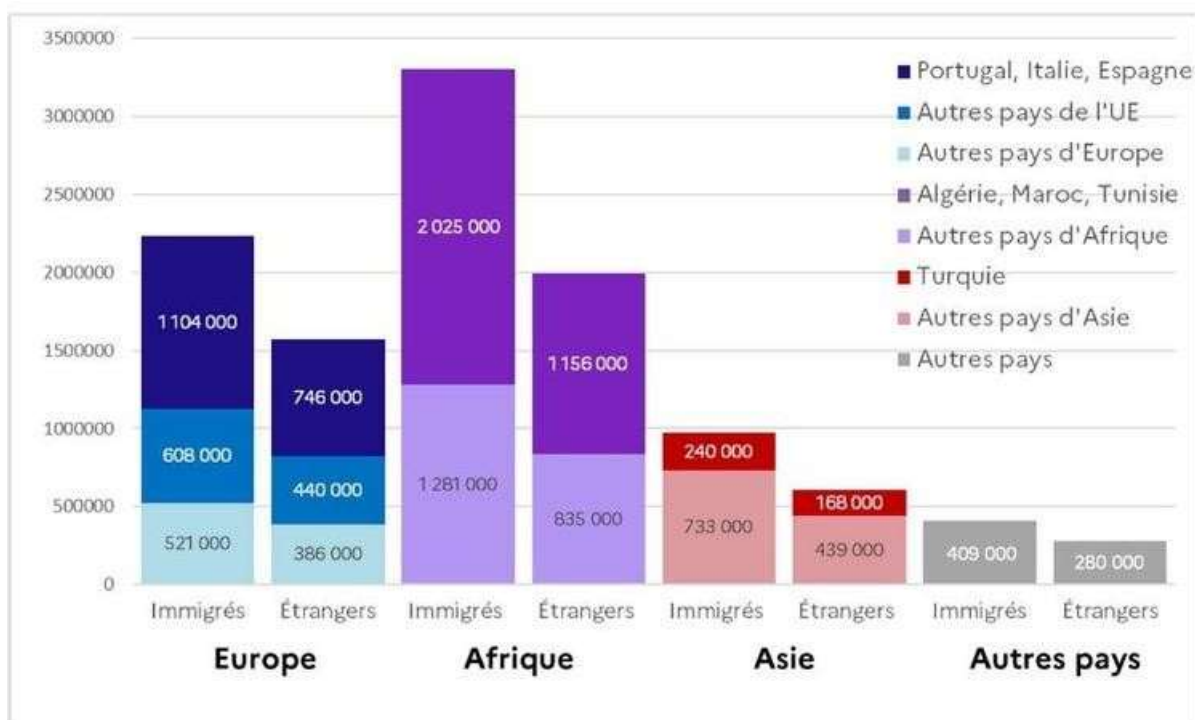
- Logements, emploi, santé et éducation ;
- la reconnaissance des sans-papier et le droit à la citoyenneté ;
- L'accès à la nationalité et la protection contre le racisme ;

3. Immigration en France : apports et problèmes ?

Tirés du site du ministère de l'intérieur français⁵¹, les trois graphes suivants expliquent l'état de l'immigration en France : la population des immigrés par rapport à la population globale, les principales origines des immigrés, le statut d'activité selon les nationalités :

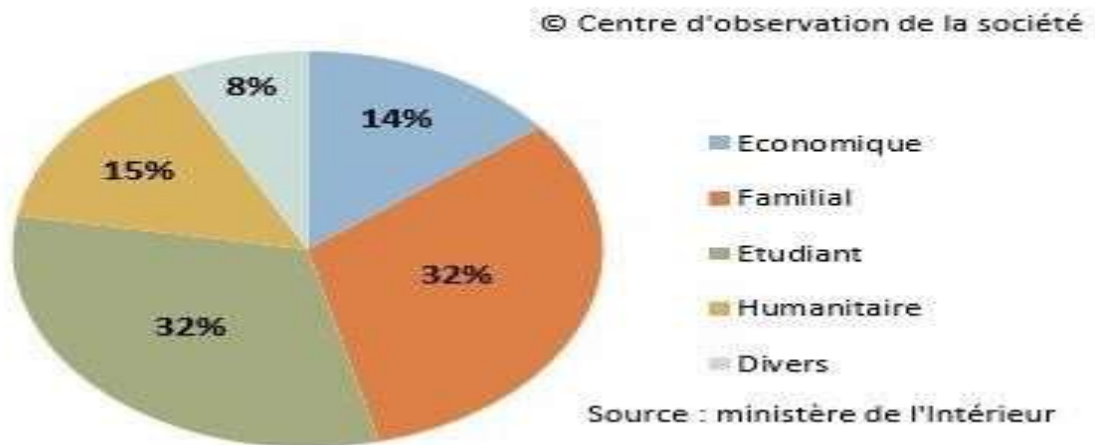


⁵¹ <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Presence-etrangere-en-France>, consulté le 9/2/2025



	En études	En emploi	Au chômage	Inactifs divers (au foyer, ...)	Retraités	Total
Français de naissance	8,1	50,2	6,1	6,3	29,3	100,0
Français par acquisition	5,6	50,9	9,5	10,3	23,7	100,0
Total ressortissants français	8,0	50,2	6,3	6,5	29,0	100,0
Portugais	3,5	55,6	5,9	7,5	27,5	100,0
Italiens	7,5	44,3	7,9	8,9	31,5	100,0
Espagnols	8,0	45,6	8,2	9,0	29,0	100,0
Autres nationalités de l'UE à 28	6,1	56,1	9,4	11,9	16,5	100,0
Total ressortissants de l'UE 28 (hors Français)	5,5	52,9	7,7	9,4	24,4	100,0
Algériens	3,4	34,9	15,7	23,1	22,9	100,0
Marocains	5,3	37,8	14,6	24,2	18,2	100,0
Tunisiens	4,1	46,4	16,4	19,9	13,2	100,0
Autres nationalités d'Afrique	9,4	50,7	17,3	17,6	5,1	100,0
Total ressortissants d'Afrique	6,2	42,8	16,1	20,9	13,9	100,0
Turcs	3,4	39,9	12,5	30,8	13,4	100,0
Autres nationalités	9,3	44,8	13,9	19,8	12,0	100,0
Total ressortissants d'autres pays	8,5	44,1	13,7	21,4	12,2	100,0
Total population de 15 ans ou plus	7,9	49,9	6,8	7,4	28,0	100,0

Répartition des titres de long séjour selon le motif (moyenne 2018-2023)



Source : <https://www.observationsociete.fr/population/immigres-et-etrangers/pourquoi-les-immigres-viennent-ils-en-france-2/>, consulté le 9/2/2025

Les graphes seront expliqués avec les étudiants, en adoptant la méthode scientifique d'interprétation des graphes.

3.1 Les apports de l'immigration :

- C'est un atout pour le dynamisme économique;
- Apport de nouvelles idées et talents ;
- Un effet positif sur le niveau de vie moyen ;
- Les personnes immigrées travaillent, consomment, épargnent et contribuent de manière effective aux recettes publiques de façon directe ou indirecte⁵²
- L'enrichissement culturel ;
- Rajeunissement de la population ;
- Apports artistiques, musicaux et sportifs à la société française.

3.2 Les problèmes de l'immigration

- La violation des droits de l'homme ;
- Difficulté d'intégration dans le milieu du travail ;
- Augmentation du taux du chômage ;
- Le problème du logement ;

⁵² <https://www.infomigrants.net/en/post/51457/france--limportance-de-limmigration-dans-une-societe-vieillissante>, consulté le 9/2/2025

- Tensions politiques entre les deux pays en question ;
- Conflit des idées.

Application

Activité 1: étude d'un texte sur l'immigration en France

Texte⁵³ : Les droits et libertés des étrangers sur le territoire français

Avec l'avènement de la V^{ème} République s'ouvrit une nouvelle période de l'immigration en France. Le nouveau régime se voulait à bien des égards une synthèse des diverses expériences passées notamment d'un point de vue normatif et institutionnel. En matière d'étrangers, la France mit alors en place de véritables politiques migratoires qui s'appuyèrent sur un arsenal juridique initié par l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui resta longtemps le texte fondateur et fondamental du droit des étrangers. Cependant s'ensuivirent une multitude de réformes, de textes s'ajoutent aux précédents à tel point qu'ils devinrent surabondants.

Ce mouvement s'explique par la volonté, sous la V^{ème} République, d'établir une politique migratoire fondée sur une législation d'adaptation des flux migratoires aux besoins démographiques et économiques du pays. D'un droit de police percevant tout d'abord l'étranger comme une menace potentielle pour la sécurité publique, le droit des étrangers est devenu le principal instrument de maîtrise de ces flux s'adaptant au gré des besoins de l'Etat.

Ce choix a atteint son paroxysme dans les années 2000. En effet, le 3 juillet 2003. N. SARKOZY, alors ministre de l'Intérieur, expliquait devant l'Assemblée Nationale : *« J'estime enfin que notre pays doit retrouver une politique migratoire. Depuis de trop nombreuses années, il n'en a plus, si bien que la délivrance des visas n'obéit pas à une orientation délibérée, et le volant d'immigration légale est entièrement alimenté par des flux que nous subissons, comme le regroupement familial et les demandeurs d'asile. Je ne propose pas de revenir sur le regroupement familial, mais je dis qu'il ne s'agit pas d'une immigration choisie : moins d'un immigrant sur dix est choisi en fonction des besoins de notre économie et de nos capacités d'intégration »*. Ainsi était posée la nécessité d'une politique migratoire claire en même temps que ses grands principes : favoriser une certaine immigration économiquement utile au détriment d'une immigration familiale et de l'asile considérée comme *« subie »* et ce, en parfaite adéquation avec la politique migratoire communautaire.

⁵³ Galliano, L. (2010). Les droits et libertés des étrangers sur le territoire français. In X. Bioy (éd.), *Regards sur le droit des étrangers* (1-). Presses de l'Université Toulouse Capitole. <https://doi.org/10.4000/books.putc.1103>

4Aussi peu après l'entrée en vigueur du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, la loi du 24 juillet 2006 concrétisa la distinction entre une «immigration choisie» qui devait être facilitée et une «immigration subie» qui devait être contrôlée, son exposé des motifs précisant : *«C'est pour mieux réguler l'immigration, lutter contre les détournements de procédure, promouvoir une immigration choisie et une intégration réussie, dans l'intérêt de la France comme dans l'intérêt des pays d'origine, que de nouveaux instruments juridiques sont nécessaires»*.

Le droit français consacrait ainsi un principe d'inégalité entre ressortissants français et étrangers mais établissait également des discriminations entre les étrangers eux-mêmes. Ce qui s'est traduit notamment dans le régime juridique des droits et libertés accordés ou non aux étrangers et distinctement selon les catégories d'étrangers. Il ne s'agira pas au cours de cette étude d'examiner l'ensemble des droits et libertés dont bénéficient ou dont sont exclus les étrangers mais par des exemples pertinents de montrer que le droit français des étrangers est aujourd'hui fondé sur cette double inégalité institutionnalisée. Cela se vérifie tant dans la vie individuelle (I) que dans la vie collective (II) des étrangers en France.

Questions :

1. Quelle est la première évolution de la politique d'immigration en France ?
2. En quelle année a été élaboré le texte juridique de la politique migratoire ?
3. Pourquoi y a-t-il eu des réformes de ce texte juridique ?
4. Quelle est la différence entre une immigration choisie et une immigration subie ?
5. Sur quelle base a-t-on justifié la régulation de l'immigration en 2006 ?
6. Commentez les citations du texte ?
7. Quel est le rapport entre législation et inégalité dans le texte ?
8. Quelle solution pour stopper l'immigration des jeunes africains ?
9. Serait-il possible de trouver une solution pour faciliter l'immigration ?

Activité 2 : présentez un exposé sur l'immigration en France, en illustrant avec des vidéos et des images, témoignages réelles de la situation dans laquelle vivent les immigrés.

La France contemporaine et le monde

1. La France et l'UE



L'Union européenne est créée après la signature du traité de Maastricht, le 7 février aux Pays Bas 1993. *Il établit des règles claires pour la future monnaie unique, la politique étrangère, et de la sécurité et une coopération plus étroite dans les domaines de la justice et des affaires intérieures. Elle est officiellement créée par le traité qui entre en vigueur le 1^{er} novembre 1993*⁵⁴.

Cette communauté européenne s'élargit en 1999 avec la création de l'euro (ibidem), monnaie unique. Elle est composée de 27 pays. Cette union n'exige pas l'application des règles et lois communes ; chaque pays et son gouvernement est indépendant. La loi promulguée en France ne s'applique pas aux citoyens de l'Espagne et vis versa. Environ 450 millions de personnes vivent dans l'Union européenne⁵⁵. Voici l'ensemble des pays de l'union européenne :

Source de l'image : <https://www.aedis-editions.fr/fiche/01-petit-guide/015-l-union-europeenne.html>, consulté le 9/2/2025

⁵⁴ <https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/history-eu/1990->, consulté le 9/2/2025

⁵⁵ Have Your Say. (2022). *Le livre facile sur l'UE*. Hannover. https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/project-result-content/94956be1-5017-4ff0-95e1-abec7e059a46/HYS_EasyBook_v03_SE.pdf, consulté le 9/2/2025

L'Union européenne

27 pays



L'Union européenne regroupe 27 pays d'Europe sur les plans économique et politique, afin d'éviter les guerres et de défendre la démocratie, les droits de l'homme, la prospérité et la paix, avec plus d'efficacité. Le pays le plus vaste est la France avec 552 000 km², le plus peuplé étant l'Allemagne avec près de 83 millions d'habitants. Le plus petit est l'île de Malte.

Si le continent européen couvre une superficie de plus de 10,2 millions de km², l'Union européenne en occupe moins de la moitié : 4,13 millions de km² sur lesquels vivent environ 445 millions d'habitants, soit environ 6 %

de la population mondiale. De nombreux autres pays d'Europe souhaiteraient en faire partie. Institutions et traités doivent être adaptés en vue de cet élargissement.

Au quotidien, l'Union européenne permet à tous ses ressortissants d'étudier, de voyager, de vivre et de travailler dans le pays de leur choix parmi les États-membres, cela sans se soucier de passeports ni de frontières.

L'Union européenne possède un drapeau, un hymne, une monnaie (l'euro) utilisée dans 19 États-membres sur 27. Chaque pays a sa propre langue officielle, mais de nombreuses autres reconnues sont pratiquées, encouragées.



2. Le rôle de la France dans l'Union Européenne

La France occupe une place majeure au sein de l'Union européenne, couvrant une 15% de la superficie du continent. Elle partage des frontières avec plusieurs pays, ce qui renforce son influence à l'échelle européenne et mondiale. Son emplacement stratégique. En 2002, elle se positionne comme la première destination touristique mondiale. De plus, la France a joué un rôle clé dans la création de la communauté économique européenne (CEE).

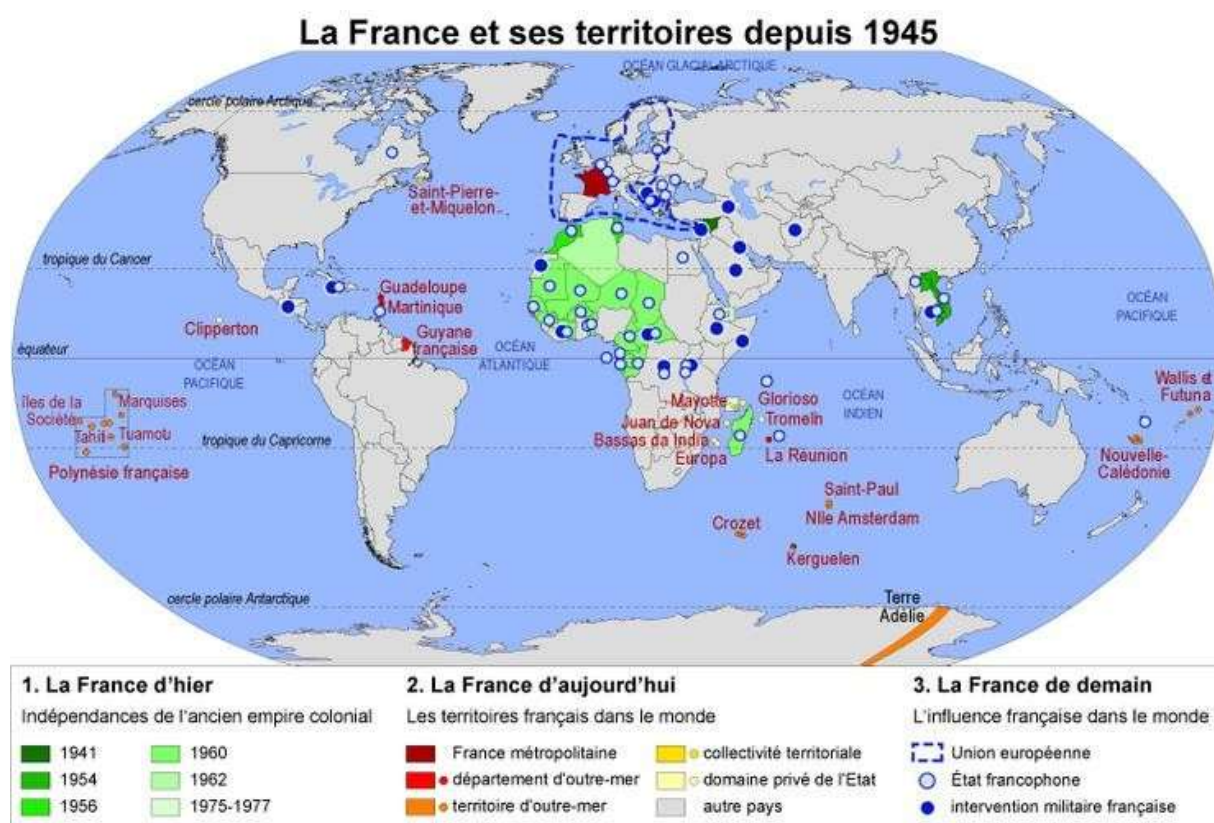
De Ponton d'Amécourt (2006) met l'accent sur le rôle de la France dans les affaires internationales. Il insiste sur sa puissance militaire et stratégique au sein de l'Union européenne. Voici l'intégralité de ses propos :

« La place de la France dans les affaires internationales est toujours intrinsèquement liée à ses instruments propres de puissance. Dans un monde où les États-Unis exercent une influence majeure, sa relation avec Washington est plus que jamais structurante, mais c'est bien aujourd'hui en Europe, et grâce à l'Europe, que la

puissance militaire et stratégique de la France reste essentielle. La France est un acteur majeur de l'Europe de la défense. »⁵⁶

3. La France et ses anciennes colonies

La France était un grand empire colonial, elle a conquis plusieurs pays, en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie. Voici l'ensemble des colonies françaises depuis 1945 :



4. La France et l'OTAN :

L'OTAN est l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, créée en 1949 pour centrer la menace soviétique. Son objectif est de garantir la liberté et la sécurité de ses membres par les moyens politiques et militaires⁵⁷. 32 pays sont membre de cette organisation.

La France fait partie des douze membres fondateurs de l'OTAN et accueille son premier siège permanent, à Paris, entre les années 1950 et 1969. En 1966, elle se retire du commandement militaire intégré de l'Alliance, avant d'y intégrer en 2009. Depuis, elle

⁵⁶ De Ponton d'Amécourt, J. (2006) . La France, puissance stratégique et militaire dans et grâce à l'Europe. Revue internationale et stratégique, N°63(3), 87-90. <https://doi.org/10.3917/ris.063.0087>.

⁵⁷ https://www.nato.int/nato-welcome/index_fr.html, consulté le 9/2/2025

participe activement aux opérations de l'OTAN, elle s'est engagée en Afghanistan, depuis 2016⁵⁸.



Source : <https://www.axl.cefai.ulaval.ca/europe/OTAN-membres.htm>, consulté le 9/2/2025

Application : Que pensez-vous de l'immigration clandestine ? répondez à cette question en utilisant des vidéos et des images ?

⁵⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation>, consulté le 9/2/2025

Chapitre 2

La naissance de la France moderne

La France moderne est née à la fin du moyen âge, et continue jusqu'à la révolution française. Plus exactement, elle correspond aux trois siècles, qui séparent l'avènement de Louis XII de la révolution française⁵⁹.

Au début du XVI^e siècle, la France était toujours un royaume ; les citoyens vivent sous le règne d'un roi à qui ils doivent obéissance et salut. Cette monarchie royale garantissait un ordre social fondé sur des hiérarchies religieuses fortes et une organisation rurale stable (ibid. P. 71).

Cette période est marquée par le règne de plusieurs rois. Louis XII, « per du peuple » a régné de 1498 à 1515; sa modération et sa clémence a enveloppé tout le peuple. C'était une période heureuse, comme cela est mentionné dans la citation suivante :

« Ce début du XVI^e siècle fut sans doute pour la France une période heureuse, raison d'une bonne conjoncture économique, d'une démographie dynamique et d'une météorologie favorable. Ce fut aussi un temps de tranquillité à l'intérieur. La paix civile s'imposa, car l'autorité royale ne fut guère contestée : ni conspirations, ni révoltes ne marquèrent ces années-là. Quant au royaume lui-même, il semblait en sécurité, rarement menacé par des interventions étrangères. » (ibidem)

A la mort de Louis XII, Le roi François I^{er} (1515- 1547) prend le pouvoir. Il était attaché au rêve italien, voulait la conquérir pour sa beauté et pour la richesse de ses villes. Cette politique étrangère entraînait la France dans des guerres et des expéditions militaires coûteuses.

Après la mort de Louis XII, les rois se succèdent (Henri II, III et IV) avec un pouvoir monarchique intégrant dans l'armée des fidèles des familles « nouvelles » de la noblesse moyenne. En fait, cette période était marquée par la division de la France en deux parties géographiques, le nord et le sud, et par des guerres de religion, comme cela est démontré Dans la citation suivante :

« La seconde moitié du XVI^e siècle vit la mise en cause de la monarchie, d'abord par les protestants que la persécution indignait, ensuite par les catholiques qui refusaient un héritier de la couronne, puis un roi, protestant. Face au pouvoir royal, les attitudes furent variées : parfois la simple désobéissance ou une résistance plus ou moins

⁵⁹ Bély, L. (2013) . Introduction. La France moderne, 1498-1789. (p. 1 -4). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-france-moderne-1498-1789--9782130595588-page-1?lang=fr>.

vigoureuse, parfois la révolte armée, voire la tentation de préparer la mort du souverain. Il est difficile de comprendre cette faiblesse du régime. »⁶⁰

1. Les caractéristiques de cette période

- Une pouvoir royal centralisé
- Une société structurée
- Le développement économique
- L'expansion des colonies françaises
- Les guerres de religion
- Une richesse culturelle, littéraire et artistique (les mouvements de l'humanisme, le classicisme et la renaissance)
- La monarchie absolue et inégalité sociale qui ont mené à la révolution française
- La jeunesse prend conscience de la liberté

Application

Activité 1 : étude de textes pour enrichissement des connaissances

Texte 1 : L'avènement d'Henri IV et la coexistence confessionnelle (1589-1598)⁶¹

Henri IV, roi de France et de Navarre, descendait de Saint Louis, mais le lien avec le roi défunt semblait bien fragile. La loi salique était garante de cette succession, et la refuser, c'était refuser l'histoire de la France.

Les conseillers d'Henri IV commencèrent à célébrer la personne du nouveau roi, par l'écrit et par l'image, pour montrer sa légitimité, et son rôle essentiel dans l'équilibre social. Il était un Bon Français avant tout. Henri IV devait amalgamer la France, la Patrie, l'État, la Monarchie. La notion d'État était utile : elle passait avant le respect qu'inspirait la Religion. Ainsi serait

⁶⁰ Bély, L. (2013) . 11. La France au cœur des guerres de Religion. La France moderne, 1498-1789. (p. 223 -246). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-france-moderne-1498-1789--9782130595588-page-223?lang=fr>.

⁶¹ Bély, L. (2013) . 10. L'avènement d'Henri IV et la coexistence confessionnelle (1589-1598) La France moderne, 1498-1789. (p. 211 -222). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-france-moderne-1498-1789--9782130595588-page-211?lang=fr>.

né, selon l'historienne Myriam Yardeni, ce patriotisme des guerres de Religion, le seul moteur capable de tirer la France du chaos. Car le souverain légitime était le protecteur naturel de l'ordre social.

Pour les Ligueurs au contraire, il était impossible de privilégier l'État par rapport à la foi, donc il était interdit de subir un prince renégat : il fallait alors revenir à la monarchie élective. Et, aux yeux de Dieu, il ne serait pas honteux de recourir à l'aide de l'étranger. Les hommes d'Église ne pouvaient qu'applaudir et encourager. Mais en attisant les passions populaires qui les servaient, ils risquaient d'inquiéter la noblesse et la bourgeoisie. Né en 1553, Henri IV avait 35 ans à son avènement. Il avait connu une vie mouvementée et difficile. Il avait passé ses premières années en Béarn et avait été élevé au rustique selon la volonté de son grand-père, Henri d'Albret

Texte 2 : La France au cœur des guerres de Religion

La seconde moitié du XVI^e siècle vit la mise en cause de la monarchie, d'abord par les protestants que la persécution indignait, ensuite par les catholiques qui refusaient un héritier de la couronne, puis un roi, protestant. Face au pouvoir royal, les attitudes furent variées : parfois la simple désobéissance ou une résistance plus ou moins vigoureuse, parfois la révolte armée, voire la tentation de préparer la mort du souverain. Il est difficile de comprendre cette faiblesse du régime. La jeunesse de François II, puis celle de Charles IX, permirent aux oppositions de s'exprimer plus librement et hardiment. Le rôle durable de Catherine de Médicis n'améliora pas l'image du pouvoir royal tant les méthodes de la reine venue de Florence étaient volontiers critiquées. Parfois bien à tort. L'image des Valois fut souvent déformée et la personne même d'Henri III suscita de véritables haines.

Ensuite ce fut la religion calviniste d'Henri de Navarre, devenu Henri IV, qui engendra chez les catholiques fervents un rejet violent. Ne faut-il pas voir dans cette crise une réaction après le renforcement du pouvoir royal au temps de François I^{er} et d'Henri II ? La noblesse qui n'avait plus d'opérations à mener à l'extérieur était inquiète de son sort. Prête à l'aventure, elle se cherchait des chefs politiques et militaires en qui elle pût avoir confiance et qui fussent capables d'assurer aux hommes de guerre richesse et puissance. Mais les provinces et les villes, avec leurs élites, tentèrent aussi de retrouver une autonomie qu'un début de centralisation avait tenté de réduire...

Texte 3 : De la France apaisée à la France inquiète (1610-1630) (ibid. P.265-293)

Henri IV avait accepté la religion catholique dans un pays épuisé par les guerres de Religion, mais avait aussi imposé l'édit de Nantes. Dans sa longue lutte pour la couronne, Henri de Navarre avait noué des liens avec les princes protestants d'Allemagne. Il était sur le point de s'engager dans un conflit contre les Habsbourg lorsqu'il fut assassiné. Le règne de son fils Louis XIII fut dominé par la guerre qui ravagea l'Europe occidentale à partir de 1618.

Longtemps le gouvernement français hésita à entrer nettement dans ce conflit. Peu à peu, les tensions se multiplièrent, en particulier en Italie du Nord, et elles conduisirent à un engagement de l'armée française contre les troupes espagnoles. Mais la guerre n'était pas encore déclarée, elle restait « couverte ». Cette indécision s'expliquait par les oppositions en France. Nombreux étaient ceux qui refusaient une guerre contre des princes catholiques et des alliances avec des protestants alors que l'Église et le catholicisme semblaient reconquérir le terrain perdu depuis la Réforme.

La solidarité religieuse ne devait pas céder devant la raison d'État : mieux valait accepter la prépondérance espagnole. La situation intérieure était aussi fragile : des fractures réapparaissaient à travers des soulèvements protestants et des conspirations nobiliaires. Ainsi une double action politique fut menée à l'intérieur et à l'extérieur du royaume. Avant tout, il fallut imposer l'autorité du roi à sa famille indocile, aux princes du sang, aux grands seigneurs, à tous les gentilshommes...

Aperçu historique de l'antiquité à la Renaissance

1. Le moyen âge, le point de départ de la civilisation occidentale

Le point de départ de civilisation occidentale est lié à plusieurs étapes de l'histoire de cette civilisation telles que la Grèce antique, l'empire romain, le christianisme et l'église médiévale, la renaissance, les lumières, la révolution industrielle. Mais l'étape qui a marqué le plus son début, selon plusieurs auteurs, c'est le moyen âge.

Jacques Le Goff, dans son livre *La Civilisation de l'Occident médiéval* (1964) et Vahé Zratian (2003) dans son livre *Les Grandes civilisations d'aujourd'hui* ont défendu l'idée que le moyen âge est le point de départ de la civilisation occidentale. Ils ont insisté sur l'importance de cette période pour la construction de l'identité occidentale. A ce sujet, Jacques Le Goff dit « le moyen âge a inventé un modèle de civilisation qui, à travers des transformations, le fondement de l'occident ». Dix siècles de tumultes sociopolitiques, économiques et culturels ont contribué à la naissance d'un individu conscient de sa valeur, étant donné, qu'il est centre de l'univers.

Régine Pernoud (1977), un autre auteur qui argumente, dans son livre « Pour en finir avec le Moyen Age », pour la même idée. Elle reconnaît l'importance du moyen âge pour le fondement de la civilisation occidentale malgré les périodes de déclin qu'a connu cette période. Selon son point de vue, le moyen âge n'est pas une parenthèse entre deux mondes brillants ; il est le socle sur lequel repose l'Europe moderne ».

1.1 Le contexte historique du moyen âge :

Selon le dictionnaire Larousse⁶², la période du moyen âge est délimitée entre l'antiquité et les temps modernes ; c'est une période de l'histoire de l'occident qui s'étale du Ve siècle au XVe siècle. Il commence avec la chute de l'empire romain (476) et se termine avec la renaissance et la découverte de l'Amérique (1492). Les historiens même ceux de cette époque désignent le moyen âge comme l'époque médiévale, en raison de sa position intermédiaire entre deux périodes importantes : l'antiquité et la renaissance. Cela est illustré dans la citation suivante :

⁶² https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Moyen_%C3%82ge/71867, consulté le 5/1/2025

« Durant la période médiévale (du ve au xve siècle), les historiens, passionnés par la civilisation romaine, ils réduisent à des « âges obscurs » les siècles intermédiaires. Ce sentiment est bien traduit par l'expression inventée alors de « *medii aevi* », c'est-à-dire « âges moyens » entre les deux seules périodes dont la vitalité créatrice mérite de l'intérêt : l'Antiquité et la Renaissance. En effet, l'histoire n'existe pas en tant que telle. Elle n'occupe qu'une place mineure loin derrière la théologie, le droit et les « arts »... (Caire-Jabinet, M, 2020) ⁶³

Par ailleurs, pour certains historiens, on ne peut se référer à des dates politiques pour délimiter un cadre chronologique à cette longue période, Il y a d'autres dates qui sont marquantes durant cette période telles que : 395 qui marque la fin de l'unité de l'empire romain et la séparation entre Empire d'Orient et Empire d'Occident, 1453 marque la prise de Constantinople par les turcs, 1483 marque la mort de Louis XI, dernier roi de France⁶⁴.

En dépit des points de vue, le moyen âge est une période importante dans l'histoire de la civilisation occidentale. Claude Faucher envisage le moyen âge comme un moment déterminant de l'histoire, ce sont des siècles indispensables tant les résonances des événements qui le ponctuent sont considérables (Alexandra Pénot Studi Francesi, 2019 : p. 262)⁶⁵

Le moyen âge est la seule période historique dont les historiens peuvent étudier à la fois son début et sa fin, ce qui constitue une caractéristique unique de cette période. Quant à la société contemporaine, ils peuvent étudier ses débuts mais non pas sa fin qui reste indéterminée (Joseph Morsel, Christine Ducourtieux , 2022)⁶⁶

⁶³ (Caire-Jabinet, M. (2020) . Chapitre 1. La période médiévale : une histoire chrétienne. Introduction à l'historiographie - 5e éd. (p. 15 -43). Armand Colin.

⁶⁴ https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Moyen_%C3%82ge/71867.

⁶⁵ Alexandra Pénot Studi Francesi, 188 (LXIII | II) | 2019, « Penser/peser le Moyen Âge entre XVe et XVIIe siècle: parcours de recherche R sous la direction de Maurizio Busca et Piero Andrea Martina » [En ligne], mis en ligne le 17 août 2020, consulté le 25 janvier 2021. URL <http://journals.openedition.org/studifrancesi/18360> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.18360>)

⁶⁶ Joseph Morsel, Christine Ducourtieux. L'histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'Histoire s'interrogent. LAMOP/Joseph Morsel, pp.196, 2022. fflshs-00290183v2f)

1.2 Les trois périodes du moyen âge et ses caractéristiques

1.2.1 Le haut moyen âge

L'histoire de cette période a fait l'objet de nombreuses recherches historiques tant en Europe qu'en Amérique. Cela est démontré dans la citation suivante :

« L'histoire du haut Moyen Age occidental a fait l'objet de nombreuses publications jusque vers 1950. Elles se sont raréfiées alors en raison de la disparition d'une génération d'historiens représentée surtout par F. Lot et L. Halphen, alors qu'en Europe et même en Amérique cette période de l'histoire était de plus en plus étudiée dans la seconde moitié du xxe siècle. » (Riché Pierre et al, 1989 :305)⁶⁷

Cette première partie du moyen âge s'étend du Ve siècle au Xe siècle. Elle est répartie en trois périodes importantes : l'époque romano-barbare du Ve siècle au VIII^e, l'époque carolingienne du VIII^e au IX^e siècle et l'époque postcarolingienne du IX^e au XI^e. Chaque période se caractérise par des événements majeurs qui ont tracé le chemin de la civilisation occidentale.

1.2.2 L'époque romano-barbare du Ve siècle au VIII^e

La première période débute avec la chute de l'Empire romain qui a laissé un vide politique et administratif. Ce qui a poussé les barbares tels que les Wisigoths en Espagne, les Ostrogoths en Italie, les Francs en Gaule, les Burgondes dans l'Est de la Gaule et les Vandales en Afrique du nord, à construire leur propre royaume (Peter Heather, 2005)⁶⁸. Ces peuples barbares fusionnent leur culture avec la culture romaine (Henri-Irénée Marrou, 1977)⁶⁹.

⁶⁷ Riché Pierre, Nortier Elisabeth, Picard Jean-Charles, Ruche Michel. Le haut Moyen Âge occidental. In: Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 20^e congrès, Paris, 1989. L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives. pp. 305-329; doi : <https://doi.org/10.3406/shmes.1989.1514> https://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_1991_act_20_1_1514

⁶⁸ Peter Heather. (2005). La chute de l'Empire romain : une nouvelle histoire

⁶⁹ Henri-Irénée Marrou. (1977), Décadence romaine ou antiquité tardive ?

Cette période se caractérise par :

- La naissance d'une nouvelle organisation sociopolitique et économique basée sur l'héritage antique et le système féodal ;
- La christianisation : le christianisme se voit une lueur de survie face à la sobriété du pouvoir des barbares
- L'expansion de l'Islam vers l'Europe les invasions des musulmans qui a bouleversé toute l'Europe

1.2.3 L'époque carolingienne du VIII^e au IX^e siècle

C'est une époque importante dans l'histoire de l'occident. Elle succède à la période des Mérovingiens. Selon Larousse encyclopédique⁷⁰, cette dynastie règne sur la Germanie jusqu'en 911 et sur la France jusqu'en 987. Les souverains de la seconde race ont voulu construire une société véritablement chrétienne, comme cela est repris dans l'œuvre de Feller, L. (2017) :

« La place de l'époque carolingienne est importante dans l'histoire de l'Occident. Les souverains de la « seconde race » ont en effet entrepris à la fois de ramener à l'unité un espace politique fragmenté depuis la fin du Ve siècle et de construire une société véritablement chrétienne : l'organisation des pouvoirs publics n'a pour eux de sens que si l'on considère la perspective du salut. »⁷¹

C'est une époque du renouveau intellectuel, religieux et artistique qui mènera plus tard à la renaissance. Pierre Riché. (1994), a largement parlé de cette période et de ses institutions. Il a démontré son importance et le rôle de la religion sur son développement, comme ce la est écrit dans la citation suivante :

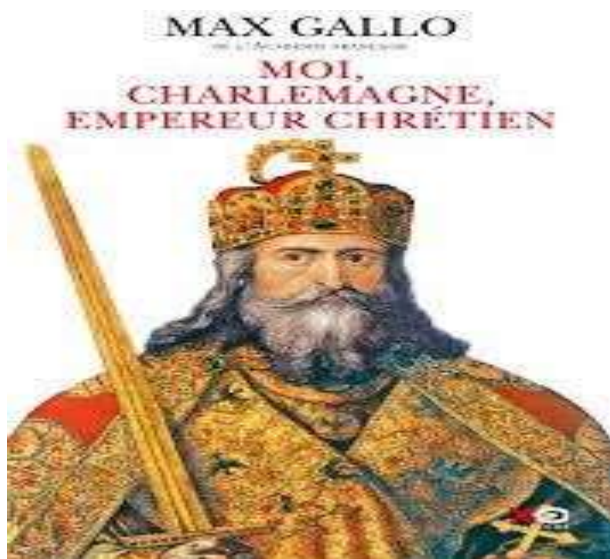
« C'est une époque réputée pour être l'âge de renaissance intellectuelles et religieuse. Ecoles et ateliers se sont créés à l'origine du renouveau. Les

⁷⁰ <https://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-personnage/Carolingiens/111832>, consulté le 11/1/2025

⁷¹ Feller, L. (2017) . Chapitre 1. Le poids du grand domaine à l'époque carolingienne (VIIIe-Xe siècles) Paysans et seigneurs au Moyen Âge - 2e éd. VIIIe-XVe siècles. (p. 9 -40). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.felle.2017.01.0009>.

clerics et les moines ont les monopoles de la culture. Ils éduquent les aristocrates laïcs et assurent le « salut » du peuple. »⁷²

Cette période a été marquée par le règne de Charlemagne (748-814) qui a mis en place des réformes administratives et juridiques, les capitularia (Favier, 1999)⁷³, et a mené des conquêtes militaires dans toute l'Europe. Après sa mort, l'empire s'est affaibli et se subdivise en trois royaumes : France, Allemagne et le nord de la France (Lotharingie) (Fouracre, 1995)⁷⁴.



Source : <https://www.google.com/imgres?q=charlemagne&imgurl=https%3A%2F%2Fwww.xoeditions.com%2Fwp-content%2Fuploads%2F2016%2F02%2FM>

1.2.4 L'époque postcarolingienne du IX^e au XI^e

C'est aussi une autre période de transformation sociopolitique et économique. La mort de Charlemagne et la division de l'Empire a contribué à l'apparition de nouveau mode de vie. C'est une période de transition qui marque un passage crucial entre l'effondrement de l'Empire carolingien et l'émergence des structures médiévales classiques (Fouracre, 1995)

En effet, le système féodal s'impose de plus en plus. Les vassaux royaux qui disposent de terre en toute propriété exercent leur pouvoir avec un contrat d'engagement. Les

⁷² Pierre Riché. (1994). L'Empire carolingien VIII^e-IX^e siècle. Broché. La Vie Quotidienne. Civilisation et Société. 385p

⁷³ Favier, Jean. *Charlemagne*. Fayard, 1999

⁷⁴ Fouracre, Paul (éd.). *The New Cambridge Medieval History, Vol. 2: c. 700–c. 900*. Cambridge University Press, 1995.

agriculteurs travaillent la terre et obtiennent un pourcentage du bénéfice. En parallèle, les hommes de l'église offrent la bénédiction et le confort spirituel. Les grueries quant à eux les défendent contre l'ennemie. Et enfin, le roi est en dessus de tout classement.

1.2.5 L'âge féodal ou le moyen âge central

C'est période s'étend du Xe au XIIe siècle. Elle marque la fin de la dynastie des carolingiens. Avec la mort de Louis V en 987, la nouvelle dynastie des Capétiens⁷⁵ va s'installer. *Le système féodal, qui était l'expression politique de l'idéal d'ordre et de hiérarchie de la culture médiévale, atteint son apogée.*⁷⁶

Selon le dictionnaire Larousse encyclopédique, cette période se caractérise par des événements cruciaux tels que:

- La dispersion du pouvoir et Une dislocation de l'autorité publique: chaque seigneur use de ses droits régaliens ce qui va mener à une dissociation territoriale politique ;
- L'émergence des états : (la France, l'Espagne, l'Allemagne) ;
- Des mutations sociales : le développement de l'agriculture contribue à l'amélioration du niveau de vie de la population ;
- L'église prend plus de valeur, on voit la fleuraison de nouveaux monastères ;
- Une nouvelle hiérarchie politique et sociale ;
- Le renouveau urbain avec la construction des villes ;

12.6 Le bas moyen âge

C'est une période qui s'étend du XIVe au XVe siècle. Comme les autres périodes, elle a connu des transformations profondes dans tous les domaines. On assiste à une révolte culturelle et spirituelle qui, par la suite, va donner naissance à la renaissance. *Aux chroniques, diplômes, s'ajoutent des documents d'origine administrative, judiciaire, économique et comptable. Toutes les ressources archéologiques et iconiques sont prise en compte en faveur de la recherche et les études historiques.* (Telliez, R, 2011 :44)⁷⁷

⁷⁵ https://cours.unif.fr/repository/coursefilearea/file.php/155/Cours/04_item/index10.htm, consulté le 1/2/2025

⁷⁶ Minois, G. (2016) . 8. Les monarchies féodales et l'expansion européenne. Histoire du Moyen Âge. (p. 214 - 250). Perrin. <https://shs.cairn.info/histoire-du-moyen-age--9782262050382-page-214?lang=fr>.

⁷⁷ Telliez, R. (2011) . Présentation de la période. Le bas Moyen Âge en Occident (XIe-XVe siècle) (p. 7 -44). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/le-bas-moyen-age-en-occident--9782200248840-page-7?lang=fr>.

Certaines études précisent que la date de la crise du bas moyen est fixée avant 1348. C'est-à-dire avec la guerre de Cent Ans (1337) et la grande peste (1348). Ce sont les deux facteurs déclencheurs de la décadence pendant t cette période. Cela est démontré dans la citation suivante :

« On a longtemps cru, en raison d'une perspective doublement faussée – trop centrée sur la France et influencée par les sources narratives, qui ne voient pas vraiment la crise avant 1348 –, que les malheurs du temps ne commençaient que dans les années 1340, c'est-à-dire avec la guerre de Cent Ans (que l'on fait commencer traditionnellement en 1337) et la Grande Peste (qui frappe l'Occident surtout en 1348) »

78

Par ailleurs, Georges Duby (1962) propose une autre théorie « l'explication malthusienne », selon laquelle on avance le principe de population qui signifie selon le même auteur, que l'accroissement de la population est plus rapide que les ressources de la terre. Donc, la crise elle était déjà là, sans citer les guerres et la peste noire. Cela est clairement expliqué dans la citation suivante :

« Georges Duby (1962) ont mis à mal cette lecture pour en imposer une autre, appelée parfois l'« explication malthusienne » (du nom de Thomas Malthus, grand économiste du début du xixe siècle dont l'idée la plus fameuse est le « principe de population », soit l'idée que, sans frein, la population croît plus rapidement que les ressources de la terre). Cette thèse voudrait que la peste ait frappé une Europe déjà en crise, en raison d'une forme de blocage – c'est là ce qu'il y a de malthusien : l'agriculture du temps n'aurait pas eu techniquement les capacités de nourrir les populations d'Occident, en croissance constante... » (ibidem)

Suite à la crise agricole et l'accroissement de la population, la famine se propage dans toute l'Europe et la pauvreté s'installe. Les pauvres du bas moyen âge ne sont qu'un élément

⁷⁸ Savy, P. (2012) . Chapitre 2. La crise du bas Moyen Âge. L'Europe des rois et des princes 1215-1492. (p. 19 - 30). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/l-europe-des-rois-et-des-princes--9782200246204-page-19?lang=fr>.

typique de la société médiévale (Graus, František, 1961)⁷⁹. C'est cette couche sociale qui a donné un souffle aux différents mouvements sociaux.

1.3 Les caractéristiques du moyen âge

- *Morcellement politique, monarchie et système social féodal, le fief est la base de tout système féodal, car sur lui que repose la relation entre suzerain et son vassal* (Marc Bloch, 1939)⁸⁰ ;
- La domination de l'Église dans tous les domaines, les croisades pour étendre le pouvoir chrétien ;



Source : <http://histoire-geo-crecy.over-blog.com/article-la-puissance-de-l-eglise-au-moyen-age-100093344.html/> <https://hostia.fsspx.org/fr/historique-la-croisade-eucharistique-33469>, consulté le 14/1/2025

- La misère des paysans et les artisans qui sont des pauvres ;

⁷⁹ Graus František. Au bas Moyen Âge : pauvres des villes et pauvres des campagnes. In: Annales. Economies, sociétés, civilisations. 16^e année, N. 6, 1961. pp. 1053-1065; doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1961.421689>, https://www.persee.fr/doc/ahess_0395_2649_1961_num_16_6_421689

⁸⁰ Bloch, M. (1939). La société féodale. Paris : Albin Michel



- La famine, les épidémies à cause des guerres et de la peste noire,



Source : <https://classes.bnf.fr/ema/societe/index5.htm> /<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016226/2011-02-16/>, consulté le 14/1/2025

- L'urbanisation et l'essor des villes ;



- Le développement des échanges commerciaux ;
- La construction des universités ;



Source : <http://paris-atlas-historique.fr/18.html>, consulté le 14/1/2025

- Développement des principes de la chevalerie et de la noblesse ;
- Le développement de l'art gothique, la cathédrale de Notre-Dame de Paris en est l'exemple



Source : <https://revivre-notre-dame.fr/histoire-notre-dame-de-paris/histoire-architecture-notre-dame-de-paris/>, consulté le 14/01/2025

- Le développement de la littérature avec la littérature orale et la chanson de geste et d'autres genres

- L'importance de l'agriculture pour l'économie, les agriculteurs travaillent la terre pour l'intérêt des seigneurs. A leur tour les seigneurs prient pour eux afin d'avoir la miséricorde du bon Dieu. Les guerriers défendent tous le monde contre l'ennemi ;



Source : <https://www.ladepeche.fr/article/2018/12/28/2931705-conference-sur-l-agriculture-medievale.html>, consulté le 14/1/2025

3. La littérature du moyen âge

Le premier texte écrit en langue française est le serment de Strasbourg rédigé en 842. Il n'est pas considéré comme un texte littéraire mais un simple document répondant à une nécessité pratique. Comme cela est démontré dans la citation suivante :

« Traditionnellement, on considère la version romane des Serments de Strasbourg (842) comme le premier témoignage de l'existence d'une langue française, ou oui le deviendra. Il ne s'agit pas cependant d'un texte littéraire, mais d'un simple document répondant à une nécessité pratique »⁸¹

Ensuite, une littérature chevaleresque émerge avec la chanson de geste, qui relate les exploits et les aventures du roi Charlemagne et de ses chevaliers. Au début de cette époque, les gens se divertissent devant la prestation des jongleurs ou des troubadours qui chantent des poèmes, le plus souvent anonymes dont l'auteur est inconnu.

⁸¹ Berthelot, A. (2006). Histoire de la littérature française du Moyen Âge (1 -). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.186972>



Source : <https://www.timetoast.com/timelines/litterature-francaise-au-moyen-age-1adfd2c6-73b2-47e5-8295-d27786d3df69>, consulté le 14/1/2025

Dés les années 1060, la chanson de geste dont *le contenu n'est pas avant tout chrétien* s'est développée d'une manière spectaculaire. Ce genre littéraire très *formalisé* va perdre sa spécificité *au XVe siècle* *vue qu'il a trait à Charlemagne et aux croisades seulement*. La plus connue est celle de Roland. *C'est la première œuvre littéraire en langue vulgaire dont la valeur esthétique soit incontestée* (ibidem).



Bataille de Roncevaux (778) opposant l'armée de Charlemagne et les Sarrasins

Source : <https://www.maxicours.com/se/cours/la-chanson-de-roland/>, consulté le 16/1/2025

Cette chanson épique raconte l'histoire de Roland, un chevalier chrétien et neveu de Charlemagne, qui se bat avec ardeur pour défendre sa foi. Dans un décor social féodal, on met en valeur le courage et la bravoure de Roland. L'histoire se déroule dans la bataille de Roncevaux. Suite à la trahison de Ganelon, un proche de Roland, l'arrière garde de l'armée de Charlemagne a été prise en assaut causant ainsi la mort de tous les chevaliers. Roland a réussi à utiliser son oliphant pour appeler Charlemagne qui se dirigeait vers la France. En revenant, il s'est vengé en remportant la victoire contre les Sarrasins mais il a perdu tous ses chevaliers y compris Roland.



Source : <https://www.kobo.com/be/fr/ebook/la-chanson-de-roland-46>, consulté le 17/1/2025

Les moments forts de la chanson de Roland sont : la trahison de Ganelon, la mort de Roland (l'orgueil ; cérémonie épique) et la vengeance de Charlemagne⁸². Voici un schéma démontrant les différents moments de cette histoire:

⁸² Verhuyck, Paul. (2006). Cours d'université LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE première année: textes narratifs. Universiteit Leiden /Université de Leyde (Pays-Bas). Vakgroep Frans / Département de français. Edition longue 1993-1998 légèrement corrigée 2006.



Source : https://fr.wikimini.org/wiki/Fichier:Chanson_de_Roland.jpg

3.1 La littérature courtoise

Contrairement à la chanson de geste, la littérature courtoise valorise plus l'amour de la femme et néglige les exploits des guerriers. C'est un genre écrit en prose et non pas en strophes. Son héros est un chevalier chrétien qui se bat pour son amour, l'intérêt personnel prime sur le collectif. On distingue cinq types de roman (ibidem) :

- Le roman antique : Alexandre le Grand (1140)
- Le roman celtique : Tristan et Yseut (1230-1240), Lancelot et le chevalier de la charrette (1180)
- Le roman de Rencart (1174- 1250)
- Les fabliaux : c'est un genre narratif bref ; des contes à rire. Par exemple la Couverture Partagée (la Housse Partie)
- La Chantefable : Aucassin et Nicolette, poésie et prose (1200)

3.2 L'historiographie

Les écrits historiques existaient au départ dans les chansons de geste qui relataient les événements historiques de la guerre et les exploits des rois et de leurs chevaliers. En France, l'historiographie était consacrée aux croisades, donc elle avait pour objectif la conservation de l'histoire religieuse. Parmi les écrits, on cite les Gesta Dei per Francos (1115-1120) de Guibert de Nogent ; qui crée une œuvre littéraire pour des besoins historiques. Ses écrits étaient une référence majeure pour les auteurs de la moitié du XII siècle. Cela est bien expliqué dans la citation suivante :

« En territoire français, l'historiographie se consacre essentiellement aux Croisades ; le texte le plus intéressant, et le plus exploitable pour les auteurs ultérieurs, est les *Gesta Dei per Francos* (1115-1120) de Guibert de Nogent ; l'auteur, qui a par ailleurs rédigé une autobiographie à la mode de saint Augustin, se soucie avant tout de faire œuvre littéraire, mais il rassemble aussi tout un matériau épars, que des écrivains romans réutiliseront dans la seconde moitié du siècle. Il est possible d'ailleurs que les versions primitives de certaines « chansons de croisade » aient été composées dès 1130 ; c'est en tout cas de cette époque que l'on date l'original du fragment de la *Canso d'Antiocha* provençale (707 vers). »⁸³

Les principaux types d'historiographie sont les chroniques (chronique de Saint Denis au Xe siècle)⁸⁴, les annales (les annales de Saint Bertin au IXe siècle)⁸⁵, les biographies (la biographie de Charlemagne au VIIIe siècle).

3.3 Le théâtre

Dans un contexte purement religieux, le théâtre s'est développé entre le Xe et le XVe siècle. Influencé par les créations liturgiques⁸⁶ de l'église, ce genre artistique relate le social de l'individu du moyen âge, ses traditions et ses croyances. Il était adressé aux gens analphabètes qui ignorent les lois et les principes du christianisme. Petit à petit, il va être joué dans les places publiques avec une langue plus facile pour atteindre un public plus large.

Pendant le XVe siècle, il continue à se développer et prend plusieurs formes normalisées. Il s'enrichit avec de nouvelles potentialités. Par exemple, la farce de Maître Pathelin a été considérée comme le premier texte théâtral qui a influencé Molière. Cela est clairement démontré dans la citation suivante :

⁸³ Berthelot, A. (2006). Histoire de la littérature française du Moyen Âge (1-) (chapitre 2). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.186972>

⁸⁴ Fréville Ernest de. Chronique du Religieux de Saint-Denis..., par L. Bellaguet.. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1854, tome 15. pp. 284-287; https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1854_num_15_1_445220

⁸⁵ Botineau Pierre. Annales de Saint-Bertin, publiées pour la Société de Histoire de France (série antérieure 1789), par Félix GRAT, Jeanne VIELLIARD et Suzanne CLEMENCET, avec une introduction et des notes par Léon LEVILLAIN. Paris, Klincksieck, 1964.. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1967, tome 125, livraison 2. pp. 483-486; https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1967_num_125_2_449770_t1_0483_0000_3

⁸⁶ Nom donné, au XIX^e siècle, à des éléments non officialisés souvent introduits dans la liturgie depuis le IX^e siècle, visant à donner une représentation figurative à des textes chantés greffés sur la liturgie officielle (→ [OPÉRA](#)).

Une extension plus récente fait parfois employer le terme pour désigner, dans les religions non chrétiennes, des manifestations du culte présentant un caractère de figuration dramatique. (https://www.larousse.fr/encyclopedie/musdico/drame_liturgique, consulté le 18/1/2025)

« En effet, l'essor foudroyant du théâtre se poursuit pendant tout le xve siècle et débordera sur le premier quart du XVIe siècle au moins. Tous les registres sont exploités, tous les genres qui se sont dégagés de la période précédente non seulement continuent leur carrière mais s'enrichissent encore de nouvelles potentialités. On peut en prendre pour preuve la farce, dont le chef-d'œuvre apparaît dans les années 1465 : il s'agit de la Farce de Maître Pathelin, unanimement considérée dans les histoires littéraires comme le premier texte de théâtre comique qui ait influencé Molière, et qui dépasse le stade de la simple farce, pour accéder au statut de comédie à part entière »⁸⁷

Applications

Activité 1 : sur la base des cours du moyen âge, chaque étudiant doit extraire les idées principales et les résumer dans des schémas Power Point.

Activité 2 : lisez le texte et répondez aux questions ?

Texte 1 : les artisans au moyen âge

On exploitait déjà les mines. Il fallait extraire beaucoup de minerais de fer pour pouvoir fabriquer les armures, les armes et les outils de métal. Le métier de mineur était un métier très dur et très dangereux. Il fallait évacuer de grandes quantités de terre pour creuser des galeries souterraines. Il fallait aussi pomper l'eau et acheminer l'air dans la mine avec de faibles moyens techniques." Pour s'éclairer, le mineur allumait une branchette enduite de résine qu'il tenait entre les dents. L'orfèvre utilisait les pierres précieuses pour fabriquer des bijoux que portaient les gens riches. Il faisait des broches, des boucles d'oreilles, des colliers et des bagues en or serties de grenats, de saphirs et d'émeraudes. Il décorait également les statues des églises. Dans les villes, on trouvait plusieurs autres artisans: des cordonniers, des fabricants de savon, des pelletiers, des tonneliers, des merciers, des tanneurs de cuir et plusieurs commerçants.

Source : <https://scuole.vda.it/images/storiainfrancese/sec1/1.pdf>, consulté le 13/1/2025

Questions :

1. Lisez le texte et repérez les différents métiers du moyen âge ?

⁸⁷ ⁸⁷ Berthelot, A. (2006). Histoire de la littérature française du Moyen Âge (1 -) (chapitre 3). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.186972>

2. Définissez chaque métier, et déterminez le lieu de sa pratique ainsi que ses conditions (utilisez un dictionnaire) ?

Texte 2 : LA VIE DES PAYSANS AU MOYEN AGE

Pour entretenir ses terres, le seigneur a besoin d'une main d'œuvre importante: les paysans. À cette époque, 9 individus sur 10 sont des paysans. Certains sont complètement assujettis à leur seigneur. On les appelle les serfs. D'autres sont des hommes libres, qui possèdent leur propre terre. Cependant, ces hommes libres doivent donner au seigneur une bonne partie de leurs récoltes en échange de la protection qu'il leur accorde. Ils sont donc presque aussi pauvres que les serfs. Qu'ils soient serfs ou hommes libres, les paysans font un travail très pénible. Au printemps, ils doivent défricher la terre, la labourer et semer. Ils doivent également s'occuper des animaux. Quand vient le temps des récoltes, le paysan coupe les épis très courts, car la longue paille servira à faire les paillasses, les paniers, les toitures et les chapeaux. On recouvre aussi de paille le sol des demeures pour couper l'humidité. Les épis sont ensuite transportés à l'aire communale. C'est un vaste espace aplani, couvert de pierres puis de terre séchée, où l'on bat les épis pour en extraire le grain.

Tous les paysans doivent au seigneur des impôts donnés sous forme de parts de leurs récoltes et de leur élevage, rarement en argent. De plus, le four, le moulin, le pressoir appartiennent au seigneur, et il faut payer pour les utiliser. Les paysans vivent dans des maisons en bois, près de leurs champs.

Source : <https://scuole.vda.it/images/storiainfrancese/sec1/1.pdf>, consulté le 13/01/2025

Questions :

1. Sur la base de quel système sociale vivent les paysans ?
2. Quels sont ses principes ?
3. Comment appelle-t-on les paysans assujettis à leur seigneur ?
4. Quelles sont les tâches du paysan au printemps ?
5. Le travail du paysan est-il facile ? expliquez avec des exemples du texte

Activité 3 : exercice sur de la chanson de Roland

Notes à propos du texte

« Il existe de nombreuses versions du texte traitant de l'histoire de Roland. Celle retenue pour la pièce est basée sur "La Chanson de Roland" selon le manuscrit d'Oxford, écrit à la fin du XI^{ème} siècle en langue anglo-normande (l'une des branches de l'ancien français).

Les chapitres, la versification ainsi que la traduction française présentée ici, sont basés sur l'édition de "La Chanson de Roland" par Léon Gautier (1872). Le numéro de vers est indiqué entre parenthèse. Les ellipses et omissions sont indiquées par [...] et les ajouts ou les parties modifiées par le texte correspondant entre []. Le texte du prologue ne fait pas partie du texte original et a été écrit spécialement pour la pièce, en langue espagnole. »⁸⁸

1. Oyez, Oyez la légende, écoutez l'histoire Ecoutez l'histoire que porte le vent des montagnes, Oyez la légende que content les vieilles pierres... Oyez, oyez 2. Charles le roi, notre grand empereur Sept ans entiers est resté en Espagne : Jusqu'à la mer, il a conquis la haute terre. Pas de château qui tienne devant lui ; Pas de cité ni de mur qui reste encore debout Hors Saragosse, qui est sur une montagne. « Donnez-moi un conseil, comme mes hommes sages » « - Envoyez un message à Charles ! « Assez longtemps il a campé dans ce pays « Il n'a plus qu'à retourner en France, à Aix » Il (NDT : Marsile) Fait amener dix mules Les messagers y sont montés Ils viennent à Charles qui tient la France en son pouvoir 3. Sous un pin, près d'un églantier, Est un fauteuil d'or massif	5. Charles a dévasté l'Espagne Pris les châteaux, violé les cités Le Roi dit que sa guerre est finie Et voilà qu'il chevauche vers Douce France. Hautes sont les montagnes, ténébreuses sont les vallées, La roche est noire, terribles sont les défilés... Ce jour, les Français passèrent non sans grande douleur : A quinze lieues de là on entendit leur marche. Il (NDT : Charles) a laissé son neveu aux défilés d'Espagne Il est prit de douleur et ne peut s'empêcher de pleurer. Les vallées sont ténébreuses, Les Pairs y sont restés 6. Olivier est monté sur une colline élevée Il regarde à droite parmi le val herbu Il voit venir toute l'armée païenne « - Ami Roland, sonnez de votre cor : « Charles l'entendra et fera retourner son armée. » « - Je serais bien fou, « Dans la douce France, j'en perdrais ma gloire. » « - Ami Roland, sonnez votre olifant :
--	---

⁸⁸ https://www.gilmath.net/music_sources/Roland/La_Chanson_De_Roland_Textes.pdf, consulté le 18/1/2025

Cřest là quřest assis le Roi qui tient douce France A celui qui veut le voir il nřest pas besoin de le montrer « Seigneurs Barons, « Marsile vient de mřenvoyer ses messagers » « - Prenons bien garde » « - Croire Marsile, ce serait folie ! « Faites la guerre comme vous lřavez entreprise » « - Nřen croyez pas les fous, « Laissons les fous, et tenons-nous aux sages. » « - Chevaliers Francs, « Elisez-moi un baron, « Qui soit mon messenger prřs de Marsile. » « - Ce sera Ganelon, mon beau-père. » « - Jřy puis aller, mais je cours à ma perte. » « - Ce message nous sera cause de grands malheurs » 4. Ganelon chevauche sous de hauts oliviers Il a rejoint les messagers sarrasins. Ils ont tant chevauché par voies et par chemins Quřils arrivent à Saragosse, ils descendent sous un if. « Charles vous envoie un de ses nobles barons » « - Quřil parle, nous lřécouterons. » « - Voilà ce que Charles vous mande : « Il vous donnera la moitié de lřEspagne en fief « Quant à lřautre moitié, elle est pour son neveu Roland. « Si vous ne voulez accepter cet accord, « Charles viendra vous assiéger dans Saragosse. » « - Je suis tout émerveillé à la vue de Charlemagne, « Mais quand donc en aura-t-il assez de la guerre ? » « - Ce ne sera certes pas tant que vivra Roland. » « - Jurez-moi de trahir Roland »	« Charles lřentendra et fera retourner la grande armée. » « - A Dieu ne plaise, « Que mes parents soient blřmés à cause de moi » « Les voici prřs de nous » « Maudit soit qui porte un lâche cœr au ventre ! » 7. Frappez, Francs, le premier coup est nřtre. » « Frappez, Francs, nous les vaincrons. » « Frappez, Français, que pas un de vous ne sřoublie. « Le premier coup est nřtre, Dieu merci. » « Barons, quel malheur ! » « Comme les nřtres meurent ! » Charles lřentend. « Ce cor a longue haleine ! » « Armez-vous, Sire, criez votre devise « Et secourez votre noble maison : « Vous entendez assez la plainte de Roland. » « Cřest Charles qui arrive ! » « A lřaide ! » « Nous nřavons plus quřà nous enfuir .» 8. Roland sřen va. Il parcourt seul le champ de bataille Lui-même sent que la mort lui est proche Les puys sont hauts, hauts sont les arbres Il y a là quatre perrons, tout luisants de marbre Par grande douleur et colère, il y assène dix forts coups. Lřacier grince, mais point ne se rompt ni ne sřébrèche. Roland frappe une seconde fois au perron de sardoine Lřacier grince : Il ne rompt pas, il ne sřébrèche point. Pour la troisième fois, Roland frappe sur une pierre bise Lřépée grince mais ne rompt toujours pas. Le comte Roland est là, gisant sous un pin Il a voulu se tourner vers lřEspagne
---	---

« - Qu'il soit fait selon votre volonté ! »	Alors sa tête s'est inclinée sur son bras, Et les mains jointes, il est allé à sa fin.
---	---

Questions : lisez le texte et répondez aux questions suivantes :

1. Définissez les mots difficiles ?
2. Liez chaque strophe à la thématique choisie dans la liste suivante : prologue (l'annonce de l'histoire), le pouvoir de Charlemagne, la scène de la bataille, la mort de Roland, la description de la montagne, la venue des païens, Charlemagne et les barons, la trahison, retour à Roncevaux, la fin de l'histoire (épilogue) ?
3. Relevez les mots et les expressions qui expriment la guerre ou la nature ?
4. Relevez des figures de styles avec explication ?
5. Chaque étudiant va mémoriser une strophe (un jeu de rôle)

La renaissance

La renaissance est une période importante dans l'histoire de la civilisation occidentale. *C'est un repère commode, un vrai bouillon de culture, aux tendances antagonistes ou contradictoires. On constate à la fois des novations et un mouvement de retour vers une présumée pureté ou authenticité des origines*⁸⁹. Elle s'étend du XVe siècle au XVIIe siècle. Elle marque une transformation importante dans tous les domaines. L'homme de la renaissance retourne à l'héritage culturel antique à savoir ses valeurs, ses arts et sa science. Ce mouvement trouve ses débuts en Italie, d'ailleurs le mot même de renaissance vient de l'italien Rinascita. Cette période coïncide avec la fin de l'Empire romain d'Orient, la prise de Constantinople par les Turques et la découverte de l'Amérique. Cela est clairement expliqué dans la citation suivante :

*« Chronologiquement, la Renaissance coïncide avec la fin de l'Empire romain d'Orient du fait de la poussée ottomane, la date de la prise de Constantinople par les Turcs (1453) rejoignant celle de la découverte de l'Amérique (1492) dans les représentations collectives pour signaler la rupture. Le temps de la romanité s'achevant, l'Occident aurait pris le relais, amorçant la période glorieuse où l'Europe s'est imposée au reste du monde. »*⁹⁰

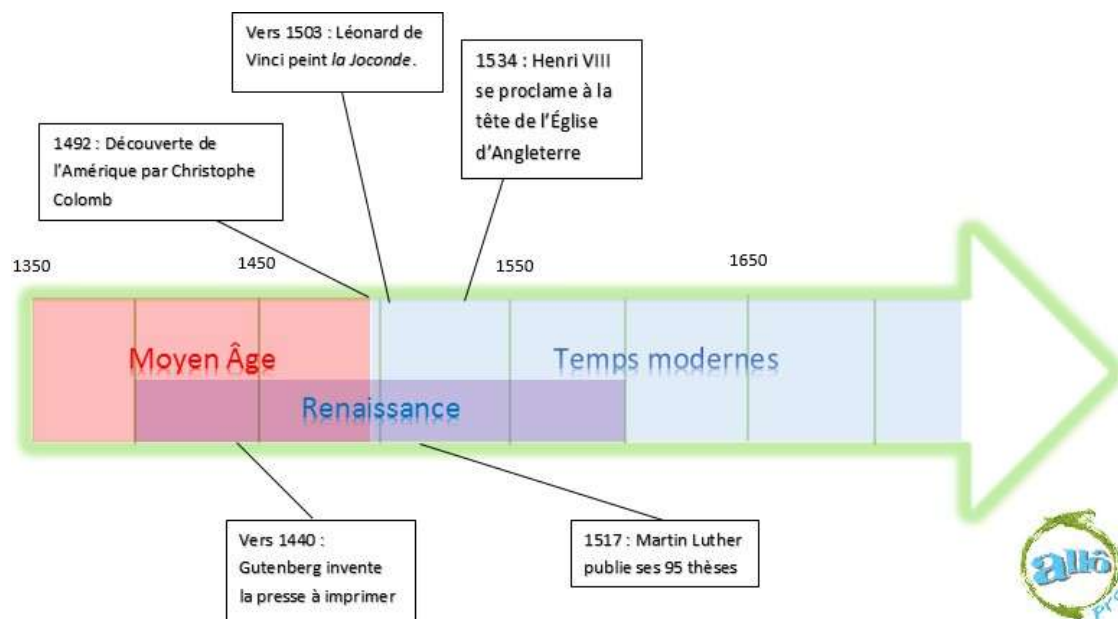
Ces deux dates ont apporté un bouleversement sociopolitique et culturel dans toute l'Europe. Elles marquent une rupture importante qui a donné force et pouvoir aux pays européens. C'est le début de la gloire et de la prospérité. Pour l'historien Patrick Boucheron, elle est à la fois « indéfendable et indispensable » (ibidem). En premier lieu, personne n'osait la défendre comme réveil de la civilisation après un millénaire de temps obscur. En deuxième lieu, elle est considérée comme un repère indispensable dans l'histoire de toute l'Europe.

⁸⁹ Folscheid, D. (2009) . La philosophie de la Renaissance. Les grandes dates de la philosophie classique, moderne et contemporaine. (p. 9 -22). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/les-grandes-dates-de-la-philosophie-classique-moderne-et-contemporaine--9782130477389-page-9?lang=fr>.

⁹⁰ Gacon, S. (2017) . Chapitre 4. La Renaissance ou l'affirmation de l'homme. L'Europe Histoire et civilisation. (p. 63 -76). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.gacon.2017.01.0063>.

1. Les étapes de l'évolution de la renaissance

Avant d'atteindre son apogée, la renaissance à ses débuts était liée au moyen âge. Elle ne s'affirme qu'au XVe siècle. Trois courants majeurs qui ont façonné la période de la renaissance : le prolongement du moyen âge, la renaissance proprement dite et l'affirmation du déclin et le début des temps modernes. Comme cela est démontré sur le schéma suivant :



Source : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/histoire/la-renaissance-mise-en-contexte-h1452>, consulté le 19/1/2025

Ajoutant à ces deux événements majeurs, l'invention de l'imprimerie vers 1440, qui va encourager la lecture et l'écriture. Le peuple va prendre conscience de la nécessité de l'apprentissage de la langue et des autres sciences. Vers 1517, Martin L., contribue à la publication de 95 thèses ainsi qu'à l'évolution de la recherche scientifique. *En fait avec l'invention de l'imprimerie, naît un nouvel espace, l'atelier de l'imprimeur, où la pensée de l'écrit et celle de sa transmission se voient explorées de concert. Bernard Cerquiglini (1989 :21)⁹¹ précise que dans ces ateliers que va se façonner le premier rapport de force qui va donner naissance à la loi de l'autorité moderne.*

⁹¹ Anne Réach-Ngô, « Du texte au livre, et retour : la production littéraire à la Renaissance, une création collaborative ? », Genesis [En ligne], 41 | 2015, mis en ligne le 18 avril 2017, consulté le 15 janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/1511> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/genesis.1511>

1.1 La première étape : le prolongement du moyen âge

C'est une « Première Renaissance », des années 1330 aux années 1490, qui est qualifiée d'âge « de la redécouverte »⁹². Cette période ressemble à ses débuts au moyen âge. La misère persiste toujours ; on ne parvient pas à améliorer le niveau de vie. Les maladies ne se guérissent pas à cause de la peste qui est devenue un phénomène urbain. Les guerres se multiplient. Cet état de faits est largement expliqué dans l'extrait du livre « les Grandes Civilisations D'aujourd'hui : Occident, Islam, Chine, Inde » de Vahé Zartarian (op. Cite) ; il dit:

« La peste revient périodiquement (devenant un phénomène essentiellement urbain), et les guerres se multiplient, dans la seconde moitié du XVIe siècle surtout.....Dans un premier temps, on note une légère amélioration des conditions de vie, un plus petit nombre d'hommes partageant la même quantité de richesses. Puis elles se dégradent à nouveau, du fait notamment de l'accroissement des prélèvements par les gouvernements centraux »

En effet, même s'il y a eu une amélioration des conditions de vie, la situation s'aggrave de plus en plus à cause des prélèvements des gouvernements centraux. Il s'agit d'une transition lente vers la renaissance proprement dite. Cette période se caractérise par :

- La continuité du système féodal et la domination de la vie quotidienne par l'église ;
- Une exploration limitée de l'antiquité gréco-romaine à cause des cadres médiévaux ;
- Une lente évolution artistique à cause de la persistance de l'art gothique religieux ;
- La naissance de l'humanisme ;
- Le commencement de l'innovation dans tous les domaines ;
- Accélération des échanges (les foires de champagne)
- Urbanisation croissante et début du mouvement communal (les villes échappent au pouvoir de leurs seigneurs ;

⁹² Carole Mabboux. Renaissance et humanisme. Sébastien Cote; Emmanuelle Picard. Regards historiques sur R. Les grandes étapes de la formation du monde moderne ” (Histoire 2nde), Nathan, pp.53-75, 2019, 9782091728391. fffhalshs-02278197f

- L'expansion militaire, souvent avec des prétextes religieux (extension des mouvements de reconquêtes sur les musulmans en Espagne ;
- La construction des universités (Paris, Orléans, Montpellier) où on enseigne la théologie, la médecine, le droit, les arts libéraux comme la grammaire, la rhétorique, la géométrie, l'astronomie et la musique⁹³

1.2 La deuxième étape : la renaissance proprement dite

Le renouveau s'épanouit dans tous les domaines, du XVe siècle au XVIIIe siècle. Un nouveau système politique émerge, réduisant l'influence de l'Église catholique. *C'est le début de la laïcité ou d'un laïcisme en politique*, marqué par des tensions croissantes entre les pouvoirs religieux et politiques. Ce phénomène est amplifié par le développement du protestantisme⁹⁴, initié par le réformateur allemand Martin Luther⁹⁵.



Source : <https://www.musee-reforme.ch/portrait-de-luther-par-lucas-cranach/>, consulté le 1/2/2025

⁹³ Marie-Madeleine Fragonard. (1981). Précis d'Histoire de la Littérature Française. Paris : Didier.

⁹⁴ Durand, G., Duplantie, A., Laroche, Y., & Laudy, D. (2000). *Histoire de l'éthique médicale et infirmière* (1-). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.14309>

⁹⁵ Martin Luther est né en 1483 à Eisleben et entra au couvent des Augustins à Erfurt en 1505. Fervent chrétien, Luther était un intellectuel versé en théologie. Il doutait toujours plus de la doctrine de l'Église. En 1517, Luther, alors professeur de théologie, publia ses 95 thèses critiquant l'Église. Il fut exclu de l'Église au début de l'année 1521 et devait renier son enseignement devant l'empereur Charles V à la Diète de Worms : Luther refusa de se désavouer. Le peuple et nombre de princes reprirent son enseignement. Un point spécifique chez Luther était son rapport aux juifs. Il espéra tout d'abord pouvoir les « convertir » avant de devenir un antisémite virulent. Il épousa en 1525 la nonne Katharina von Bora et décéda en 1546 à Eisleben <https://www.deutschland.de/fr/topic/vie-moderne/martin-luther-le-reformateur>, consulté le 26/1/2025

La réforme de l'Église donne naissance aux églises protestantes fondées au XVI^e siècle et qui restaient sous l'autorité de l'Église catholique. *Luther, Calvin et Erasme défendaient l'autorité de la bible au dépens de celle de l'Église mais remettent en cause les principes des doctrines religieuses, le renouveau disciplinaire et l'inquisition.*⁹⁶

Par ailleurs, même si la réforme proclame la liberté de l'esprit et les droits humains, l'homme de la renaissance est resté attaché à ses croyances et ses théories préconçues. Il s'accroche à l'irrationnel. Il réclame à l'astrologie, à l'alchimie, à la magie et à la divination un savoir et un pouvoir aptes à maîtriser les mystères du monde visibles et invisible.(ibidem)

L'affaire de Galilée⁹⁷ est l'une des histoires qui démontre le chemin de cette réforme et le conflit homme, science et religion. Galilée a remis en cause les théories de l'Église chrétienne. Cette affaire oppose Galilée au cardinal Barberini Pape sous le nom d'Urbain VIII⁹⁸. Voici les photos de Galilée et du Pape Barberini :



⁹⁶ Durand, G., Duplantie, A., Laroche, Y., & Laudy, D. (2000). *Histoire de l'éthique médicale et infirmière* (1-). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.14309>

⁹⁷ Mathématicien, géomètre, physicien, astronome italien, Galileo, né à Pise en 1564 meurt près de Florence en 1642 à 77 ans. Inventeur de la lunette astronomique, il bouleverse les fondements de l'astronomie. Il se pose en défenseur de l'approche copernicienne adoptant l'héliocentrisme en un géocentrisme stable, tout en rejetant par conformisme la théorie elliptique de Kepler du mouvement des planètes, convaincu que ce dernier ne pouvait qu'être que rond. Pour l'Église catholique romaine, tout tourne autour de la Terre ; pour le scientifique, tout tourne autour du soleil.

⁹⁸ Trèves, R. et André, J. (2015). Le procès de Galilée. *Hegel*, N° 2(2), 161-163. <https://doi.org/10.4267/2042/56645>

Galilée était passionné par les étoiles et les planètes, il a suivi les travaux de Copernic⁹⁹ et sa théorie d'héliocentrique.



Copernic

Source : <https://www.nationalgeographic.fr/espace/et-copernic-revolutionna-le-cosmos>, consulté le 26/1/2025

L'Église lui demande de cesser l'enseignement de cette théorie mais lui *qui travaille sur l'observation et l'expérience, avait beaucoup de mal à accepter l'autorité des théories préconçues ; il allait contre le prestige d'Aristote, il était en opposition complète avec une partie de la Curie romaine*¹⁰⁰. En conséquence de cette obstination, il s'est fait un camp d'opposant féroce. La controverse s'accroît de plus en plus. Les hommes de l'Église et des scientifiques s'entraident pour attaquer Galilée.

Vers 1628, Galilée tombe gravement malade à l'âge de 70 ans. Cela ne l'a pas empêché de poursuivre ses combats avec des écrits contre les théories d'Aristote mais cette

⁹⁹ Né à Toruń en Pologne le 19 février 1473, Nicolas Copernic perd son père alors qu'il n'a que dix ans. C'est son oncle maternel, évêque de Cracovie, qui l'adopte. Il l'inscrit à l'université de Cracovie en 1491, afin qu'il embrasse une carrière ecclésiastique. Nicolas Copernic part ensuite en Italie pour étudier le droit canon à l'université de Bologne. Avant son départ, son oncle le nomme chanoine de Frauenburg (c'est-à-dire membre du conseil de l'évêché). En Italie, Copernic suit des cours de médecine et d'astronomie, domaines qui vont fortement l'intéresser. Il enseigne les mathématiques à Rome en 1500 et revient l'année suivante en Pologne. Il y reste un an, puis retourne en Italie pour finir ses études. Il obtient un doctorat en droit canon en 1503 à Ferrare. Copernic regagne ensuite Frauenburg, pour remplir ses obligations de chanoine. Il fait construire un observatoire pour effectuer des recherches en astronomie.

¹⁰⁰ Trèves, R. et André, J. (2015) . Le procès de Galilée. Hegel, N° 2(2), 161-163. <https://doi.org/10.4267/2042/56645>

fois avec la langue italienne pour toucher un public plus large. Ces œuvres vont déclencher un scandale et l'église se sent obligée de réagir.

Suite à ces événements, le Pape, qui avait beaucoup d'admiration pour Galilée, se trouvait dans l'obligance de mettre fin à sa carrière. IL est commué en résidence surveillée.

:



Le procès de Galilée

Source : <https://www.collegedesbernardins.fr/magazine/article/galilee-face-a-leglise-un-celebre-proces>, consulté le 26/1/2025

Après son procès, Galilée s'établira à Florence jusqu'à sa mort en 1642. On peut voir encore le mausolée de Galilée à la basilique Santa Croce de Florence¹⁰¹. Voici les photos du mausolée et la basilique :



¹⁰¹ Ibidem

Source : <https://www.e-venise.com/florence-eglise-santa-croce-photos-tombeaux>, consulté le 26/1/2025

C'est la haute renaissance

Carole Maboux¹⁰² appelle cette étape la haute renaissance par rapport à la première renaissance et la renaissance tardive. Connue par des artistes importants tel que Léonardo De Vinci, Raphaël et Michel-Ange, des figures majeurs de la renaissance italienne, Erasme et Dürer au nord européen. Elle se distingue par une rupture entre les styles médiévaux et les nouvelles formes qui affirment clairement la modernité et l'enrichissement du savoir. Cela est énoncé dans la citation suivante :

« La Haute Renaissance est parallèlement le temps de Léonard de Vinci, de Raphaël et de Michel-Ange en Italie, d'Érasme et de Dürer au Nord. Les frontières entre styles médiévaux et nouveaux sont désormais plus nettes. L'enrichissement du savoir (littéraire comme scientifique) postule la collaboration au sein d'une communauté intellectuelle en pleine structuration, progressivement identifiée comme la « République des Lettres » (ibidem)

En effet, cette période était marquée par de grandes figures littéraires, techniques et artistiques. Les voyages et la découverte du nouveau monde ont contribué à un échange fructueux.

1.3 3^{ème} étape : l'affirmation du déclin

La fin de la renaissance a été caractérisée par un déclin du savoir. Lestringant Frank(1991) parle de la crise de la cosmographie, à la fin de la renaissance. Selon ses propos, *la productivité de la cosmographie la Renaissance vient de ce que le monde ou du moins son image est plus identique ce il était dans la Basse Antiquité*. Le monde n'était pas identique à celui de la Basse Antiquité. La terre n'était plus la même dans deux périodes qui s'étendent de plusieurs siècles. La géographie change en fonction des conditions climatiques. Face à cette réalité scientifique, on commence à fouiller dans les cartographes des grandes découvertes géographiques pour exploiter la plasticité de la terre et ses contours. Voici la cartographie de la renaissance :

¹⁰² Carole Maboux. Renaissance et humanisme. Sébastien Cote; Emmanuelle Picard. Regards historiques sur R Les grandes étapes de la formation du monde moderne ” (Histoire 2nde), Nathan, pp.53-75, 2019, 9782091728391. ffhalshs-02278197f



Source : <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/de-l%E2%80%99humanisme-aux-lumi%C3%A8res/les-espaces-parall%C3%A8les-de-la-renaissance/les-mondes-cartographiques-de-la-renaissance>, consulté le 27/1/2025

A cet effet, une crise va éclater dans la production scientifique, avec les travaux de Sébastien Munster en 1544, de Thevet et de Belieforest en 1575¹⁰³, et même littéraire, avec les écrits de Montagne, dont le chapitre *Des Cannibales* jette opprobre sur les cosmographes qui pour avoir cet avantage sur nous avoir vu la Palestine ... veulent jouir de ce privilège de nous conter nouvelles de tout le demeurant du monde . (ibidem)

Dans le domaine artistique, l'art renaissant laisse place à des styles plus compliqués : le maniérisme et le baroque.

¹⁰³ Lestringant Frank. Le déclin d'un savoir. La crise de la cosmographie à la fin de la Renaissance. In: Annales. Economies, sociétés, civilisations. 46^e année, N. 2, 1991. pp. 239-260; doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1991.278945> https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1991_num_46_2_278945



Le maniérisme

Image 1 : Giuseppe Arcimboldo, *l'Automne* : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/peinture/mani%C3%A9risme/153304>, consulté le 27/1/2025

Image 2 : <https://essentiels.bnf.fr/fr/arts/arts-graphiques/7dd7ed59-ae5c-4e76-bbd7-ddd9ec6ea5bb-dessins-la-rennaissance/article/cedf585f-a88e-4b89-b8c3-577b756772f3-manierisme-et-premices-baroque>, consulté le 27/1/2025

Image 3: L'Adoration des Mages, Bibliothèque nationale de France : <https://essentiels.bnf.fr/fr/arts/arts-graphiques/7dd7ed59-ae5c-4e76-bbd7-ddd9ec6ea5bb-dessins-la-rennaissance/article/cedf585f-a88e-4b89-b8c3-577b756772f3-manierisme-et-premices-baroque>, consulté le 27/1/2025

Le Baroque



Le baroque

Image 2 : <https://calendrier.umontreal.ca/detail/879140-histoire-de-l-art-le-baroque-europeen>, consulté le 27/1/2025

Image 1 : <https://htdeco.fr/blog/l-epoque-baroque>, consulté le 27/1/2025

2. Les caractéristiques de la renaissance

- Le conflit religieux catholique/ protestants
- Crise politique, l'installation de la monarchie
- Le déclin des cités italiennes
- La science repousse la philosophie
- L'imitation des anciens
- De nouveaux sujets
- L'affirmation du rôle de l'artiste (naissance de l'individu, le rôle des mécènes, trois villes phare)
- L'humanisme
- L'élargissement artistique
- Le développement scientifique
- La réforme de la religion

La naissance de la nation française : le traité de Westphalie

Les traités de Westphalie, signé en 1648, est un ensemble de traités signés dans deux villes allemandes Munster et Osnabrück. Ils marquent une période importante dans l'histoire de la France. *Après trente années d'une guerre cruelle, une paix est signée dans deux villes de Westphalie, Münster et Osnabrück, le 24 octobre 1648. Elle est souvent considérée comme un moment fondateur et a été incluse dans les textes fondamentaux du Saint-Empire*¹⁰⁴. Ce traité contribue à :

- L'affirmation de la nation française
- Mettre fin à la guerre de 30 ans
- La fin de l'idéologie médiévale
- émergence d'une Europe pluriconfessionnelle.
- La réorganisation politique de l'espace européen,
- l'affirmation des États-nations et le respect des entités politiques de plus petites dimensions
- l'indépendance des Provinces-Unies et de la Suisse sont reconnues par le traité de Münster¹⁰⁵



Source : <https://prezi.com/p/m19okumj5iad/faire-la-paix-par-les-traites-les-traites-de-westphalie-1648/>, consulté le 10/2/2025

¹⁰⁴ <https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-sp%C3%A9cialit%C3%A9-histoire/terminale-sp>, consulté le 10/2/2025

¹⁰⁵ <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/163499098>, consulté le 10/2/2025

Application : études de textes pour l'enrichissement des connaissances¹⁰⁶

Texte 1 :

Lorsqu'on cherche les origines du congrès de Westphalie, il faut remonter loin. On peut même revenir à l'échec de la paix de Prague en 1635 ou encore évoquer les tentatives éphémères de la sauver. Dans les années qui suivirent, il devint clair que la paix ne se ferait pas sans l'Espagne, ni sans ses adversaires, la France et les Pays-Bas. Vienne et Dresde avaient tenté de pacifier l'Empire contre les « couronnes étrangères ». Le terme devait initialement désigner seulement la France et la Suède, mais en dehors de la cour de Vienne, l'Espagne ne jouissait que d'une faible considération dans l'Empire, y compris à Munich : nombreux étaient ceux qui étaient prêts à s'associer aux « couronnes étrangères »... Dès la fin des années 1630 il fallut donc se rendre à l'évidence : la paix allemande serait inséparable de la paix en Europe. Ceci, d'ailleurs, fut ce qui devint la conception de Richelieu : la sécurité de la France serait le résultat de son association à la paix en Allemagne. Et cela devait aussi valoir pour la Suède.

L'empereur avait longtemps espéré obtenir une paix séparée avec la Suède, affaiblie et même fragilisée après la défaite de Nördlingen. Mais, nous l'avons montré, cet espoir resta vain, d'une part en raison du traité de Hambourg en 1638, dans lequel Stockholm et Paris exclurent de telles négociations séparées, d'autre part du fait du renouveau de la puissance suédoise après 1636. Vu de Suède, le prix de la paix était de nouveau en forte hausse et un prix que devaient payer l'empereur et l'Empire...

Texte 2 : Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648)¹⁰⁷

Après trente ans d'une guerre traumatique, la paix est signée le 24 octobre 1648 dans deux villes de Westphalie au nord-ouest du Saint-Empire, distantes d'une quarantaine de kilomètres, situées sur une zone plate et facile d'accès, et transformées en zones neutres : catholiques et protestants n'acceptent pas de négocier ensemble autour d'une table commune. À Münster, ville catholique, se sont rassemblés les représentants de l'empereur et des

¹⁰⁶ Wrede, M. (2021) . Chapitre 7. Les traités de Westphalie (1643-1648). Conceptions et négociations, décisions et conséquences. La guerre de Trente Ans Le premier conflit européen. (p. 155 -179). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/la-guerre-de-trente-ans--9782200621360-page-155?lang=fr>.

¹⁰⁷ Claire Gantet , « Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648) », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 07/01/22 , consulté le 10/02/2025. Permalien : <https://ehne.fr/fr/node/21718>

Français ; à Osnabrück, ville qui abrite une importante communauté protestante et un évêché, se sont réunis les états d'Empire*, les princes allemands alliés à la Suède et la Suède.

En 1643, avec les préliminaires de paix de Hambourg, l'empereur, la France et la Suède s'étaient unis sur le principe d'un congrès de paix en Westphalie, tandis que les opérations militaires se poursuivaient. En août 1645, on a décidé que le Saint-Empire y sera représenté non seulement par l'empereur mais aussi par tous les états d'Empire. Trois ans durant, Münster et Osnabrück ont accueilli les délégués de seize états, de 140 principautés ou villes d'Empire*, de 38 principautés ou villes observateurs et de nombreux émissaires suivis de leurs suites. La délégation française a ainsi compté 420 personnes, la Suède 155, l'Espagne 147, l'Empire 108, etc. : c'est la cohue.

Même dans chacune des deux villes, aucune session plénière n'a lieu. Les plénipotentiaires discutent de façon séparée en en référant plus ou moins diligemment à leur prince. Les négociations sont en conséquence longues et complexes, d'autant que les opérations militaires se poursuivent. La longueur de la guerre, la complexité des partis et la lourdeur des échanges et en l'absence de réunion plénière et dans et entre les deux villes, et entre les délégués et chaque prince, entraînent le développement d'une quête d'expertise et d'une bureaucratie. Les délégués allemands, âgés en moyenne de 40 à 49 ans, ont, pour 40 % d'entre eux, une formation universitaire, et pour 40 % aussi une expérience diplomatique : les traités de Westphalie sont un jalon dans le développement de la représentation diplomatique.

Sans entrer dans le détail des négociations, on interrogera ici les idées préconçues associées aux traités, en premier lieu leur dimension inaugurale. En quoi furent-ils le berceau d'un monde nouveau, faisant basculer l'Europe de la « première » vers la « seconde modernité » ?

Le premier congrès de paix européen ?

Il convient d'emblée de nuancer l'idée d'un premier congrès de paix européen. Certes, dans le sillon du congrès, l'indépendance des Provinces-Unies de la domination espagnole est proclamée le 30 janvier 1648 : Madrid se voit contrainte de reconnaître les conquêtes hollandaises aux Indes orientales et occidentales et l'indépendance officielle des provinces septentrionales des Pays-Bas. Mais l'Espagne, qui se méfie des grands congrès et préfère les entretiens en coulisse, se retire du congrès le 15 mai 1648. De plus sont absents l'Angleterre,

en proie à la guerre civile entre les Stuarts et Oliver Cromwell, le Danemark, la Pologne et la Moscovie.

Les puissances présentes ont elles-mêmes bien du mal à définir une ligne politique. Aux yeux du gouvernement français, la politique d'alliance avec les adversaires et la gestion de la crise financière priment. En raison des désaccords entre ses représentants, la France ne parvient pas à imposer sa politique impériale ; mais c'est avec l'Espagne que les négociations les plus ardues sont entreprises, si bien que la guerre entre ces deux pays se poursuit jusqu'au traité des Pyrénées en 1659.

Une paix politique ou une paix de religion ?

L'historiographie récente a fortement remis en question la dimension religieuse de la guerre de Trente Ans, interprétée avant tout comme un conflit autour de la nature politique du Saint-Empire. Néanmoins, l'essentiel des clauses des traités de Münster et Osnabrück concerne les relations entre les trois confessions chrétiennes (catholiques, luthériens, calvinistes), le statut des juifs restant inchangé : les juifs sont soumis à un droit d'exception relevant directement de l'empereur, en tant que droit régalien (« serfs de notre chambre »).

Pour désamorcer le conflit confessionnel, les traités de Westphalie mettent entre parenthèses les différends dogmatiques et ne règlent que les questions civiles relevant d'un bien commun. C'est en ce sens qu'ils sont une paix de religion. Leur validité n'est plus bornée par l'horizon d'un concile réunificateur de la Chrétienté. Ils confirment le traité de Passau (1552) et la paix d'Augsbourg (1555), et y intègrent les calvinistes, désormais officiellement reconnus au même titre que les catholiques et les luthériens. Ils confirment les libertés résiduelles garanties en 1555 : pratique religieuse privée, droit d'émigration. Ils accordent aux états d'Empire le droit de réforme (*ius reformandi*) qui permet au prince territorial d'imposer son culte à ses sujets. Un droit néanmoins considérablement réduit, car il est limité à la date du 1^{er} janvier 1624 (sauf pour le Palatinat où c'est celle de 1618 qui prévaut).

En conclusion, pas plus qu'ils n'ont été un premier congrès diplomatique, les traités de Westphalie n'ont mis en branle un tournant majeur dans la pratique des religions internationales. Ils ont été perçus et célébrés dans le Saint-Empire comme un texte fondamental à côté de la Bulle d'or de 1356. Ils visent toutefois davantage à restaurer qu'à innover. Ce faisant, ils ont formé le cadre dans lequel les inimitiés ont pu s'apaiser. Elles sont alors si vives qu'une confédération, la ligue du Rhin, est fondée le 14 août 1658 par

l'archevêque de Mayence Johann Philippe Von Schönborn pour garantir la paix, en réaction au droit d'alliance des princes reconnu par les traités de Westphalie ; la Ligue est conçue comme un instrument de paix unissant des princes et des villes allemandes par-delà les frontières confessionnelles et dynastiques, d'où le recours raisonné à la diplomatie française qui tente de l'raiguiser pour affaiblir l'empereur. Or, l'empereur Léopold I^{er} parvient dans son long règne (1658-1705) à affirmer son autorité morale dans l'Empire et hors de lui. Reste le traumatisme durable de la guerre de Trente Ans, qui hante des générations entières.

La France monarchique

C'est une période de l'histoire de la France où le pouvoir était centré sur le roi. On parlait autre fois du royaume de la France et non pas de la France. Pendant quatorze siècles, quatre vingt rois se sont succédés et donnent naissance à cinq dynasties¹⁰⁸ :

- La dynastie des Mérovingiens : Clovis
- La dynastie des Carolingiens : Charlemagne
- La dynastie des Capétiens : Hugues Capet
- La dynastie des Valois : Charles VII
- La dynastie de Bourbons : Henri III, Louis XIV

Jusqu'à la révolution française qui marque la fin de la monarchie absolue de Louis XIV et la prise de la Bastille en 1789. L'image suivante représente les différents rois de France :

Frise La monarchie absolue De François 1^{er} à Louis XIV (14)

Du XVI (16^{ème}) siècle au XVIII (18^{ème}) siècles



Source : <https://fantadys.com/2014/04/13/la-monarchie-absolue-en-quelques-mots/>, consulté le 10/2/2025

¹⁰⁸ <https://www.histoire-pour-tous.fr/chronologies/3302-chronologie-des-rois-de-france.html>, consulté le 10/2/2015

Application

Activité 1 : étude de texte : De la monarchie affaiblie à la monarchie renforcée¹⁰⁹

Le règne de Louis XIII avait permis de renforcer l'autorité royale, non sans provoquer des souffrances individuelles ou collectives. Le jeune Louis XIV étant mineur, la France connut la régence de sa mère Anne d'Autriche qui choisit comme principal ministre le cardinal Mazarin. C'est que la France était encore engagée dans la guerre, qu'elle devait mener tout en préparant des négociations. Elles aboutirent en 1648 à une stabilisation dans le Saint-Empire, mais ne mirent pas fin au conflit avec l'Espagne. Là fut l'essentiel du travail de Mazarin.

Mais le gouvernement, en continuant la politique brutale de Richelieu, n'apaisa pas les mécontentements qui aboutirent à la Fronde, cinq années de projets politiques, de désordres, de guerre civile, de 1648 à 1653. La position internationale de la France en fut affaiblie, mais sitôt la paix intérieure revenue, le cardinal reprit l'initiative, surtout diplomatique, pour imposer à l'Espagne la paix des Pyrénées en 1659.

Une Espagnole et un Italien gouvernèrent la France à partir de 1643 au nom de Louis XIV. La transition se fit sans heurt, après dix-huit années que Richelieu avait marquées de son autorité de fer. La mort du cardinal et celle de Louis XIII semblaient porteuses d'espérance et ce fut à la cour, et peut-être dans le royaume, un soulagement, mais la guerre continuait et rien ne changea. La régente. ✎ Anne d'Autriche avait été tenue à l'écart du pouvoir par son mari et par Richelieu, elle avait été souvent humiliée et elle manquait d'expérience politique...

Activité 2 :

1. compétez les trois paragraphes présentés ci-dessous avec les noms de rois suivants :
LOUIS XIV, HENRI IV, LOUIS XIII ?
2. relevez les caractéristiques qui ont marqué chaque période ?
3. Quelle est la meilleure époque ?

Texte ¹¹⁰:

¹⁰⁹ Bély, L. (2013) . 16. De la monarchie affaiblie à la monarchie renforcée. La France moderne, 1498-1789. (p. 339 -368). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-france-moderne-1498-1789--9782130595588-page-339?lang=fr>.

¹¹⁰ https://v-assets.cdnsw.com/fs/Root/dbsrx-France_2017.pdf, consulté le 10/2/2025

De 1589 à 1610.....Fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret (demi-sœur de François 1er), né en 1553 mort en 1610 à 57 ans. Roi à 36 ans et pendant 21 ans. Faute de descendance Henri III le désigne comme successeur sur son lit de mort, en raison de son titre de Roi de Navarre. Pour régner véritablement il devra renier sa religion protestante et se convertir au catholicisme. Par ce geste il réunifie le pays et met fin aux guerres de religions qui duraient depuis plus de 30 ans. Aimé du peuple (il baisse les impôts et introduit la poule au pot le dimanche), il a su restaurer la monarchie pour l'asseoir sur des bases politiques et économiques solides. Il eu de nombreuses conquêtes (d'où son surnom du « Vert Galant ») dont Marie de Médicis, et une importante descendance. Il est poignardé dans une de Paris en 1610 par RAVAILLAC.

De 1610 à 1643..... fils d'Henri IV et de Marie de Médicis, né en 1601 mort en 1643 à 42 ans. Roi à 9 ans et pendant 33 ans. La régence est assurée jusqu'en 1614 par sa mère Marie de Médicis. Il règne effectivement dès l'âge de 15 ans. Il conforte l'autorité royale en la plaçant au dessus de toute autre forme de pouvoir et réprime les révoltes des grands nobles qu'il soumet à sa cause. Il s'entoure du 1er ministre RICHELIEU, cardinal qui a une très grande influence sur le roi et qui oriente tous les choix politiques du pays. Louis XIII n'aime pas le grand luxe auquel il lui préfère le raffinement. C'est sous son règne que le théâtre, l'étiquette et la politesse trouvent leur place à la cour.

De 1643 à 1715 :..... fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né en 1638 mort en 1715 à 77 ans. Roi à 5 ans, il règne jusqu'à sa mort, soit pendant la durée exceptionnellement longue de 72 ans. Toutefois la régence est assurée jusqu'en 1661 par sa mère Anne d'Autriche assistée de son 1er ministre le cardinal MAZARIN, qui à sa mort sera remplacé par COLBERT. Très rapidement au fait des affaires, il entend tout régenter et tout rallier à sa cause. Contrairement à son père qu'il n'a que très peu connu, il aime le luxe somptueux et fait construire le château de Versailles où il installe sa cour. Voltaire disait de lui « non seulement il s'est fait de grandes sous son règne, mais de plus c'est lui qui les faisaient.. ». Il dote le pays de nombreuses infrastructures et il développe le système administratif à tous les niveaux, créant ainsi les premiers ministères. Homme de guerre, il conforte et étend la place de la France et la place à son apogée de rayonnement qui en fait de loin le pays le plus peuplé et le plus riche d'Europe. De ce règne le plus long de tous les temps (59 ans) et éclatant, il gagnera le surnom de ROI SOLEIL. Malgré plusieurs mariages et de nombreuses favorites desquelles il eu beaucoup d'enfants et de petits enfants, aucun d'entre eux ne lui survivront ! C'est donc son arrière petit fils qui lui succédera.

Activité 3 : enrichissement des connaissances avec des vidéos :

- Sur le château de Versailles
- Sur les rois de France

La philosophie et les philosophes français du siècle des Lumières

Le XVIII^e siècle est une période de bouleversement intellectuel dans tous les pays de l'Europe. Il est nommé le siècle des lumières en raison des savant lumières qui surgissent pour illuminer la sphère de la science et de la philosophie. Il est caractérisé par les principes de la raison, de la liberté de pensée et de la science expérimentale ; car pour comprendre le monde, il ne suffit pas d'être un homme de religion mais il faut réfléchir et observer. Les philosophes de cette époque, tels que Voltaire, Rousseau, Montesquieu et Diderot, combattent la pensée de l'héritage religieux et le pouvoir politique absolue.

Dans cette perspective, la citation suivante souligne le rôle des philosophes intellectuels de l'époque dans l'exploitation de la pensée humaine, source de capacités surnaturelles. Donc, les lumières sont :

« Les intellectuels français qui ont propagé la confiance humaniste dans les facultés humaines – la raison, mais aussi l'imagination et la volonté – pour connaître le monde et (re)construire la société. Ces facultés humaines sont les « lumières naturelles », par opposition aux « lumières surnaturelles », celles que certains hommes prétendent tenir de Dieu et qui se sont massivement exprimées dans la Révélation, dont l'Église prétend être l'unique interprète légitime. Pour les « Lumières » du XVIII^e siècle, ces enseignements de l'Église sont source d'un obscurantisme qu'il s'agit de combattre. Le XVIII^e siècle français a aussi été désigné comme le « siècle des philosophes ». « Notre siècle s'est donc appelé par excellence le siècle de la Philosophie » écrit d'Alembert dans son Essai sur les éléments de philosophie ou Sur les principes des connaissances humaines (1759¹¹¹. ... »

Application

Activité1 : étude de la biographie de Voltaire¹¹²

¹¹¹ Hottois, G. (2005) . Chapitre 4. La philosophie française au « siècle des Lumières » De la Renaissance à la Postmodernité Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine. (p. 119 -132). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/de-la-rennaissance-a-la-postmodernite--9782804139377-page-119?lang=fr>.

¹¹² https://www.institutdefrance.fr/wp-content/uploads/2020/04/biographie_5_voltaire.pdf?, consulté le



Source : <https://www.linternaute.fr/actualite/guide-histoire/2532124-siecle-des-lumieres-resume-philosophes-contexte-historique/>, consulté le 10/2/2025

Né à Paris dans un milieu bourgeois, François-Marie Arouet, qui prendra le nom de Voltaire, reçoit au Collège Louis Le-Grand une éducation alliant l'humanisme classique et l'esprit chrétien. De ses années d'étude, sous la direction de ses maîtres jésuites, date son goût pour le théâtre, pour l'histoire et sa vocation poétique. C'est également dans ses années de jeunesse que, sous l'influence des milieux libertins qu'il fréquente, il fait sienne une philosophie fondée sur la recherche du plaisir et sur l'idée que la nature, créée par un Dieu bon, est bonne.

Des débuts mouvementés

Exilé en 1716, puis enfermé à la Bastille pour ses écrits satiriques sur les amours du Régent, fêté pour sa première tragédie Œdipe (1718), mais tenu en suspicion par le pouvoir, Voltaire, entre admiration et méfiance, gagne la célébrité à laquelle il aspire. Survient alors un incident lourd de conséquences : en 1726, à la suite d'une altercation dans la loge de la comédienne Adrienne Lecouvreur, il est bâtonné par les domestiques du chevalier de Rohan, à nouveau embastillé, puis exilé en Angleterre où il découvre Shakespeare, la philosophie de Locke, la science de Newton et un régime de liberté.

Le poète, l'historien, le philosophe

Convaincu que les grandes pensées ne s'expriment que dans les grands genres littéraires, fasciné par l'histoire, il publie en 1728 La Henriade, une épopée sur la fin des guerres de religion, qui lui apporte la gloire. Désormais considéré comme le grand poète de son temps, tenu grâce à sa tragédie Zaïre (1732) pour le successeur de Corneille et de Racine, il est néanmoins contraint de fuir une nouvelle fois après avoir publié les Lettres philosophiques

(1734), une œuvre de propagande en faveur de la liberté dans tous les domaines, condamnée au feu par le Parlement. Réfugié à Cirey, auprès de Madame Du Châtelet, une remarquable femme de science avec qui il entretiendra une intense collaboration intellectuelle, il s'adonne aux sciences, à la philosophie, travaille à des tragédies, à des livrets d'opéras, publie *Le Mondain* (1736), un hymne au bonheur et une satire du rigorisme religieux, qui fait scandale.

La médaille et son revers

De retour à Paris, il est nommé historiographe du roi et élu à l'Académie française en 1746. Il n'empêche : Louis XV lui est hostile et il quitte à nouveau la France pour la cour de Frédéric II, roi de Prusse, en qui il voit, brièvement car le désaccord s'installe, le despote éclairé qu'il appelle de ses vœux. À partir de cette période, le scepticisme imprègne ses œuvres (*Micromégas*, 1752), le sentiment de l'incohérence du monde et de l'absurdité de la vie marquent de leur sceau le *Poème sur le désastre de Lisbonne* (1756) et les contes philosophiques (notamment *Zadig ou la destinée*, 1747, et *Candide ou l'optimisme*, 1759).

Le combattant Établi à Ferney où il passera les dix-huit dernières années de sa vie, Voltaire prend parti sur tout et entre de plus belle dans la bataille philosophique, convoquant toutes les formes littéraires au service de la justice ; il publie le *Traité sur la tolérance* (1763), le *Dictionnaire philosophique portatif* (1764) et, journaliste né, fait passionnément campagne contre les erreurs judiciaires, obtenant, entre autres, en 1765, la réhabilitation du protestant Calas, accusé injustement du meurtre de son fils et exécuté.

L'Encyclopédie

L'amitié de Diderot et de Voltaire s'est nouée en 1749, mais la contribution de ce dernier à l'Encyclopédie se limite à une quarantaine d'articles. S'il apporte un soutien officiel à l'entreprise, il n'en porte pas moins un regard critique sur ce qu'il juge comme d'excessives concessions aux « censeurs théologiens » et sur la longueur et la pesanteur de certains articles. Selon son mot d'ordre bien connu « écrire pour agir », il préfère diffuser de manière anonyme et clandestine de petits opuscules « courts et salés » et la forme légère, censée tenir dans la poche, de son *Dictionnaire philosophique portatif* paraît plus adaptée au difficile et souvent périlleux combat pour l'affirmation des Lumières que les lourds volumes de l'Encyclopédie.

Activité 2 : lisez les biographies ci-dessous et associez chaque philosophe à son nom et à son image correspondante : J. J. Rousseau, Montesquieu, Diderot :

Sources des biographies : <https://www.linternaute.fr/actualite/guide-histoire/2532124-siecle-des-lumieres-resume-philosophes-contexte-historique/>, consulté le 10/2/2025

Biographie1: Charles-Louis de Seconda, devient plus tard baron de La Brède, naît le 18 janvier 1689 au château de La Brède, près de Bordeaux. Il y grandit, au sein d'une famille de la noblesse. Il suit ensuite des études de droit, et devient conseiller au Parlement de Bordeaux en 1714. Il se marie avec une protestante l'année suivante, qui lui rapporte une dot importante, mais c'est seulement en 1716 qu'il hérite d'une vraie fortune.

Biographie 2 : Souhaitant fuir les persécutions, sa famille protestante française s'installe en Suisse. Il naît à Genève le 28 juin 1712. Sa mère meurt quelques jours après sa naissance. Son père, un horloger qui vit plutôt chichement, l'éduque tant bien que mal avant de l'abandonner en 1722. Âgé de dix ans, il se retrouve sous la responsabilité de son oncle Bernard et entre en pension à Bossey, chez le pasteur Lambercier. Il côtoie ses cousins et la nature, dans des années qu'il décrit comme heureuses. S'ensuit un apprentissage chez un maître graveur tyrannique. A seize ans, il s'enfuit de Genève.

Biographie 3 : Philosophe des Lumières, il apporte son érudition et ses qualités dans de nombreux domaines. Polygraphe, il s'illustre aussi bien dans le roman, le théâtre, la critique que l'essai. Mais il est surtout resté dans la postérité avec la formidable entreprise de *L'Encyclopédie*, sur laquelle il a travaillé pendant plus de 20 ans.

Les images :



Les grandes institutions du siècle des Lumières

Le siècle de lumières est connu par le développement des institutions qui ont joué un rôle important dans la diffusion du savoir. Selon le dictionnaire Larousse, les lumières diffusaient leurs idées dans des lieux propices au lieu du travail de l'opinion publique :

- Les salons et café littéraires :
- Les académies et les loges
- Les bibliothèques, les livres, la presse
- L'encyclopédie
- Les imprimeries et les librairies

1. L'Académie française et la promotion du Patois de l'île de France



Source : <https://www.finance-gestion.com/vox-fi/lacademie-francaise-soffre-une-nouvelle-querelle-des-genres/>, consulté le 10/2/2025

1.1 Présentation :

Fondée par Richelieu en 1635, l'Académie française était la première des académies royales. Ses membres étaient déterminés par lui-même et étaient fixés à quarante. Elle était la première des académies royales. Trente ans après sa création, quatre nouvelles académies voient le jour : l'Académie des beaux arts, l'Académie des inscriptions et des belles lettres, l'Académie des sciences et l'Académie des sciences morales et politiques (Garcia, D : 2016)¹¹³.

1.2 Ses objectifs :

- Défense de la langue française
- Composition des dictionnaires
- Développement des études de la langue française
- Diffuser la langue française

1.3 L'Académie française et la promotion du Patois de l'île de France

L'Académie française a joué un rôle important dans la promotion de l'île de France, qui était défini, comme une langue vulgaire. Langue de l'administration royale et des élites, le Patois a été imposé en tant que dialecte francien comme les autres langues régionales. Parfois il est assimilé à la langue rurale comme cela est démontré dans la citation suivante :

« Sorte de langage grossier d'un lieu particulier & qui est différent de celui dont parlent les honnêtes gens. Les provinciaux qui aiment la langue viennent à Paris pour se défaire de leur patois. Il parle encore le patois de son village. Parler patois. (P. Richelet : Dictionnaire français, Genève, 1680) »¹¹⁴

Cette définition présente le Patois comme grossier par rapport au français parlé par les honnêtes gens. On cite l'exemple de Paris symbole de la langue soutenue. Dans la définition de l'Encyclopédie, on lui attribue une autre définition :

« L'Encyclopédie assume clairement le changement de type de dénomination dans sa définition de « patois » : PATOIS, (Gramm.) langage corrompu tel qu'il se parle presque dans toutes les provinces : chacune a son patois ; ainsi nous avons le patois bourguignon, le patois normand, le patois champenois, le patois gascon, le patois

¹¹³ Garcia, D. (2016) . L'Académie française, une zone de non-droit en plein Paris Enquête sur une institution richissime et hors-la-loi. Revue du Crieur, N° 3(1), 80-95. <https://doi.org/10.3917/crieur.003.0080>.

¹¹⁴ Boyer, H. (s.d.). Patois. Université Paul-Valéry Montpellier 3.

provençal, etc. On ne parle la langue que dans la capitale. [...] (Encyclopédie Tome XII, 1765, p. 174.) » (ibidem)

Application : étude de textes

Texte 1 : 1635 : LA CRÉATION DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE¹¹⁵

C'est dans une volonté d'unité linguistique nationale qu'est créée l'Académie française en 1635. Fondée par le Cardinal de Richelieu, cette institution a pour mission principale de veiller sur l'état de la langue et de rappeler son bon usage.

L'article XXIV de ses statuts indique : « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ».

Rappelons qu'au début du XVII^e siècle, l'orthographe était loin d'être fixée ! Pour y remédier, l'Académie établit des règles et rédige un dictionnaire, dont la première édition sera publiée en 1694.

2. La bibliothèque orientale et l'Orientalisme

Selon Laurens (2004), l'orientalisme en tant que discipline est né au XVII^e siècle avec l'appui de l'état monarchique. D'autres études font remonter sa naissance au moyen âge avec la traduction des textes sacrés arabes *On considère que son existence formelle a commencé, dans l'Occident chrétien, avec la décision prise par le concile de Vienne, en 1312, de créer une série de chaires de langues « arabe, grecque, hébraïque et syriaque à Paris, Oxford, Bologne, Avignon et Salamanque »* (Saïd. E. W, 1980 : P.67)¹¹⁶

Donc, en tant que discipline, il est fortement lié aux intérêts religieux, politiques et scientifiques de l'Europe. Son objectif est de constituer un vaste corpus imprimé, des textes arabo-musulmans. Le premier lieu choisi pour la réalisation de cet objectif c'est le collège royal, l'actuel collège de France. Voici une citation expliquant le but de l'orientalisme et ses débuts avec les propos de l'auteur lui même :

¹¹⁵ <https://www.cite-langue-francaise.fr/decouvrir/l-aventure-du-francais/10-dates-qui-ont-marque-la-langue-francaise>

¹¹⁶ Saïd, E. W. (1980). *L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident* (C. Malamoud, Trad.). Seuil. (Œuvre originale publiée en 1978)

« Les éléments de départ sont assez disparates. Dès le début du XVII^e siècle, la volonté de constituer un vaste corpus imprimé religieux chrétien pousse à la découverte des textes syriaques et arabes. Manquant de spécialistes français, les autorités religieuses et profanes font appel à des maronites de Rome pour ce travail d'édition de textes orientaux et le Collège royal, l'actuel Collège de France, devient le premier lieu d'enseignement dans le contexte difficile du règne de Louis xiii et des troubles de la régence de Louis xiv » ¹¹⁷

En tant que mouvement, il représente un style de pensée fondé sur une distinction ontologique et épistémologique entre 'l'Orient' et (le plus souvent) 'l'Occident' (Saïd. E. W, 1980). Il est défini aussi comme une science de l'orient (histoire, langue, littérature, art, sciences, mœurs et religions de l'orient et de l'extrême orient). Elle donne naissance à une autre science l'égyptologie¹¹⁸.

Ce mouvement a été concrétisé grâce aux différentes recherches effectuées dans la bibliothèque royale. On élabore des dictionnaires, des grammaires, des notices de manuscrits de ce que l'on appelle alors les langues orientales : le turc, l'arabe et le persan. Des listes d'acquisition de plus en plus précises sont dressées et des missions d'achat sont envoyées, aux frais de l'État (Laurens, 2004).

Ce qui enrichit ces études c'est l'œuvre de Barthélemy (1626-1695) « *La Bibliothèque Orientale* ». C'est une encyclopédie de base pour la compréhension du monde oriental. L'auteur a rassemblé dans son œuvre toutes les connaissances sur les Ottomans, les perses et les musulmans. Voici la couverture de ce livre :

¹¹⁷ Laurens, H. (2004). L'orientalisme français : un parcours historique. In Y. Courbage & M. Kropp (éds.), *Penser l'Orient* (1-). Presses de l'Ifpo. <https://doi.org/10.4000/books.ifpo.206>

¹¹⁸ Etude de l'Égypte ancienne, son histoire, sa langue et sa civilisation



Source image 1 : <https://www.livre-rare-book.com/book/28279079/35981>, consulté le 12/2/2025

Application

Activité 1 : étude d'un texte sur l'orientalisme

Texte : relevez du texte les étapes de l'évolution de l'orientalisme au niveau de l'espace et du temps?

Son développement historique a eu pour règle une portée croissante, non une plus grande sélectivité. Les orientalistes de la Renaissance, comme Erpenius et Guillaume Postel, étaient d'abord des spécialistes des pays de la Bible, quoique Postel se vantât d'être capable de traverser toute l'Asie jusqu'à la Chine sans avoir besoin d'interprète. A tout prendre, les orientalistes ont été, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, des érudits bibliques, des savants qui étudiaient les langues sémitiques, des spécialistes de l'islam, ou encore, parce que les jésuites avaient ouvert la voie des études chinoises, des sinologues.

Toute l'étendue de l'Asie moyenne n'a été conquise par l'orientalisme qu'à la fin du dix-huitième siècle, lorsque Anquetil-Duperron et sir William Jones ont été capables de comprendre et de faire connaître les extraordinaires richesses de l'avestique et du sanscrit. Vers le milieu du dix-neuvième siècle, l'orientalisme était devenu le plus vaste trésor imaginable. Deux indices montrent excellemment cet éclectisme nouveau et triomphant. On peut trouver le premier dans la description encyclopédique de l'orientalisme, entre 1765 et 1850 à peu près, que donne Raymond Schwab dans son livre *la Renaissance orientale*¹⁹. Tout à fait en dehors des découvertes scientifiques sur les choses de l'Orient que de savants

spécialistes faisaient en Europe pendant cette période, il y a eu la véritable épidémie d'Orientalia qui a affecté les plus grands poètes, essayistes et philosophes de l'époque.

Schwab estime que le mot « oriental » désigne une passion d'amateur et de professionnel pour tout ce qui est asiatique; ce mot était un merveilleux synonyme d'exotique, de mystérieux, de profond, de séminal; c'est une transposition plus récente vers l'est d'un enthousiasme du même ordre ressenti par l'Europe pour l'Antiquité grecque et latine au début de la Renaissance. En 1829, Hugo fait de ce changement une orientation : « Au siècle de Louis XIV on était helléniste, maintenant on est orientaliste. » L'orientaliste du dix-neuvième siècle était donc soit un savant (sinologue, islamisant, spécialiste de l'indo-européen), soit un enthousiaste de talent (Hugo dans les Orientales, Goethe dans le Divan occidental-oriental) ou les deux (Richard Burton, Edward Lane, Friedrich Schlegel).

Le second indice qui montre combien l'orientalisme était devenu englobant depuis le concile de Vienne se trouve dans les chroniques du dix-neuvième siècle qui décrivent le domaine lui-même. La plus complète est Vingt-sept Ans d'histoire des études orientales de Jules Mohl n, journal de bord en deux volumes qui note tout ce qui s'est produit de remarquable dans l'orientalisme entre 1840 et 1867. Mohl était secrétaire de la Société asiatique de Paris, et, pendant un peu plus de la première moitié du dix-neuvième siècle, Paris a été la capitale du monde orientaliste (et celle du dix-neuvième siècle, selon Walter Benjamin). Le poste de Mohl était on ne peut plus central dans le domaine de l'orientalisme.

Mohl a fait entrer dans les « études orientales » presque tout ce qu'ont produit les savants européens concernant l'Asie pendant ces vingt-sept années. Ses entrées ne concernent bien sûr que des publications, mais l'ampleur du matériel publié intéressant les orientalistes est impressionnante. L'arabe, d'innombrables dialectes indiens, l'hébreu, le pehlvi, l'assyrien, le babylonien, le mongol, le chinois, le birman, le mésopotamien, le javanais : les travaux philologiques considérés comme orientalistes sont presque innombrables. Plus encore, les études orientalistes couvrent apparemment tout, de l'édition et de la traduction des textes aux études numismatiques, anthropologiques, archéologiques, sociologiques, économiques, historiques, littéraires et culturelles dans toutes les civilisations connues de l'Asie et de l'Afrique du Nord, anciennes et modernes.

L'Histoire des orientalistes de l'Europe du XIIe au XIXe siècle (1868-1870) de Gustave Dugat se limite aux personnalités dominantes, mais la variété des sujets représentés n'est pas moins grande que chez Mohl. Un tel éclectisme a néanmoins ses points aveugles.

Pour la plupart, les orientalistes universitaires se sont intéressés à la période classique de la langue ou de la société qu'ils étudiaient. Ce n'est que très tard dans le siècle, avec, comme seule exception marquante, l'Institut d'Egypte de Napoléon, que l'attention s'est portée sur l'étude universitaire de l'Orient moderne ou contemporain.

Source du texte : Laurens, H. (2004). L'orientalisme français : un parcours historique. In Y. Courbage & M. Kropp (éds.), *Penser l'Orient* (1-). Presses de l'Ifpo. <https://doi.org/10.4000/b>

La philosophie des Lumières et la question de l'Autre

D'un point de vue religieux les lumières au singulier désignent le créateur. Avec Descartes, il prend le sens de « connaissances ». C'est vers la moitié du XVIII^e siècle qu'il devient un concept fixe avec un « L » majuscule. C'est un mouvement intellectuel et scientifique qui date de la période 1750 à 1780. Sa naissance est liée à la parution des deux ouvrages importants: « l'*Encyclopédie* » et « l'*Histoire des deux Indes* ».¹¹⁹

Les lumières est le résultat de trois cent ans de développement de l'esprit et de la réflexion humaine. Après 10 siècle d'ignorance et d'obscurantisme, l'homme de la renaissance libère l'intelligence humaine des dogmes religieux extravagants donne le premier souffle à un grand bouleversement dans tous les domaines : la science, l'art et la littérature. Il s'agit d'une révolution de l'esprit comme la mentionné d'Alembert dans la citation suivante :

*« Chaque milieu de siècle, depuis trois cents ans, est marqué par ce qu'il appelle une « révolution dans l'esprit humain », c'est-à-dire une mutation intellectuelle provoquée par une accumulation de nouvelles connaissances. La Renaissance en Italie a reçu un deuxième souffle grâce à l'arrivée de savants byzantins après la prise de Constantinople par les Turcs ; la Réforme luthérienne a surtout été portée par les humanistes du xvi^e siècle ; enfin, le rationalisme classique doit beaucoup aux découvertes scientifiques de Descartes et de ses prédécesseurs. Depuis trois cents ans, écrit d'Alembert en substance, nous assistons à un renouvellement complet des arts, de la religion et de la philosophie, et c'est sur cette dernière qu'il va braquer son projecteur maintenant : »*¹²⁰

Ce mouvement se caractérise par :

- la lumière naturelle » de la raison, seule voie pour mener « la recherche de la vérité ». Pour Descartes, l'esprit humain détient une lumière propre, distincte de la lumière divine, mais qui peut projeter sur les choses la même luminosité.¹²¹
- La révolution scientifique : en chimie Lavoisier ; en mathématiques, Lagrange, Monge et Legendre ; en botanique, la famille Jussieu;¹²²

¹¹⁹ Stenger, G. (s.d.). *Qu'est-ce que les Lumières ?* [PDF]. Université de Nantes. https://lamo.univ-nantes.fr/IMG/pdf/Qu_est-ce_que_les_Lumieres_.pdf

¹²⁰ Rasplus, V. (2007) . Qu'est-ce que les Lumières aujourd'hui ? Humanisme, N° 276(1), 115-116. <https://doi.org/10.3917/huma.276.0115>.

¹²¹ Aubrit, J. et Gendrel, B. (2019) . Chapitre 5. Les Lumières. Littérature : les mouvements et écoles littéraires. (p. 97 -123). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/litterature-les-mouvements-et-ecoles-litteraires--9782200622817-page-97?lang=fr>.

- L'évolution démographique : le développement du secteur de la santé, l'absence des guerres et l'augmentation du niveau de vie contribuent à une baisse des mortalités ;
- L'essor de la bourgeoisie ; une classe sociale émergente qui a participé au renforcement sociopolitique et économique ;
- Liberté et droits de l'homme ; ce qui a nourri la révolution française en 1789 ;
- Séparation de la religion de la politique ; la laïcité ;
- Présentation d'un modèle approprié dans le domaine de l'éducation et la politique.

1. Les lumières et la question de l'autre

La question de l'autre est une préoccupation centrale dans la philosophie des lumières. On commence à s'intéresser à cet autre qui l'Européen lui-même mais aussi l'autre étranger qui vit dans un autre espace géographique totalement différent de l'Europe. Plusieurs formes traduisent cet intérêt :

La liberté de l'individu : depuis la renaissance, l'Européen cherche à se libérer des contraintes sociopolitiques et surtout religieuses. Les 10 siècles du moyen âge ont nourri l'esprit de révolte chez l'individu ; c'est ce qui a permis au citoyen de la France à penser à la révolution française.

Le contrat social et la liberté : la liberté individuelle est renforcée grâce au contrat social, en devenant une liberté collective.

D'autres principes démontrent la conception de l'autre étranger pendant le siècle des lumières, on cite :

- La tolérance et le respect de l'autre ;
- L'éducation, un renforcement des connaissances ;
- L'universalisme des valeurs : dénoncer le racisme, la colonisation et l'esclavage ;
- L'autre une source d'énigme (les voyages vers l'orient et l'extrême orient) ;

¹²² https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/si%C3%A8cle_des_Lumi%C3%A8res/130660, consulté le 15/2/2025

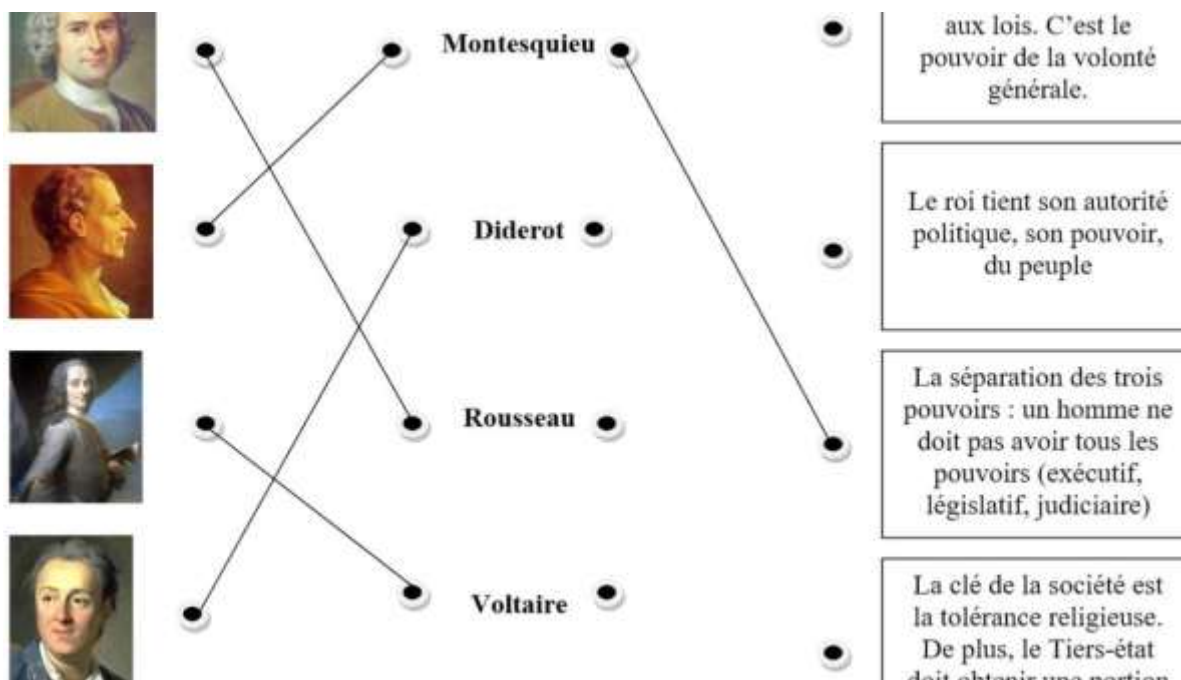
Application

Activité 1 : expliquez les points soulignés dans le cours ?

Activité 2 : associez chaque philosophe à l'idée ou l'œuvre qui lui correspond

Philosophes	Idée ou œuvre
James Watt	Discours de la méthode(1637)
Benjamin Franklin	Critique de la raison pure (1781)
Newton	Traité élémentaire de chimie(1789)
Lavoisier	Amélioration de la machine à vapeur
Descartes	La loi de la gravité
Kant	Expériences sur l'électricité

Activité 3 : même exercice



Source : <https://www.youtube.com/watch?v=SkJrV32HFAk>, consulté le 15/2/2025

Activité 4 : étude de texte sur les lumières

Texte :

Au XVIII^e siècle, un nouveau courant de pensée apparaît en Europe : les Lumières. Il s'agit d'éclairer les hommes en s'aidant de la raison et de la science. En effet, le siècle des Lumières est une période caractérisée par un grand développement intellectuel et culturel non seulement en Europe, mais aussi aux États-Unis. Il est à l'origine d'un grand nombre de découvertes, inventions et aussi de révolutions (Déclaration d'Indépendance des États-Unis d'Amérique, Révolution française, etc.). C'est le siècle des philosophes (Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Denis Diderot, d'Alembert), qui se concentrent tous sur un même sujet : la remise en question des structures politiques et des systèmes de valeurs traditionnelles (religion, monarchie absolue, éducation, sciences, etc.). Ils réclament la liberté individuelle, l'égalité des droits, la liberté de pensée et de croyance. La pensée des Lumières se diffuse par des livres dont le plus important est l'Encyclopédie. Malgré l'opposition de l'Église, elle connaît un grand succès. Les idées des Lumières sont largement diffusées ailleurs qu'en France, surtout en Allemagne mais aussi en Italie, en Angleterre et en Russie, à la cour des souverains. Au XVIII^e siècle, des progrès s'accomplissent dans d'autres domaines. Les

techniques s'améliorent grâce à l'invention de la machine à vapeur. Des compositeurs de talent comme Bach et Mozart composent des œuvres mondialement connues.

Source : <https://scuole.vda.it/images/storiainfrancese/sec1/3.pdf>, consulté le 15/2/2025

Question : schématisez les idées principales du texte en utilisant power -point ?

Bibliographie :

Aubrit, J. et Gendrel, B. (2019) . Chapitre 5. Les Lumières. Littérature : les mouvements et écoles littéraires. (p. 97 -123). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/litterature-les-mouvements-et-ecoles-litteraires--9782200622817-page-97?lang=fr>.

Al Wadi, A. (2007). *La culture, cette inconnue*. Université Roi Saoud Riyadh. Synergies Monde arabe, 4, 141-148.

Brunot, F. (1905-1927). *Histoire de la langue française des origines à 1900* (Vols. 1-13). Paris : Armand Colin.

Bert, J.-F. (2009). Marcel Mauss et la notion de « civilisation ». Cahiers de recherche sociologique, (47), 123-142. <https://doi.org/10.7202/1004983ar>

Boyer, H. (s.d.). *Patois*. Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Bély, L. (2013) . 16. De la monarchie affaiblie à la monarchie renforcée. La France moderne, 1498-1789. (p. 339 -368). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-france-moderne-1498-1789--9782130595588-page-339?lang=fr>.

Bloch, M. (1939). *La société féodale*. Paris : Albin Michel

Berthelot, A. (2006). *Histoire de la littérature française du Moyen Âge* (1-). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.186972>

Berthelot, A. (2006). *Histoire de la littérature française du Moyen Âge* (1-) (chapitre 2). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.186972>

Bély, L. (2013) . Introduction. La France moderne, 1498-1789. (p. 1 -4). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-france-moderne-1498-1789--9782130595588-page-1?lang=fr>.

Bély, L. (2013) . 11. La France au cœur des guerres de Religion. La France moderne, 1498-1789. (p. 223 -246). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-france-moderne-1498-1789--9782130595588-page-223?lang=fr>.

Bély, L. (2013) . 10. L'avènement d'Henri IV et la coexistence confessionnelle (1589-1598) La France moderne, 1498-1789. (p. 211 -222). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-france-moderne-1498-1789--9782130595588-page-211?lang=fr>.

Botineau Pierre. Annales de Saint-Bertin, publiées pour la Société de Histoire de France (série antérieure 1789), par Félix GRAT, Jeanne VIELLIARD et Suzanne CLEMENCET, avec une introduction et des notes par Léon LEVILLAIN. Paris, Klincksieck, 1964.. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1967, tome 125, livraison 2. pp. 483-486; https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1967_num_125_2_449770_t1_0483_0000_3

Claire Gantet , « Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648) », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 07/01/22 , consulté le 10/02/2025. Permalien : <https://ehne.fr/fr/node/21718>

Carole Mabboux. Renaissance et humanisme. Sébastien Cote; Emmanuelle Picard. Regards historiques sur « Les grandes étapes de la formation du monde moderne » (Histoire 2nde), Nathan, pp.53-75, 2019, 9782091728391. ffrshs-02278197f

Dominach, H., & Picouet, M. (1995). *Les migrations*. Presses Universitaires de France. (Collection « Que sais-je ? »).

Durand, G., Duplantie, A., Laroche, Y., & Laudy, D. (2000). *Histoire de l'éthique médicale et infirmière* (1-). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.14309>

Depau, G. (2021). Dialecte. Langage et société, Hors série(HS1), 105-110. <https://doi.org/10.3917/lshs01.0106>

Demeulenaere, P. (2003) . Les normes culturelles. Les normes sociales Entre accords et désaccords. (p. 249 -277). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/les-normes-sociales--9782130539056-page-249?lang=fr>.

Edward Burnett TYLOR, *LA CIVILISATION PRIMITIVE*. Tome premier. Traduit de l'Anglais sur la deuxième édition (1873) par Pauline Brunet. Paris: Ancienne Librairie

Schleicher, Alfred Costes, Éditeur, 1920, 584 pp. Une édition numérique réalisée par Michel Hamel, bénévole, Octeville sur mer, Normandie, France

Feller, L. (2017) . Chapitre 1. Le poids du grand domaine à l'époque carolingienne (VIIIe-Xe siècles) Paysans et seigneurs au Moyen Âge - 2e éd. VIIIe-XVe siècles. (p. 9 -40). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.felle.2017.01.0009>.

Favier, Jean. *Charlemagne*. Fayard, 1999

Fouracre, Paul (éd.). *The New Cambridge Medieval History, Vol. 2: c. 700–c. 900*. Cambridge University Press, 1995. (Traduction Chat GPT)

Fréville Ernest de. Chronique du Religieux de Saint-Denis..., par L. Bellaguet.. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1854, tome 15. pp. 284-287; https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1854_num_15_1_445220

Graus František. Au bas Moyen Âge : pauvres des villes et pauvres des campagnes. In: Annales. Economies, sociétés, civilisations. 16^e année, N. 6, 1961. pp. 1053-1065; doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1961.421689>, https://www.persee.fr/doc/ahess_03952649_1961_num_16_6_421689

Géraud, M., Leservoisier, O. et Pottier, R. (2016) . Chapitre 5. Ethnie. Les notions clés de l'ethnologie - 4e éd. Analyses et textes. (p. 67 -79). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/les-notions-cles-de-l-ethnologie--9782200615550-page-67?lang=fr>.

Garcia, D. (2016) . L'Académie française, une zone de non-droit en plein Paris Enquête sur une institution richissime et hors-la-loi. Revue du Crieur, N° 3(1), 80-95. <https://doi.org/10.3917/crieu.003.0080>.

Henriette Walter, « Les langues régionales face au français », Modèles linguistiques [En ligne], 66 | 2012, mis en ligne le 26 février 2013, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/280> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.280>, consulté le 16/1/2025

Henri-Irénée Marrou. (1977), *Décadence romaine ou antiquité tardive ?*

Hottois, G. (2005) . Chapitre 4. La philosophie française au « siècle des Lumières » De la Renaissance à la Postmodernité Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine. (p. 119 -132). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/de-la-renaissance-a-la-postmodernite--9782804139377-page-119?lang=fr>.

Henriette Walter, « Les langues régionales face au français », Modèles linguistiques [En ligne], 66 | 2012, mis en ligne le 26 février 2013, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/280> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.280>, consulté le 16/1/2025

Isabelle Grégor. Histoire du français. P. 6. https://www.herodote.net/Textes/livre-francais_842.pdf, consulté le 6/10/2024

Lestringant Frank. Le déclin d'un savoir. La crise de la cosmographie à la fin de la Renaissance. In: Annales. Economies, sociétés, civilisations. 46^e année, N. 2, 1991. pp. 239-260; doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1991.278945> https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1991_num_46_2_278945

Laurens, H. (2004). L'orientalisme français : un parcours historique. In Y. Courbage & M. Kropp (éds.), *Penser l'Orient* (1-). Presses de l'Ifpo. <https://doi.org/10.4000/books.ifpo.206>

Marie-Madeleine Fragonard. (1981). Précis d'Histoire de la Littérature Française. Paris : Didier.

Minois, G. (2016) . 8. Les monarchies féodales et l'expansion européenne. Histoire du Moyen Âge. (p. 214 -250). Perrin. <https://shs.cairn.info/histoire-du-moyen-age--9782262050382-page-214?lang=fr>.

Nicole Rauzduel-Lambourdiere, « Langage, Langue et Culture », *Recherches et ressources en éducation et formation* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 24 avril 2020, consulté le 04 février 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rref/141> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rref.141>

Novara Antoinette. I. Cultura : Cicéron et l'origine de la métaphore latine. In: Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n°1, mars 1986. pp. 51-66; doi :

<https://doi.org/10.3406/bude.1986.1285>

[https://www.persee.fr/doc/bude_0004-](https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1986_num_1_1_1285)

[5527_1986_num_1_1_1285](https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1986_num_1_1_1285)

Parler local employé par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale.

Peter Heather. (2005). La chute de l'Empire romain : une nouvelle histoire

Pierre Riché. (1994). L'Empire carolingien VIIIe-IX siècle. Broché. La Vie Quotidienne. Civilisation et Société. 385p

Riché Pierre, Nortier Elisabeth, Picard Jean-Charles, Ruche Michel. Le haut Moyen Âge occidental. In: Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 20^e congrès, Paris, 1989. L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives. pp. 305-329; doi : <https://doi.org/10.3406/shmes.1989.1514>
https://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_1991_act_20_1_1514

Rocher, G. (1992). *Introduction à la sociologie générale* (3e éd.). Montréal, Canada : Éditions Hurtubise HMH ltée.

Rioux, M. (1950). Remarques sur la notion de culture en anthropologie. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 4(3), 311-321. <https://doi.org/10.7202/801651ar>

Saïd, E. W. (1980). *L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident* (C. Malamoud, Trad.). Seuil. (Œuvre originale publiée en 1978)

Rasplus, V. (2007) . Qu'est-ce que les Lumières aujourd'hui ? *Humanisme*, N° 276(1), 115-116. <https://doi.org/10.3917/huma.276.0115>.

Stenger, G. (s.d.). *Qu'est-ce que les Lumières ?* [PDF]. Université de Nantes. https://lamo.univ-nantes.fr/IMG/pdf/Qu_est-ce_que_les_Lumieres_.pdf

Savy, P. (2012) . Chapitre 2. La crise du bas Moyen Âge. L'Europe des rois et des princes 1215-1492. (p. 19 -30). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/l-europe-des-rois-et-des-princes--9782200246204-page-19?lang=fr>

Tournier, M. (2002). *Propos d'étymologie sociale. Tome 3* (1-). ENS Éditions.
<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.2198>

Telliez, R. (2011) . Présentation de la période. Le bas Moyen Âge en Occident (XIe-XVe siècle) (p. 7 -44). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/le-bas-moyen-age-en-occident--9782200248840-page-7?lang=fr>.

Trèves, R. et André, J. (2015). Le procès de Galilée. *Hegel*, N° 2(2), 161-163.
<https://doi.org/10.4267/2042/56645>

Verhuyck, Paul. (2006). Cours d'Université LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE première année: textes narratifs. Universiteit Leiden /Université de Leyde (Pays-Bas).

Vakgroep Frans / Département de français. Edition longue 1993-1998 légèrement corrigée 2006.

Violatti, C. (2014, mai 05). [Langues indo-européennes \[Indo-European Languages\]](#). (C. Martin, Traducteur). *World History Encyclopedia*. Extrait de <https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-12793/langues-indo-europeennes/>, consulté le 06/10/2024

Wrede, M. (2021) . Chapitre 7. Les traités de Westphalie (1643-1648). Conceptions et négociations, décisions et conséquences. *La guerre de Trente Ans Le premier conflit européen*. (p. 155 -179). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/la-guerre-de-trente-ans--9782200621360-page-155?lang=fr>.

<https://www.cite-langue-francaise.fr/decouvrir/l-aventure-du-francais/10-dates-qui-ont-marque-la-langue-francaise>, consulté le 2/2/2025

<https://www.unesco.org/fr/bref>, consulté le 3/2/2025

https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/si%C3%A8cle_des_Lumi%C3%A8res/130660, consulté le 15/2/2025

https://www.institutdefrance.fr/wp-content/uploads/2020/04/biographie_5_voltaire.pdf?,
consulté le 10/2/2025

https://v-assets.cdns.w.com/fs/Root/dbsrx-France_2017.pdf, consulté le 10/2/2025

<https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-sp%C3%A9cialit%C3%A9-histoire/terminale-sp>, consulté
le 10/2/2025

<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/163499098>, consulté le 10/2/2025

https://www.gilmath.net/music_sources/Roland/La_Chanson_De_Roland_Textes.pdf,
consulté le 18/1/2025

<https://www.deutschland.de/fr/topic/vie-moderne/martin-luther-le-reformateur>, consulté le
26/1/2025

<https://www.histoire-pour-tous.fr/chronologies/3302-chronologie-des-rois-de-france.html>,
consulté le 10/2/2015

<https://www.histoire-pour-tous.fr/chronologies/3302-chronologie-des-rois-de-france.html>,
consulté le 10/2/2015

https://cours.unjf.fr/repository/coursefilearea/file.php/155/Cours/04_item/indexI0.htm,
consulté le 1/2/2025

https://www.larousse.fr/encyclopedie/musdico/drame_liturgique, consulté le 18/1/2025

https://www.assistancescolaire.com/enseignant/college/ressources/base-documentaire-en-geographie/france_climates, consulté le 6/2/2025

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-personnage/Carolingiens/111832>, consulté le
11/1/2025

https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/classe_sociale, consulté le 8/2/2025

https://education.migrationsenquestions.fr/histoire_migrations/A_LA_CARTE_SUPPORT_3.pdf, consulté le 9/2/2025

<https://www.un.org/fr/chronicle/article/la-protection-des-droits>, consulté le 9/2/2025

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Presence-etrangere-en-France>, consulté le 9/2/2025

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6687000#:~:text=pendant%20la%20pand%C3%A9mie-.68%20millions%20,> consulté le 8/2/2025

https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/uploads/Pr%C3%A9sentation_F_RANCOSCOPE_20241001.pdf, consulté le 2/2/2025

https://campus.hubscuola.it/content/uploads/2020/01/c7_fr_geographie_lettura.pdf, consulté le 6/2/2025

https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/france_regions.htm, consulté le 6/2/2025

https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/serment_de_Strasbourg/145310, consulté le 12/10/2024

<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.2198>, consulté le 12/10/2024

<https://e-courseware.cirep.ac.cd/wp-content/uploads/2024/03/UNITE-I-HISTOIRE-DE-LA-LANGUE-FRANCAISE.pdf>, consulté le 12/10/2024

<https://www.espacefrancais.com/histoire-de-la-langue-francais>, consulté le 4/1/2025

<https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html>, consulté le 3/2/2025

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/civilisation/34231>, consulté le 8/10/2019

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Civilisation.htm>, consulté le 10/9/2019

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/civilisation/16275>, consulté le 12/9/2019

<https://www.universalis.fr/>, consulté le 3/2/2025

Table des matières

Chapitre 1

Définition de la culture	22
1. Culture, concepts et théories	22
1.1 Origine et étymologie	22
1.2 Définitions	23
1.3 Théorie de la culture	24
1.4 La notion de culture en France	26
Application.....	27
Activité 1.....	27
Activité 2.....	29
1. Les valeurs	31
2. Les normes.....	32
3. Les institutions.....	33
4. La langue(s).....	33
Application.....	34
Activité 1.....	34
Activité 2 : trouvez les valeurs exprimées dans les énoncés suivants	34
Activité 3 : quel est le rôle des institutions suivantes	35
Activité 4.....	35
Activité 5.....	35
L'évolution de la langue française	36
1. L'origine de la langue française	36
2. Du latin vulgaire au roman (5ème -10ème siècle)	37
3. Les dialectes d'oïl et d'oc (10ème-13ème siècle)	38
4. Le serment de Strasbourg.....	39
5. Le moyen français (fin 13 ^{ème} -15 ^{ème} siècles)	39

6. Le « bon usage » préclassique et classique (16 ^{ème} - 18 ^{ème} siècle)	40
7. Vers le français moderne (du 19 ^{ème} –jusqu’à nos jours)	41
8. Les anciens dictionnaires	41
1. La place du français dans le monde	43
2. Application.....	44
Activité 1.....	44
Activité 2.....	44
Activité 3.....	45
La France contemporaine	46
1. La géographie de la France	46
2. Les régions de la France	47
3. Le climat de la France	48
Application.....	49
Activité 1.....	49
Activité 2.....	50
Dialectes et parlers régionaux	51
1. Définition des concepts	51
2. Les dialectes et langues régionales en France	51
Ethnies et classes sociales.....	54
Application.....	55
L’immigration contemporaine dans l’aire francophone européenne (France, Belgique, Suisse)	57
1. Aperçu historique des grandes migrations contemporaines	57
2. Les immigrants et la lutte pour les droits	58
3. Immigration en France : apports et problèmes ?	59
3.1 Les apports de l’immigration.....	61

3.2 Les problèmes de l'immigration.....	61
Application.....	62
Activité 1.....	62
Activité 2.....	63
La France contemporaine et le monde.....	64
1. La France et l'UE	64
2. Le rôle de la France dans l'Union Européenne	65
3. La France et ses anciennes colonies	66
4. La France et l'OTAN	66
Application	67

Chapitre 2

La naissance de la France moderne.....	69
1. Les caractéristiques de cette période.....	70
Application.....	70
Activité 1.....	70
Aperçu historique de l'antiquité à la Renaissance	73
1. Le moyen âge, le point de départ de la civilisation occidentale	73
1.1 Le contexte historique du moyen âge.....	73
1.2 Les trois périodes du moyen âge et ses caractéristiques.....	75
1.2.1 Le haut moyen âge.....	75
1.2.5L'âge féodal ou le moyen âge central	78
12.6 Le bas moyen âge.....	78
1.3 Les caractéristiques du moyen âge	80
3. La littérature du moyen âge	83
3.1 La littérature courtoise	86
3.2 L'historiographie	86
3.3 Le théâtre.....	87

Applications	88
Activité 1.....	88
Activité 2.....	88
Activité 3.....	89
La renaissance.....	93
1. Les étapes de l'évolution de la renaissance.....	94
1.2 La deuxième étape : la renaissance proprement dite	96
1.3 3 ^{ème} étape : l'affirmation du déclin	100
2. Les caractéristiques de la renaissance	103
La naissance de la nation française : le traité de Westphalie	104
Application : études de textes pour l'enrichissement des connaissances	105
La France monarchique	109
Application.....	110
Activité 1.....	110
Activité 2.....	110
Activité 3.....	112
La philosophie et les philosophes français du siècle des Lumières	113
Application.....	113
Activité1	113
Activité 2.....	115
Les grandes institutions du siècle des Lumières	117
1. L'Académie française et la promotion du Patois de l'île de France	117
1.1 Présentation.....	118
1.2 Ses objectifs	118
1.3 L'académie française et la promotion du Patois de l'île de France	118
Application.....	119
2. La bibliothèque orientale et l'Orientalisme	119
Application.....	121

Activité 1.....	121
La philosophie des Lumières et la question de l'Autre	124
1. Les lumières et la question de l'autre.....	125
Application.....	126
Activité 1.....	126
Activité 2.....	126
Activité 3.....	126
Activité 4.....	127
Bibliographie	
Table des matières	